

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2019

Salle polyvalente Michel Dinot - Place François Mitterrand

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : 24

Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Philippe BERTRAND-DRIRA, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Pierre BIYELA, Jean-Marc RENARD, Francine VERBRUGGHE, Corinne MARCHAL-TARNUS, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Jean-Yves SAUSEY, Sylvaine SCAGLIA

Conseillers absents - excusés : Marc BARRON

Procurations : Marie-José AMAH procuration à Pierre BIEYLA
Baptiste PAVOT procuration à Jean-Pierre ROUILLON
Irène GIRARD procuration à Malika TRANCHINA
Jean-Claude BOULY procuration à Corinne MARCHAL-TARNUS

Votants : 28

Secrétaire de séance : Sylvaine SCAGLIA

Date convocation : 8 novembre 2019

N° 2019-045

Objet : Rapport d'activité et de développement durable 2018 de la Métropole du Grand Nancy

Rubrique : 8.8

Rapporteur : Stéphanie GRUET

Conformément à l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, le conseil métropolitain a voté le rapport d'activité et de développement durable 2018 de la Métropole du Grand Nancy.

Ce document présente l'essentiel de l'activité de la Métropole du Grand Nancy et contribue à répondre à la demande légitime d'information des élus de l'agglomération et des citoyens.

Il est transmis à chaque commune pour communication au conseil municipal.

Monsieur le Maire procède donc à la communication du rapport d'activité et de développement durable 2018 de la Métropole du Grand Nancy.



Le Maire,

Bertrand KLING

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2018 DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

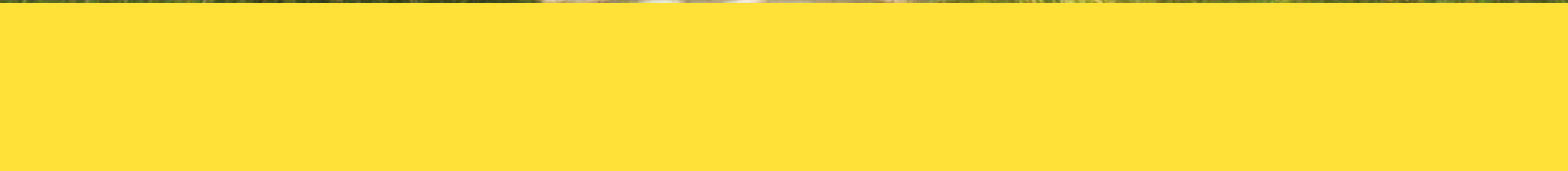
ART-SUR-MEURTHE
DOMMARTEMONT
ESSEY-LÈS-NANCY
FLÉVILLE-DEVANT-NANCY
HEILLECOURT
HOUEMONT
JARVILLE-LA-MALGRANGE
LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY
LAXOU
LUDRES
MALZÉVILLE
MAXÉVILLE
NANCY
PULNOY
SAINT-MAX
SAULXURES-LÈS-NANCY
SEICHAMPS
TOMBLAINE
VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
VILLERS-LÈS-NANCY

métropole
GrandNancy
Eurocité humaine



Le parc forestier du Plateau de Haye.





ÉDITO

Face aux risques majeurs que le changement climatique et le déclin de la biodiversité font peser sur notre vie quotidienne, nous devons porter ensemble l'ambition d'une Métropole écologiquement responsable du XXI^e siècle. Les territoires sont ainsi en première ligne dans la lutte contre le dérèglement climatique qui nous concerne tous.

Parmi les plus anciennes intercommunalités de France, le Grand Nancy, qui célèbre ses 60 ans d'existence cette année, a ainsi intégré depuis longtemps les principes du développement durable dans ses services et politiques publiques. Depuis que nous sommes devenus une Métropole il y a trois ans, nous avons intensifié cette dynamique partagée. Elle est au cœur du Projet métropolitain, co-construit par les acteurs qui font la vitalité de notre bassin de vie.

Le rapport d'activité et de développement durable est le reflet fidèle de la richesse et de la diversité des actions menées par la Métropole en 2018. Il témoigne également des efforts à mener pour réduire de 30 % les consommations d'énergie et les rejets de gaz à effet de serre dans notre territoire d'ici 2030.

Pour y parvenir, nous devons continuer à mobiliser les communes, le monde économique, l'université, la recherche et le monde associatif sur la base de quatre axes d'action : réduire les consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables ; accompagner de nouvelles façons de faire, plus responsables ; favoriser la nature en ville et lutter contre la consommation d'espaces ; renforcer la capacité du territoire à s'adapter au changement climatique.

Cette exigence s'illustre également dans le cahier d'évaluation, situé au centre de ce rapport, apportant un éclairage sur les liens étroits entre la santé, le bien-être et le développement durable, à travers le Contrat Local de Santé, porté par le Grand Nancy. Dans cet esprit, la santé environnementale est devenue l'axe prioritaire du Contrat Local de Santé 2^e génération.

Nous sommes heureux de vous donner à lire ce rapport d'activité et de développement durable pour l'année 2018. Nous souhaitons que ce document de référence vous permette de poursuivre le dialogue et de promouvoir les bonnes pratiques au service d'une Métropole Nature, engagée dans la transition écologique et solidaire.

André ROSSINOT
*Président de la Métropole
du Grand Nancy*

« **Les territoires sont en première
ligne dans la lutte contre
le dérèglement climatique** »



La prairie de la Méchelle aux abords du plan d'eau et de la base nautique.

SOMMAIRE

09**STRATÉGIE
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE****10 > 11****CALENDRIER DES
ÉVÉNEMENTS 2018****12 > 13****CHIFFRES CLÉS 2018****14 > 23****01 / LA MÉTROPOLE****24 > 41****02 / UNE MÉTROPOLE
ATTRACTIVE****42 > 49****03 / UNE MÉTROPOLE
DE PROXIMITÉ****50 > 61****04 / UNE MÉTROPOLE
QUI SE PROJETTE
DANS L'AVENIR****62 > 67****CAHIER D'ÉVALUATION****68 > 75****05 / UNE MÉTROPOLE
SOLIDAIRE****76 > 83****06 / DES RESSOURCES
POUR LA MÉTROPOLE****84 > 90****ANNEXES**

AVANT-PROPOS

RELEVER LE DÉFI DE LA MÉTROPOLE NATURE ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Le Grand Nancy traduit depuis longtemps déjà son engagement pour le développement durable dans ses actions et ses politiques publiques. Cette stratégie volontariste, de cohésion sociale, de préservation de l'environnement et de développement économique équilibrée, a pris un nouvel élan au sein de son Projet métropolitain. Ce grand projet de société, élaboré dans le cadre d'une vision à 10-15 ans, a été adopté le 21 septembre 2018. Il soutient une volonté collective de répondre concrètement à plusieurs enjeux : santé et bien-être des habitants, Métropole Nature, Transition Écologique et Solidaire, ainsi que dynamique d'innovation.

Fort des multiples initiatives déjà engagées pour réduire les atteintes environnementales de son développement, le Grand Nancy veut approfondir et amplifier le travail mené. En s'appuyant sur une mobilisation des citoyens et des partenaires, la Métropole se donne pour priorité de fédérer et accompagner les actions de terrain en faveur de la transition écologique. Sans négliger la nécessaire adaptation au changement climatique à mener sur le territoire pour les années à venir (les températures moyennes observées à Nancy sont déjà celles de Dijon il y a 20 ans), afin de garantir la santé de tous.

Valérie DEBORD

*Vice-présidente déléguée à l'énergie
et au développement durable*



« **Fédérer et accompagner les
actions de terrain en faveur
de la transition écologique** »

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DANS L'OBJECTIF DE CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE MÉTROPOLE ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLE, LA POLITIQUE GRAND NANCÉIENNE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE S'ARTICULE AUTOUR DES CINQ AXES PRÉSENTÉS DANS CE RAPPORT PAR LE(S) PICTOGRAMME(S) DÉDIÉ(S).



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

L'ACTION CONTRIBUE À RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET DE MATIÈRES PREMIÈRES ET À DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES.

HABITAT - BÂTIMENTS ET ÉCLAIRAGE PUBLICS - TRANSPORTS ET MOBILITÉ - CHAUFFAGE URBAIN



NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES

L'ACTION FAVORISE UNE ÉVOLUTION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE, PAR LA MOBILISATION D'ACTEURS AUTOUR DE NOUVELLES FAÇONS DE FAIRE PLUS RESPONSABLES.

CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLE - INNOVATIONS - NUMÉRIQUE - ÉCONOMIE CIRCULAIRE



MÉTROPOLE NATURE ET URBANISME DURABLE

LA NATURE EN VILLE, LA BIODIVERSITÉ ET LA LUTTE CONTRE LA CONSOMMATION D'ESPACES SONT FAVORISÉS PAR L'ACTION.

PARCS ET JARDINS - TRAMES VERTE ET BLEUE - AGRICULTURE PÉRIURBAINE - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



BÂTIR UNE MÉTROPOLE RÉSILIENTE ET SAIN

L'ACTION RENFORCE LA CAPACITÉ DU TERRITOIRE À S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

EAU - ESPACES VERTS ET BIODIVERSITÉ - QUALITÉ DE L'AIR ET SANTÉ



PARTICIPATION ET LIEN SOCIAL

L'ACTION CONTRIBUE À CRÉER LES CONDITIONS POUR UNE PARTICIPATION CITOYENNE ET À RENFORCER LES LIENS ENTRE LES HABITANTS DANS LE DIALOGUE.

INITIATIVES CITOYENNES - CONSULTATION/CONCERTATION - ACTIONS COLLABORATIVES - COHÉSION SOCIALE

CAHIER D'ÉVALUATION

Dans la continuité du premier Contrat Local de Santé et en lien avec la thématique Santé et Bien-être de son Projet métropolitain, le Grand Nancy poursuit son action en matière de promotion de la santé avec la signature du Contrat Local de Santé 2^e génération.

Les acteurs de ce nouveau contrat s'engagent à mettre en place des actions visant à générer des conditions de santé positive. Un cahier d'évaluation, au centre de ce rapport, permet de dresser un bilan des actions menées dans le cadre du premier Contrat Local de Santé.

BULLES D'EXPRESSION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DU CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE

Instances de démocratie participative de la Métropole, le Conseil de Développement Durable et le Conseil de la Vie Étudiante ont multiplié les contributions (Projet métropolitain, Nouveau Tramway, Contrat Local de Santé, Programme de Prévention des Déchets ou Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

La richesse de ces réflexions et propositions est transcrite dans des bulles d'expression qui émaillent ce rapport.

CALENDRIER DES

JANVIER

- « Des Hommes et des Arbres, les racines de demain » labellisé « Territoire d'innovation de grande ambition ».
- Lancement de la concertation préalable pour le renouvellement et l'extension de la Ligne 1.
- Inauguration de l'Hôpital Virtuel de Lorraine sur le Campus Santé du Technopôle Henri-Poincaré.

FÉVRIER

- Signature de l'engagement partenarial entre les 75 partenaires publics et privés du projet « Des Hommes et des Arbres, les racines de demain », lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Territoire d'innovation de grande ambition » lancé par l'État.
- Première édition des « Entretiens franco-allemands de Nancy ». 1
- Pose de la première pierre du pôle Cap'Artisans du quartier Vand'Est à Vandœuvre-lès-Nancy.



1

MARS

- 11^e édition du Semi-marathon du Grand Nancy. 2



2

- 8^e édition de la campagne Mars Bleu pour le dépistage du cancer colorectal.
- Nancyclotep, la plate-forme d'imagerie moléculaire, fête ses 10 ans d'existence.
- Inauguration de l'espace commercial Les Embruns de Saint-Michel Jéricho, à Saint-Max et Malzéville, dont les travaux ont débuté en janvier 2017.

AVRIL

- Signature de la convention entre la Métropole, EDF et l'Office Métropolitain de l'habitat (OMh), portant sur la valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).
- Inauguration de La Ferme du Plateau, implantée sur le site des anciennes écuries.
- Signature du Pacte pour la nouvelle politique de cohésion urbaine.
- Transhumance des moutons sur le plateau de Malzéville. 3



3

MAI

- Réouverture du château de Montaigu à Jarville-la-Malgrange et Laneuveville-devant-Nancy.
- Lancement de Limedia.fr, portée par le Sillon Lorrain, bibliothèque numérique unique donnant accès à plus de 100 000 médias.
- Mise en service du crématorium d'agglomération.

JUIN

- Semaine Européenne du Développement Durable.
- Signature de la « Charte Entreprises et quartiers » entre la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, la Métropole et la Maison de l'Emploi du Grand Nancy afin de réaffirmer leur engagement en faveur de l'emploi.
- Création du Technopôle Henri-Poincaré et de la Société d'Économie Mixte (SEM) Henri-Poincaré.

JUILLET

- Signature de la convention avec le colonel Jean-Marc Régnier pour la mise en place d'un centre de cybersécurité civil-militaire à Nancy.
- Hommage à Simone Veil et inauguration d'une place à son nom (ex-place Thiers) par la Ville de Nancy et la Métropole du Grand Nancy, en présence de son fils Jean. 4



4

ÉVÉNEMENTS 2018

AOÛT

- Le CHRU de Nancy classé dans le top 10 des meilleurs hôpitaux français par l'hebdomadaire Le Point.

SEPTEMBRE

- 14^e édition de « Jardins de Ville, Jardins de Vie ».
- Inauguration de la nouvelle rue Edmonde Charles-Roux, située dans l'Écoquartier Nancy Grand Cœur, en présence de Bernard Pivot et des Académiciens Goncourt.
- Signature du Pacte Offensive Croissance Emploi, dans le cadre du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).
- Adoption du Projet métropolitain, intitulé « Les chemins métropolitains » au Conseil de la Métropole du Grand Nancy.

OCTOBRE

- Première promotion du diplôme « Santé et thermalisme ».
- Inauguration du nouveau campus Brabois-Santé, situé au cœur du Technopôle Henri-Poincaré.
- Lancement du laboratoire créatif franco-allemand intitulé « Oh My Goethe ! », créé par le Goethe-Institut Nancy et la Métropole en partenariat avec l'Institut français. **5**
- Expérimentation de l'application mobile « Les Mollets d'or », conçue afin de favoriser les modes de déplacement actifs lors des trajets domicile-travail.
- Lancement de la campagne d'attractivité « Nancy, Votre Place est ici ».

NOVEMBRE

- Ouverture de la première tranche du quai Vert de Nancy Grand Cœur au public.
- Lancement du cadastre solaire de la Métropole.
- Inauguration du Mémorial Désilles et de l'esplanade du Souvenir Français à Nancy.



- Lancement du site Internet collaboratif jedonnejetaquegrandnancy.eu, qui encourage les Grands Nancéiens au réemploi des objets.
- Coup d'envoi de l'Euro 2018 d'Handball féminin au Palais des Sports Jean Weille. **6**
- L'entreprise Keolis, nouveau délégataire de service public de transport du Grand Nancy (effectif au 1^{er} janvier 2019).

DÉCEMBRE

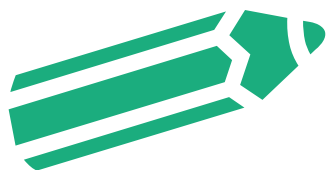
- L'Académie Lorraine des Sciences (ALS) célèbre ses 190 ans.
- La Banque alimentaire de Nancy et de Meurthe-et-Moselle s'engage dans le Plan Climat-Air-Énergie-Territorial de la Métropole.
- Le Conseil métropolitain vote la montée du Nouveau Tramway au Plateau de Brabois sans correspondance.
- Transfert par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle de la compétence du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) à la Métropole du Grand Nancy.

6



CHIFFRES

1 HABITANT
SUR 5 EST
ÉTUDIANT



51 000
ÉTUDIANTS



35

MEMBRES AU
CONSEIL DE LA
VIE ÉTUDIANTE

350 000

HABITANTS DANS LE BASSIN
DE VIE DU GRAND NANCY



256 610

HABITANTS SUR LE TERRITOIRE
DE LA MÉTROPOLE

stan



28 000 000

DE VALIDATIONS SUR LE RÉSEAU STAN



9 000 000

DE VOYAGEURS À LA GARE

224

KM DE RÉSEAU CYCLABLE
DANS LE GRAND NANCY

845

KM DE VOIRIE

10 300

PLACES DE
STATIONNEMENT VÉLO



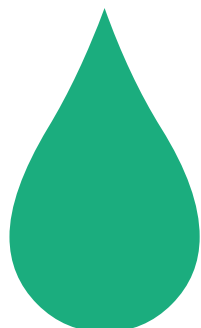
24,34

MILLIONS D'EUROS
INVESTIS POUR LES
VOIRIES DES COMMUNES

1 200

VÉLOS DANS LE PARC
DE LA MAISON DU VÉLO

CLÉS 2018

**13,3**

MILLIONS DE M³
D'EAU VENDUS
AUX USAGERS DE
LA MÉTROPOLE

727 
HECTARES
D'ESPACES VERTS**132 451**

TONNES DE DÉCHETS
COLLECTÉES

**100 800**

ENTRÉES AU
MUSÉUM-AQUARIUM
DE NANCY

103 000

VISITEURS AU
JARDIN BOTANIQUE
JEAN-MARIE PELT

**830 000**

VISITEURS DE L'AQUAPÔLE

**19 700**

VISITEURS AU MUSÉE
DE L'HISTOIRE DU FER

**1 359**

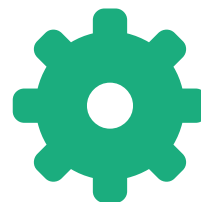
AGENTS À
LA MÉTROPOLE

**142**

MÉTIERS

2 558

ENTREPRISES CRÉÉES

**43 650**

POINTS LUMINEUX

**15 550**

DEMANDES D'INFORMATIONS
À LA MAISON DE L'HABITAT ET
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



LA MÉTROPOLE



01

DEPUIS LE 1^{er} JUILLET 2016, LE GRAND NANCY A INTÉGRÉ LE RÉSEAU DES MÉTROPOLIS DE FRANCE. ABOUTISSEMENT DE 60 ANS DE CULTURE INTERCOMMUNALE, CE STATUT LUI PERMET D'INITIER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE D'INTELLIGENCE COLLECTIVE, ESSENTIELLE POUR LA CONSTRUCTION INNOVANTE ET PARTAGÉE D'UN PROJET MÉTROPOLITAIN.

LA MÉTROPOLE : UN ABOUTISSEMENT ET UN NOUVEAU DÉPART

DEPUIS LE 1^{er} JUILLET 2016, LE GRAND NANCY FAIT PARTIE DU RÉSEAU DES MÉTROPOLIS FRANÇAISES, CE QUI LUI PERMET DE SE POSITIONNER SUR LE PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL, EN DIALOGUANT EN DIRECT AVEC L'ÉTAT, LA RÉGION GRAND EST ET SES VOISINS DE L'ESPACE EUROPÉEN.

Le Grand Nancy est l'une des plus anciennes structures intercommunales de France et fête ses 60 ans en 2019. C'est en effet en 1959 que le District urbain a été créé sur deux compétences fondatrices : la distribution de l'eau potable et l'assainissement. Devenu Communauté urbaine en 1995, puis Métropole en 2016, le Grand Nancy a toujours développé une culture de réseau qu'elle approfondit désormais.

DIALOGUE AVEC LA RÉGION GRAND EST

Ce nouveau point de départ lui permet d'être l'interlocuteur privilégié de la Région Grand Est dans l'élaboration du schéma de développement économique. La stratégie de développement économique du Grand Nancy, co-construite avec la Région, en est d'autant plus renforcée.

Au cœur d'un bassin de vie de 350 000 habitants, la Métropole est également associée à la Région pour l'élaboration du Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). Enfin, le Grand Nancy a conclu avec la Région Grand Est un contrat métropolitain pour soutenir son dynamisme et ses projets.

PACTE ÉTAT-MÉTROPOLE

Le statut de métropole a permis notamment au Grand Nancy, au même titre que les autres Métropoles, de signer avec l'État un pacte d'innovation sur le thème de l'excellence économique et du rayonnement international, avec comme déclinaison « L'innovation par l'ingénierie systémique ». Dans la même philosophie que l'École de Nancy à la fin du XIX^e siècle, et dont Artem (Alliance de l'art, de l'industrie et du management) est l'héritière, l'objectif est de promouvoir l'innovation par le dialogue des savoirs, l'animation et la mise en réseau des plateformes de recherche et de développement.

QUATRE NOUVELLES COMPÉTENCES

quatre compétences ont été transférées ou déléguées à la Métropole par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle à la suite d'un travail partagé. Tout d'abord, les 120 km de voiries départementales sur le territoire du Grand Nancy, ce qui permet une approche cohérente du réseau routier.

Autres compétences : le Fonds de Solidarité pour le Logement et l'aide à l'accès ou au maintien dans le logement des populations en situation précaire ; le Fonds d'aide aux jeunes et le soutien aux enseignements artistiques.



**BULLE
D'EXPRESSION**

LA MÉTROPOLE DES LIENS

Une Métropole des liens sait mettre en synergie les forces du territoire et les coopérations avec son environnement territorial.

Pour cela, il est important de mettre le citoyen au cœur du projet et une intelligence collective renouvelée, de rechercher une complémentarité des territoires ville-campagne recherchée.

Enfin, des échanges doivent être facilités et une mobilité renouvelée, moins dépendants de la voiture.

LES CHEMINS MÉTROPOLITAINS

EN DEVENANT MÉTROPOLE, LE GRAND NANCY A IMPULSÉ UNE DÉMARCHÉ PARTENARIALE POUR ÉLABORER ET FORMULER UN PROJET MÉTROPOLITAIN. OBJECTIF : CO-CONSTRUIRE UN PROJET DE TERRITOIRE À PARTIR DE QUATRE DÉFIS ET DE NOUVEAUX MODES DE FAIRE POUR IMAGINER L'AVENIR À 10-15 ANS.

Adopté par le Conseil métropolitain le 21 septembre 2018, le Projet métropolitain transcrit, au sein d'un cadre partagé, les défis du Grand Nancy. Les objectifs sont de conforter son statut et sa légitimité en tant que métropole, de répondre aux défis de l'attractivité et de la création de richesses, de renforcer sa cohésion interne et enfin d'assurer sa place dans un espace plus vaste. Le Projet métropolitain s'intéresse, en effet, aux connexions, aux réseaux, aux alliances, aux concurrences et aux complémentarités (Grand Est, espace européen proche, France, Europe...).

UNE DÉMARCHÉ INÉDITE

Intitulé « Les chemins métropolitains », le projet est le fruit d'une démarche inédite, co-construite par les forces vives du territoire. Du printemps 2016 au printemps 2018, élus, acteurs socio-économiques, responsables d'associations, responsables d'institutions publiques et privées, Conseil de développement durable, chercheurs et enseignants, services des communes et du Grand Nancy ont ainsi eu l'occasion de participer à plusieurs séminaires collaboratifs, ateliers et conventions.

Porté par cette grande diversité d'acteurs, le Projet métropolitain propose une vision collective mobilisatrice, à travers quatre défis (l'audace, le bien-être, les liens et la cohésion des acteurs publics) et de nouveaux modes de faire. Cette vision doit se développer sous d'autres formes, pour partager et rendre opérationnels les défis avec les citoyens de la Métropole.

C3D BULLE D'EXPRESSION



L'ensemble des 4 axes du Projet métropolitain est tourné vers l'avenir. Aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux s'ajoute désormais la voie de la transition. Les contributions du Conseil de Développement Durable ont veillé à se montrer particulièrement inter-reliées dans une approche de la ville systémique, ceci pour faire sens et construire une vision transverse, capable d'englober tous les aspects et les interactions du projet de société.

LES ÉTAPES EN 2018

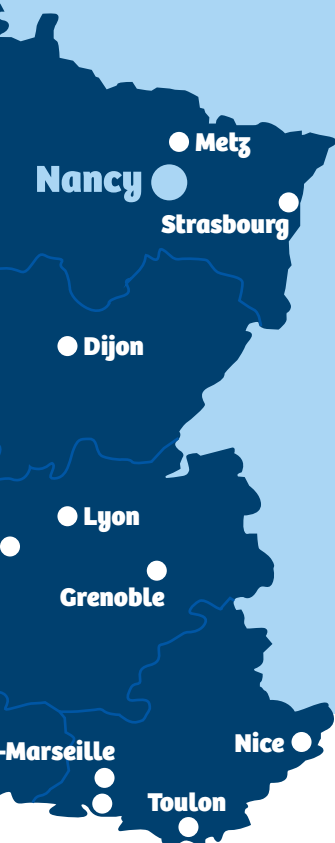
1^{er} SEMESTRE

Débat d'orientation au Conseil métropolitain.

2^e synthèse. Partage avec les acteurs du territoire, le Conseil de Développement Durable, les agents de la Métropole et les 500 élus municipaux.

2^e SEMESTRE

Le 21 septembre : adoption du Projet métropolitain par le Conseil métropolitain.



Carte des 22 Métropoles.

« **Le Grand Nancy célèbre ses 60 ans d'existence en octobre 2019** »

LA MÉTROPOLE MOTEUR DE L'ALLIANCE DES TERRITOIRES

AU CŒUR DE LA RÉGION GRAND EST, DU SILLON LORRAIN ET DE L'ESPACE EUROPÉEN, LE GRAND NANCY BÉNÉFICIE DES NOUVELLES COMPÉTENCES OFFERTES AUX MÉTROPOLES EN MATIÈRE DE RELATIONS INTERNATIONALES, COMPLÉMENTAIRES À CELLES DES RÉGIONS.

DES RÉSEAUX INTERNATIONAUX

Pour renforcer son attractivité et sa visibilité à l'international, la Métropole soutient des projets d'excellence portés par les acteurs du monde économique, de l'université et de la recherche et développe des coopérations dans l'espace européen voisin. En février 2018, les Entretiens franco-allemands de Nancy, placés sous le haut patronnage du Président de la République, ont offert l'opportunité d'un dialogue d'innovation entre les acteurs lorrains et allemands pour coopérer concrètement autour de thématiques comme la santé, les matériaux, le numérique et les Industries Culturelles et Créatives (ICC). Des opportunités de partenariats ont été identifiées à cette occasion. Aussi, la Métropole a organisé, en octobre 2018, le déplacement d'une délégation composée d'opérateurs métropolitains dans le Bade-Wurtemberg. Dans le même esprit, le Grand Nancy a réuni pour la première fois, en juillet 2018, l'ensemble des acteurs métropolitains impliqués à l'international, au sein d'une conférence dont l'objet était de permettre l'élaboration progressive d'une « diplomatie territoriale » mieux concertée et plus efficace.

PÔLE MÉTROPOLITAIN EUROPÉEN DU SILLON LORRAIN

Le Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain, structure de coordination de politiques publiques, est porté par les deux Métropoles de Nancy et de Metz, les agglomérations de Thionville et d'Épinal. Ayant soutenu le développement

DÉVELOPPEMENT
DURABLE

FOCUS

EAU ET ASSAINISSEMENT : COOPÉRATION AVEC L'ÎLE DE GORÉE

Dans le cadre de la démarche initiée par l'ONU à l'horizon 2030 sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) et en particulier le point 6, « L'Eau propre et l'Assainissement », la Métropole a initié deux partenariats dans ces domaines en lien avec la Commune de l'Île de Gorée au Sénégal et la commune urbaine de Farafangana à Madagascar. Une mission technique s'est rendue à l'Île de Gorée du 26 au 29 novembre 2018. Les rencontres menées sur place avec les acteurs et les services locaux ont permis d'envisager une coopération concrète en matière d'eau et d'assainissement.

de l'association d'entrepreneurs LORnTECH, le Sillon lorrain a fortement contribué à la labellisation Capitale French Tech en lien avec l'écosystème alsacien. Coordinateur de la bibliothèque numérique de référence limedia.fr, il a présenté au grand public les trois portails qui le composent : Limédia Mosaïque, Limédia Galeries et Limédia Kiosque.

Enfin, co-organisateur avec la Région Grand Est du Grenelle des Mobilités, un vaste champ de réflexion engagé pour une durée de deux ans, le Sillon lorrain joue son rôle de facilitateur du débat public autour de projets métropolitains.

LA « MULTIPOLE SUD LORRAINE »

À travers la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), la Multipole Sud Lorraine a renforcé son rôle d'espace de dialogue et de co-construction des réflexions d'aménagement du territoire, de mobilité et de développement économique en milieu non dense. Il s'agit du plus grand SCoT de France, il regroupe 13 intercommunalités du sud de la Meurthe-et-Moselle.

La Métropole y est concrètement impliquée que ce soit à travers le Pacte État-Métropole, les stratégies touristiques, la coordination des actions de développement économique et de promotion des territoires.



DES HOMMES ET DES ARBRES, LES RACINES DE DEMAIN



Coordonné par la Métropole pour le compte de quelque 100 acteurs publics et privés du sud de la Lorraine et des Vosges du Nord, ce projet a été structuré sur 2018 et 2019 dans la perspective de répondre à l'appel à projets « Territoires d'innovation » publié par l'État le 23 novembre 2018.



Les racines de demain

Son élaboration s'est réalisée avec de très nombreux partenaires durant la phase d'exécution de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'innovation de grande ambition » (AMI TIGA) dont la Métropole est officiellement sortie lauréate le 3 janvier 2018 et pour laquelle elle a bénéficié de crédits d'ingénierie du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA).

Sur la base d'un diagnostic partagé, « Des Hommes et des Arbres, les racines de demain » se donne comme ambition de favoriser le bien-vivre commun

900 000 hectares de forêts en Lorraine.

des Hommes et des arbres, en développant sur le territoire une ingénierie d'excellence des services rendus par les arbres et en soutenant une économie performante autour de la forêt et du bois. Conscient de la valeur écologique, économique et sociale de la forêt et des arbres, il vise sur une durée de 10 ans (2020-2029), la transformation du territoire par le biais d'actions innovantes, durables et responsables, mettant en valeur la place des arbres dans notre quotidien et notre économie, tout en veillant à leur compatibilité avec les attentes sociétales, les changements climatiques à venir et une meilleure valorisation (raisonnée) des ressources locales.

Les résultats de l'appel à projets « Territoires d'innovation » sont attendus de la part du Premier ministre pour fin septembre 2019.

« 90 partenaires au sein du consortium »





LES TERRITOIRES À ENJEU

AFIN DE DÉVELOPPER UNE DÉMARCHE TERRITORIALE COORDONNÉE, LA MÉTROPOLE A DÉFINI SIX ESPACES DE COHÉRENCE DE PROJETS.

Se déployant sur l'ensemble des vingt communes, ces territoires permettent de conduire une réflexion et un programme d'actions décloisonnés, associant les différentes thématiques et permettant une mise en œuvre partagée entre le Grand Nancy, les vingt communes et les principaux acteurs concernés. Les domaines de l'urbanisme, l'écologie, la stratégie énergie-climat, les mobilités, le développement économique, l'innovation et la qualité des services sont ainsi examinés de façon croisée sur un même territoire géographique. L'ouverture sur les intercommunalités voisines permet aujourd'hui d'élargir le périmètre de réflexion et de rechercher de nouvelles complémentarités pour une attractivité renforcée.



TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ

NANCY • VANDŒUVRE-LÈS-NANCY • VILLERS-LÈS-NANCY

Composé du Plateau de Brabois, du Vélodrome-Val de Villers et du campus Artem, le Technopôle Henri-Poincaré constitue le lieu majeur de l'innovation et du développement économique de la Métropole. Suite à des études de diagnostic et d'orientation approfondies, le lancement officiel du Technopôle a eu lieu le 19 juin 2018, lors d'un séminaire, ainsi que la création de la Société d'Économie Mixte Henri-Poincaré, société au service du développement de l'innovation pour l'ensemble du Grand Nancy. Sur le plan de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, le pôle Biologie-Santé a ouvert à Brabois (1800 étudiants en pharmacie et odontologie) et l'Institut Jean-Lamour, laboratoire de recherche sur les matériaux, a été finalisé au campus Artem (500 personnes, 185 chercheurs, 130 doctorants).

RIVES DE MEURTHE

ART-SUR-MEURTHE • JARVILLE-LA-MALGRANGE • MALZÉVILLE • MAXÉVILLE • NANCY • SAINT-MAX • TOMBLAINE

Ce territoire, qui symbolise « la réconciliation de la ville et de l'eau » relie le nord et le sud de la Métropole le long de la Meurthe. Sur la partie nord de ce territoire à enjeux, le Grand Nancy a travaillé sur l'organisation des infrastructures notamment par la création de deux voiries nouvelles : le contournement de Malzéville et la voie de la Meurthe. Pour la voie de la Meurthe (dont un premier tronçon est en cours de réalisation entre l'avenue du XX^e Corps et la rue Bazin), la Métropole a engagé un Programme Urbain Partenarial (PUP) permettant des partenariats financiers entre la collectivité et les futurs promoteurs.



PLAINES RIVE DROITE

ART-SUR-MEURTHE • DOMMARTEMONT • ESSEY-LÈS-NANCY • NANCY • PULNOY • SAINT-MAX • SAULXURES-LÈS-NANCY • SEICHAMPS • TOMBLAINE

Le territoire Plaines Rive Droite représente aujourd'hui la réserve foncière la plus importante de la Métropole. L'élaboration en cours du PLUi, avec notamment les cartes des enjeux, a permis de préciser les orientations territoriales pour le secteur. La poursuite de la mise en œuvre réglementaire et pré-opérationnelle du secteur de la Plaine Flageul s'est appuyée sur l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) approuvée en 2016. Mais la principale évolution pour ce territoire a été de retenir le principe d'une extension de tracé du Nouveau Tramway à la ZAC Porte Verte tout en continuant à irriguer le quartier de Mouzimpré.

ÉCOQUARTIER NANCY GRAND CŒUR

NANCY

Ce quartier a pour spécificité de se développer sur l'ensemble du secteur de la gare de Nancy, mais il concerne l'ensemble de la Métropole et de son bassin de vie, notamment par sa fonction de première porte d'entrée de l'agglomération. À ce jour, plus de 109 000 m² de logements, de bureaux, de commerces et d'équipements publics ont été livrés, engagés, ou sont en cours de construction, soit 72 % du programme de la ZAC. Parmi les réalisations majeures en 2018, le quai vert qui se dessine, la construction de la 1^{ère} tranche du parking sous voirie (Edmonde-Charles-Roux), la prolongation de la rue Charles III et la dernière tranche de la restructuration du pont des Fusillés qui a été rouvert à la circulation dans les deux sens en avril 2019.



SECTEUR SUD-EST

FLÉVILLE-DEVANT-NANCY • HEILLECOURT • HOUEMONT • JARVILLE-LA-MALGRANGE • LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY • LUDRES

Ce territoire à enjeux se caractérise par une stratégie de développement durable innovante et par son ouverture vers le sud de l'agglomération et le sud de la Meurthe-et-Moselle. Un travail a été engagé par la Métropole sur la requalification de zones pavillonnaires afin de développer une offre pour de nouveaux ménages. Les études sur le projet du sillon du Fonteno a permis de définir trois scénarios d'aménagement en s'orientant vers un « agro-quartier ». Par ailleurs, une voie verte de circulation active piétons-vélos a fait l'objet d'une étude de faisabilité. Les travaux rue des Érables située à Heillecourt et Houdemont se poursuivent.

ÉCOQUARTIER DU PLATEAU DE HAYE

LAXOU • MAXÉVILLE • NANCY

Inscrit dans une démarche d'ÉcoQuartier, ce territoire charnière entre la forêt de Haye et l'agglomération fait l'objet d'un profond travail de rénovation dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain à Nancy et à Maxéville, en intégrant les secteurs du Haut du Lièvre, des Aulnes et une partie des anciennes carrières Solway. Cependant, l'option retenue par la Métropole et ses partenaires a été de mener une réflexion sur un espace largement plus étendu, à l'échelle du Plateau de Haye, sur 600 hectares. Les principaux objectifs sont la poursuite de la diversification de l'habitat, le développement économique et commercial et la consolidation des équipements éducatifs, culturels et sociaux.



L'EXIGENCE D'UN DIALOGUE CITOYEN PERMANENT



EN PHASE AVEC LE PROJET MÉTROPOLITAIN, LE GRAND NANCY SE DONNE COMME OBJECTIF DE FAVORISER ET DE RENFORCER LES ESPACES DE DIALOGUE ET DE CONCERTATION.

Les grands chantiers tels que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat-Déplacements, le Nouveau Tramway, les projets de renouvellement urbain dans trois quartiers prioritaires de la politique de la ville, le Contrat Local de Santé 2^e génération, mais aussi les perspectives autour du projet « Des Hommes et des Arbres, les racines de demain » marquent une nouvelle étape en matière de dialogue citoyen d'une part et de relation aux usagers d'autre part.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Instance de démocratie participative renouvelée en 2014, le Conseil de développement durable compte 100 membres bénévoles, acteurs socio-économiques de l'agglomération, citoyens, ainsi qu'un représentant de chaque commune. Les contributions produites au sein de cet espace de concertation enrichissent le débat public et participent à la définition des grandes politiques métropolitaines. C'est ainsi que le Conseil a rendu des contributions sur plusieurs thématiques en 2018 : le Projet métropolitain, le Nouveau Tramway, le Programme Local de Prévention des Déchets, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, le plan piéton et la consultation citoyenne sur l'Europe, avec la mise en place d'une plateforme numérique. Dans le cadre du Grand Débat National, le Conseil a apporté un appui méthodologique pour l'animation, à des communes de la Métropole.



Élodie Souama a été élue Présidente du Conseil de la Vie Étudiante du Grand Nancy en 2018.

LE CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE

Instance de participation et de co-construction avec les services et les élus métropolitains, le Conseil de la Vie Étudiante a été créé en 2009 afin de renforcer le dialogue avec les 51 000 étudiants de la Métropole. Il est composé de 35 membres, dont 25 étudiants, ainsi que de personnels représentatifs de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur du territoire et des institutions œuvrant dans le domaine de la vie étudiante.

Parmi les chantiers en cours, on note notamment la soirée de formation « Organisation d'événements festifs étudiants », le 19 avril 2018, destinée aux associations étudiantes en complémentarité avec le dispositif « Faites la fête » mis en place par l'Université de Lorraine.

CONSEILS CITOYENS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Habitants, membres d'associations, professionnels du quartier, tous composent les conseils citoyens et ont pour ambition d'agir ensemble au sein de leur quartier. Le territoire de la Métropole compte huit quartiers prioritaires, au travers desquels neuf conseils citoyens se dessinent avec plus de 150 membres. Objectifs de cette démarche participative liée au Contrat de Ville : faire remonter des observations, des idées, des constats, et créer du lien avec les habitants. Leurs représentants participent à chaque comité de pilotage du Contrat de ville. Ils ont également été associés aux réflexions sur le Contrat Local de Santé et à la gestion urbaine de proximité. Leur avis a été sollicité concernant le rapport annuel de la politique de la ville. Les conseillers-citoyens et les autres partenaires ont ainsi été conviés à participer, en 2018, à un spectacle de théâtre-forum sur les enjeux de la lutte contre les discriminations, en liaison avec le plan développé par la Métropole et ses partenaires.

LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Forte de 30 membres, cette commission associe des représentants d'associations locales et des élus métropolitains. Chaque année, elle examine les rapports d'activité des services et équipements métropolitains (pôle aquatique, vélo, eau et assainissement, déchets, musées, parkings...). Elle rend un avis sur tout projet de délégation de service public et de régie.



Les conseillers-citoyens ont participé à un spectacle de théâtre-forum le 17 avril 2018 au Muséum-Aquarium de Nancy sur le thème de la lutte contre les discriminations.



UNE MÉTROPOLE ATTRACTIVE



02

POUR RENFORCER
L'ATTRACTIVITÉ ET LA
COMPÉTITIVITÉ DE SON
TERRITOIRE, LA MÉTROPOLE
SE MOBILISE NOTAMMENT
EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION
TECHNOLOGIQUE,
DU NUMÉRIQUE ET DE LA
CONDUITE DE GRANDS PROJETS.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



POUR DEVENIR PLUS ATTRACTIF, LE GRAND NANCY A LANCÉ UNE DÉMARCHE INTÉGRANT L'ENSEMBLE DES DIMENSIONS DU TERRITOIRE : ÉCONOMIE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, CULTURE, TOURISME...

ADOPTION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Préparées en 2018, les orientations stratégiques de la démarche d'attractivité et de marketing territorial du Grand Nancy ont été votées le 8 février 2019 par le Conseil métropolitain. De nombreux programmes contribuent à l'attractivité de l'agglomération sous des angles spécifiques : économie, culture, tourisme d'affaires, opérations d'urbanisme... En tant que pilote de la démarche, la Métropole a identifié cinq orientations majeures : construire l'image du Grand Nancy, démontrer la vitalité de la Métropole, inviter à un cadre de vie attractif, mobiliser les forces vives du Grand Nancy et partager la gouvernance de la démarche.

CO-CONSTRUCTION D'UNE STRATÉGIE

La démarche d'attractivité territoriale du Grand Nancy est le fruit d'un processus de concertation et de dialogue qui a mobilisé plus de 350 acteurs du territoire. Ce travail préparatoire s'est organisé en trois temps : des rencontres individuelles, des réunions par secteur d'activité (vie étudiante, culture, enseignement supérieur et recherche, économie et résidentiel, sport et loisirs), ainsi que des réunions tous secteurs confondus associant acteurs institutionnels et privés. Cette démarche participative, appelée à se poursuivre, a permis de formaliser les orientations stratégiques et d'engager déjà différentes actions collectives.



CAMPAGNE MÉDIA « NANCY, VOTRE PLACE EST ICI »

La campagne média « Nancy, votre place est ici » est la première illustration concrète de la démarche de marketing territorial de la Métropole. Dévoilée le 15 octobre 2018 dans le cadre du festival Nancy Jazz Pulsations, elle a été diffusée sur les quais du métro parisien et les gares d'Île-de-France, ainsi que sur le réseau d'affichage de l'agglomération. Déclinée en trois visuels colorés, la signature « Nancy, votre place est ici », est un clin d'œil à la place Stanislas et met en exergue les marqueurs principaux du territoire. Ses objectifs : renforcer la notoriété de « NANCY », afin de convaincre les familles, étudiants, dirigeants d'entreprises, touristes, de venir trouver leur place dans la métropole, mais aussi inviter les Grands Nancéiens à devenir les ambassadeurs de leur propre territoire.



DEUX OPÉRATEURS MAJEURS

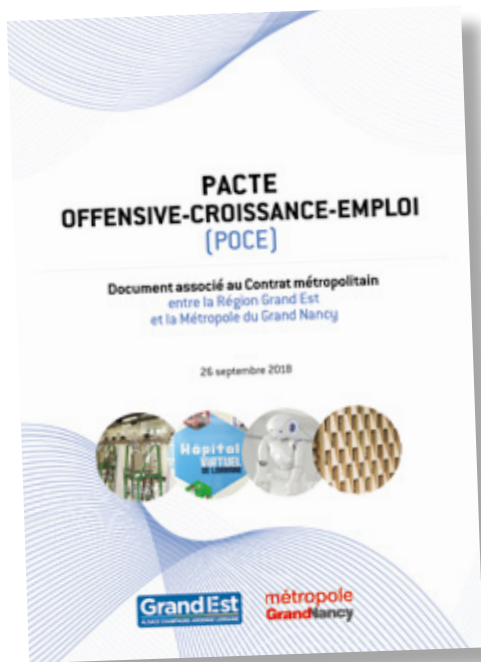
Afin d'assurer son rayonnement, la Métropole peut notamment compter sur deux opérateurs majeurs, chacun dans son domaine : l'agence de développement Scalen et Destination Nancy. Le premier assure la promotion et l'accompagnement des secteurs économiques stratégiques du Grand Nancy, mais également du Sud lorrain. Le second organise l'ensemble de l'activité touristique (promotion touristique, tourisme d'affaires, tourisme d'agrément, accueil et organisation d'événements).





UNE MÉTROPOLE ENTREPRENANTE, COMPÉTITIVE ET INNOVANTE

SOUCIEUSE DE RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ DE SON TERRITOIRE, LA MÉTROPOLE SE MOBILISE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE, DU NUMÉRIQUE OU ENCORE DE LA CONDUITE DE GRANDS PROJETS.



Département, Sillon lorrain, Multipole Sud Lorraine, Université de Lorraine, CCI Grand Nancy Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat, Chambre d'agriculture...).

8 CLUSTERS STRATÉGIQUES

Dans le cadre de la stratégie de développement économique du Grand Nancy adoptée en 2015, huit filières stratégiques font l'objet d'une démarche de structuration, d'animation et de valorisation : le secteur du commerce et de la logistique ; la banque, la finance et le droit ; la construction ; le tourisme ; le secteur des matériaux, procédés et énergie ; l'économie numérique ; la santé et l'ingénierie de la santé ; les industries créatives et culturelles. Ces huit filières regroupées en clusters bénéficient d'un animateur chargé de fédérer l'ensemble des acteurs et décideurs dans une perspective d'incitation et de facilitation.

Les 6 et 7 décembre 2018, le cluster construction a organisé le « BTP Lab » qui a attiré 200 visiteurs à l'Autre Canal autour du thème « Comment optimiser les ressources sur le chantier : énergie, ressources humaines, temps de travail, matériaux... ». Le cluster « Industries créatives et culturelles » a pour sa part initié le premier acte d'Affinités (qui préfigure la Biennale du design qui aura lieu en 2020) le 13 novembre 2018 qui a réuni plus de 350 participants.

MÉTROPOLE ET RÉGION UNIES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

Signé le 26 septembre 2018, le Pacte offensive-croissance-emploi (POCE) 2018-2021 associe la Région Grand Est et la Métropole du Grand Nancy en faveur d'objectifs de croissance, de compétitivité et d'emploi. Agir de façon concertée et complémentaire : tel est l'objectif de ce contrat de partenariat qui fixe des priorités à caractère économique en cohérence avec le Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

Dans ce cadre, a été mis en place le Conseil Métropolitain de l'Économie et de l'Innovation (CMEI) qui s'appuie sur un nouveau mode de gouvernance multipartite associant l'ensemble des partenaires (État, Région,

LE CHIFFRE



2 558

C'EST LE NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES SUR LE TERRITOIRE DU GRAND NANCY EN 2018, SOIT UNE HAUSSE DE 34,2%* PAR RAPPORT À 2017. UN VRAI BOOM PAR RAPPORT AU RESTE DU TERRITOIRE, PUISQUE LA MÉTROPOLE ENREGISTRE UNE AUGMENTATION DEUX FOIS PLUS FORTE QU'EN PROVINCE (+14,1%) OU QUE DANS LE GRAND EST (+15%). LE TAUX GLOBAL DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES ATTEINT DÉSORMAIS 16,5%, SOIT 4 POINTS DE PLUS QU'EN MOYENNE DANS LA RÉGION.

CE SONT LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES QUI ONT PARTICULIÈREMENT LA COTE (+38,8%), TOUT COMME LE RÉGIME DE MICRO-ENTREPRENEUR QUI A DOUBLÉ EN UN AN (1131 NOUVELLES IMMATRICULATIONS EN 2018 CONTRE 731 EN 2017). LE SECTEUR DES SERVICES ARRIVE EN TÊTE DES CRÉATIONS (532), SUIVI PAR LES TRANSPORTS (505 NOUVELLES ENTREPRISES EN 2018).

*Chiffres INSEE.

UN PACTE AVEC LES 9 ATP

La démarche « une Association, un Territoire, un Projet » initiée dès 2006 par le Grand Nancy contribue à dynamiser neufs grands sites économiques de la Métropole. Dans le cadre de la stratégie de développement économique, un nouveau mode de gouvernance et d'animation a vu le jour sous la forme d'un pacte de confiance, responsable et collaboratif 2017-2020. Les 9 ATP partagent avec le Grand Nancy les mêmes objectifs : bâtir une Métropole entreprenante, innovante, compétitive et solidaire tout en renforçant son attractivité. En 2018, le Grand Nancy a accordé 178 000 € de subventions aux ATP.

Les ATP représentent aujourd'hui un poids économique significatif pour la Métropole (plus de 9 000 établissements et 72 000 emplois). Les services du Grand Nancy ont mené une étude ayant évalué la fiscalité des entreprises de la Métropole à près de 124 M€. Les entreprises situées sur les sites ATP contribuent à elles seules à 46 % du produit fiscal perçu par la Métropole, soit près de 57 M€.

COMMERCE : UNE STRATÉGIE ACTUALISÉE

Adoptée le 13 janvier 2017, la Stratégie métropolitaine de développement commercial a fait l'objet d'un bilan et

d'une actualisation en concertation avec les vingt communes de la Métropole, les représentants des chambres consulaires, les acteurs économiques, les associations de commerçants et l'agence Scalen. Le nouveau plan d'action 2019-2020 a pour objectif de maintenir un appareil commercial équilibré, performant, ainsi qu'une offre attractive. Cela se traduit par exemple par une prise en compte accrue de la dimension « développement durable » des projets et par l'accent porté sur des actions innovantes pour mieux répondre aux nouvelles attentes des consommateurs.

LE TOURISME, FACTEUR CLÉ DE RAYONNEMENT

Levier important en matière d'attractivité, le tourisme fait partie des compétences métropolitaines. Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'Office de tourisme de Nancy est devenu métropolitain en intégrant les compétences de Destination Nancy. Parmi les nouveautés mises en place en 2018 : la carte Nancy City Pass qui permet aux touristes de bénéficier de tarifs avantageux pour différents musées ainsi que de réductions chez des commerçants.

« 1,8 milliard d'euros, c'est le chiffre d'affaires dégagé par le commerce au sein de la Métropole »

EN BREF

LE BUREAU DES TOURNAGES

Pour développer l'attractivité du territoire, la Métropole contribue au Bureau des tournages dont la mission consiste à soutenir la réalisation sur son territoire de longs et courts-métrages ainsi que de fictions télévisées. Ce fonds, abondé par la Région et la Métropole (à hauteur de 20 000 € par an), a contribué en 2018 à accueillir le tournage de « Meurtres en Lorraine » avec Stéphane Bern ou encore le court-métrage de Panayotis Pascot intitulé « Merci de votre visite ».

1 200 VISITEURS AU JOBLAB

Créé en 2016 à l'initiative de la Maison de l'emploi du Grand Nancy, le forum JobLab a rencontré un vif succès lors de sa dernière édition qui s'est déroulée le 27 novembre 2018 au Centre Prouvé. Ce grand rendez-vous de l'emploi et de la formation numérique a attiré 1 200 visiteurs qui ont pu parcourir les quatre villages thématiques, aller à la rencontre des 50 exposants ou assister aux 10 conférences et tables rondes. En une journée, 350 entretiens d'embauche ont été réalisés.

VALORISATION DES MÉTIERS D'ART

La Métropole a impulsé, courant 2017, la création d'une ambitieuse manifestation, regroupant les Salons Habitat Déco, Métiers d'Art et Antiquaires, organisée par Destination Nancy et qui vient s'agréger à l'action métropolitaine en faveur des métiers d'Art (Journées Européennes des Métiers d'Art...).



Tournage du court-métrage « Merci de votre visite » de Panayotis Pascot, porte de la Craffe à Nancy.

SOUTENIR L'INNOVATION PAR L'EXPÉRIMENTATION

LA MÉTROPOLE AGIT EN TANT QUE LEVIER POUR FAVORISER LES EXPÉRIMENTATIONS CONDUITES PAR LES ENTREPRISES, EN CRÉANT NOTAMMENT UN DISPOSITIF D'EXPÉRIMENTATION URBAIN. OBJECTIF : SOUTENIR LA CROISSANCE DES ENTREPRISES INNOVANTES EN LEUR PERMETTANT DE TESTER LEUR PRODUIT OU SERVICE EN « CONDITIONS RÉELLES » AVANT LEUR MISE SUR LE MARCHÉ.

E-PLUME

Premier bénéficiaire de ce dispositif d'expérimentation, ce projet, mené avec un consortium de 3 TPE, La Plateforme numérique Unifiée pour la Maîtrise Énergétique a pour but de mieux maîtriser les dépenses énergétiques via l'analyse de données de consommation en temps réel. Trois sites gérés par le Grand Nancy, le stade Marcel Picot, le Muséum-Aquarium et le siège de la Métropole, en bénéficient.

« OH MY GOETHE ! »

Porté conjointement par la Métropole et le Goethe-Institut, ce laboratoire créatif et culturel a développé deux projets, l'un sur l'architecture PopUp, d'une part, et l'autre est un festival de musique transfrontalier, d'autre part. La Métropole a octroyé une bourse de 10 000 € à chacun des projets.

OHMG!

OH MY GOETHE !

LABORATOIRE CULTUREL ET CRÉATIF FRANCO-ALLEMAND

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE



L'écologie industrielle et territoriale (EIT), par l'optimisation des flux de ressources (matières, eau, énergie, mais aussi ressources humaines et services) constitue une réponse concrète à l'enjeu la sobriété énergétique comme un levier de leur compétitivité.

Dans ce cadre, la Métropole a lancé, en partenariat avec la Banque des Territoires et l'appui de l'agence Scalen, une consultation pour préfigurer une démarche d'EIT sur son territoire. Par ce travail, le Grand Nancy entend également se positionner sur les futurs appels à projets « Économie circulaire » de l'Ademe et du Conseil régional Grand Est.



Le dispositif e-Plume a été mis en place au stade Marcel Picot.

TANGO & SCAN

La Métropole a renouvelé sa participation à cet appel à projets en 2018 à hauteur de 32 000 €. Trois lauréats ont été désignés pour des projets de recrutement de professionnels des Technologies de l'information, de culture d'aromates intégrée à la cuisine des restaurateurs et de développement d'une application informatique spécifique aux AMAP.

LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE HENRI-POINCARÉ

Fruit d'un travail de réflexion et d'étude de deux ans, la SEM Henri-Poincaré a été installée le 19 juin 2018 à l'occasion de son assemblée générale constitutive, et immatriculée le 29 novembre 2018. Elle dispose d'un capital de 550 000 €, abondé par la Métropole du Grand Nancy et 19 partenaires publics et privés impliqués dans l'innovation métropolitaine. La SEM a pour objet l'animation de l'écosystème d'innovation et le développement du Technopôle Henri-Poincaré. La SEM s'attachera ainsi à coordonner les actions des différents intervenants métropolitains de l'innovation, à développer la communauté de l'innovation sous la bannière « Grand Nancy Innovation » et à faciliter le parcours résidentiel des entreprises innovantes du territoire.

NUMÉRIQUE : UN ÉCOSYSTÈME CAPITAL

AVEC LA LABELLISATION CAPITALE FRENCH TECH, LA FILIÈRE NUMÉRIQUE DU GRAND NANCY PREND UNE NOUVELLE DIMENSION. OBJECTIF DE LA MÉTROPOLE : STIMULER L'ÉMERGENCE DE PROJETS ET ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DES ENTREPRISES INNOVANTES.

CAPITALE FRENCH TECH
French Tech **EAST**

LORNTech DEVIENT CAPITALE FRENCH TECH

Les écosystèmes LORnTECH, French Tech Alsace et French Tech Strasbourg, unifiés sous le nom « French Tech East », ont été labellisés parmi les 13 capitales French Tech, désignées au niveau national en avril 2019. Une nouvelle étape dans la coordination du soutien à l'écosystème numérique porté par le Sillon lorrain.

PASS FRENCH TECH : UN LAURÉAT NANCÉIEN

Grâce à la démarche LORnTECH, les entreprises du numérique du territoire peuvent décrocher le Pass French Tech, un programme national destiné à accompagner l'hyper-croissance des sociétés à fort potentiel de développement. En 2018, l'entreprise nancéienne Netlooks qui fabrique des Lunettes sur mesure a été désignée lauréate du Pass French Tech.

LE TOTEM COMME EMBLÈME

Lieu emblématique de LORnTECH, le bâtiment Totem verra le jour en 2021 sur le Technopôle Renaissance à Nancy. Sa construction a débuté en 2018. Conçu par le cabinet Breda Architecte, le site de 2 600 m² regroupera l'offre de services à destination des startups LORnTECH (hébergement, accélération, FabLab...), il accueillera différents services (coworking, showroom, événements...) et constituera un pôle d'animation de l'écosystème numérique.

NUMÉRIQUE : CAP SUR L'INCLUSION !

32 % des Français déclarent ne pas être en mesure de réaliser seuls leurs démarches sur Internet. Pour les accompagner et agir en faveur de l'inclusion numérique, la Métropole du Grand Nancy travaille avec un grand nombre de partenaires : la Maison de l'Emploi, l'ensemble des communes, de nombreux acteurs associatifs ou encore la start-up We Tech Care issue d'Emmaüs Connect... L'installation en avril 2019 à Nancy d'un atelier numérique de Google (le 3^e en France) propose notamment des formations web gratuites pour les débutants. Par ailleurs, la Fondation Humanisme numérique initiée par le Président de la Métropole, a été installée le 28 janvier 2019 à Paris.

FIBRE OPTIQUE : UNE OFFRE POUR LES ENTREPRISES ET LES PARTICULIERS

Pour offrir un accès au très haut débit, la Métropole déploie depuis 1997 la fibre optique sur son territoire. Par l'intermédiaire de son réseau et de son offre « 100 € > 100 mégas » conclue avec six opérateurs, les TPE et PME peuvent bénéficier de tarifs adaptés pour leur raccordement. Fin 2018, 236 clients avaient souscrit à cette offre et 454 entreprises avaient sollicité d'autres services.

Pour réduire les disparités d'accès à la fibre chez les particuliers, le Grand Nancy a également déployé la fibre optique auprès des habitants (FTTH) des huit communes les moins bien desservies.

Actuellement les taux de pénétration (ratio abonné / nombre de prises) par commune varient de 24 % (débit faible par ADSL) à 5 % pour les communes où le débit sur le cuivre est important (> 5 Mbit/s).

La commercialisation reste dans l'ensemble difficile, faute de l'arrivée des grands opérateurs sur ce réseau.

LA FIBRE EN CHIFFRES

800 km de fibre déployés sur le territoire

859 sites (ou objets) publics raccordés

690 entreprises raccordées

2 368 particuliers raccordés grâce au FTTH

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE



HACKATHON DU BTP

Les 6 et 7 décembre 2018, la filière construction a organisé le « BTP Lab » à l'Autre Canal. Le Prix Étudiant a été remis à l'équipe du projet BTPost pour la création d'une application qui permet la création d'un flux d'informations destiné à connecter les chantiers voisins, pour vendre les surplus de matériaux et les sous-louer lorsqu'ils ne sont pas utilisés et optimiser leur livraison. Un projet qui s'inscrit dans une logique d'économie circulaire.



UNE MÉTROPOLÉ UNIVERSITAIRE

LE GRAND NANCY ACCUEILLE 51 000 ÉTUDIANTS, SOIT 1 HABITANT SUR 5, ET UNE COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE DE 6 000 PERSONNES. SES LABORATOIRES DE RECHERCHE ET LEURS ÉQUIPEMENTS SONT RÉPUTÉS DANS LE MONDE ENTIER, À L'INSTAR DU TUBE DAUM (DISPOSITIF D'ÉLABORATION ET D'ANALYSE SOUS ULTRAVIDE DE NANO MATÉRIAUX) DE L'INSTITUT JEAN-LAMOUR SUR LE CAMPUS ARTEM.



CAMPUS BRABOIS-SANTÉ

Le nouveau campus Biologie-Santé a été officiellement inauguré le 2 octobre 2018. Ce projet immobilier phare du Plan Campus Lorrain a été marqué par la construction de 14 900 m² de bâtiments neufs. Ces locaux ont permis le déménagement des facultés de pharmacie et d'odontologie et leur installation au voisinage direct de la faculté de médecine et du CHRU. En comptabilisant les importants travaux de réhabilitation de la faculté de médecine, l'investissement total atteint 67,3 millions d'euros. Le campus renouvelé accueille désormais près de 8 000 étudiants et environ 700 personnels. Ce pôle d'excellence (formations universitaires, recherche en biologie-santé...) s'inscrit dans la dynamique voulue par la Métropole pour le Technopôle Henri-Poincaré, afin de favoriser les croisements entre recherche fondamentale et économie.

LA THÉRAPIE GÉNIQUE CONTRE LES LEUCÉMIES

L'innovation constitue un axe majeur de la stratégie du Grand Nancy en matière de développement économique. L'enjeu consiste à valoriser les atouts du territoire en recherche et développement, afin de générer de la croissance pour les entreprises.

Grâce à des équipements acquis avec le soutien du Grand Nancy, les recherches sur la thérapie génique conduites par le Professeur Danièle Bensoussan et le Docteur Cancérologue Marie-Thérèse Rubio ont permis d'élaborer en 2018 un médicament innovant contre les leucémies graves. Le CHRU sera le seul établissement du Grand Est et de Bourgogne Franche-Comté à proposer la thérapie CAR-T-Cell destinée aux patients réfractaires à tous les traitements.

PREMIER PRIX DOCTEUR-ENTREPRENEUR

La Métropole a initié le Prix Docteur-Entrepreneur, afin de mettre à l'honneur un docteur ayant conduit, outre sa thèse, un projet de création d'entreprise au sein du Pôle Entrepreneuriat Étudiant de Lorraine (PEEL), de l'Incubateur Lorrain ou d'autres structures partenaires du Grand Nancy. La première remise du Prix (1500 €) organisée le 10 décembre 2018 dans les locaux du PEEL a salué les travaux d'Amine Chaabouni, ingénieur et docteur en Automatique, Traitement de signal et des images et Génie informatique au sein du CRAN (Centre de Recherche en Automatique de Nancy) à l'Université de Lorraine. Entré dans le programme Global Incubation de « Lorraine Université d'Excellence » en avril 2018, Amine Chaabouni devrait voir son projet de création d'entreprise de compression et de tatouage de vidéos aboutir à la fin du 1^{er} semestre 2019.

VIE ÉTUDIANTE

BULLE
D'EXPRESSION **CVE**

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE

Le développement de la vie étudiante constitue une priorité pour la Métropole. C'est dans cet esprit que le Grand Nancy a créé en 2009 un Conseil de la Vie Étudiante (CVE), une instance de participation et de co-construction.

Cette instance composée de 36 membres issus du monde universitaire, constitue un lieu de propositions et de solutions au service de la qualité de vie des étudiants. Elle a été élue à l'unanimité le 8 novembre 2018 lors de la séance plénière d'ouverture, sa nouvelle présidente Élodie Souama. Originnaire de Toulouse, cette étudiante au département d'orthophonie de Nancy animera l'instance durant deux années universitaires. La séance d'ouverture a également été l'occasion de revenir sur les travaux menés par le Conseil durant sa précédente session (Nouveau Tramway, harcèlement de rue, projets dans le cadre de la démarche d'attractivité de la Métropole...) et d'évoquer les pistes d'action possibles.

Le campus Brabois-Santé renouvelé accueille 8 000 étudiants.

FOLLE JOURNÉE DE L'ARCHITECTURE

La Métropole est partenaire de la Folle Journée de l'Architecture organisée chaque année par l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy. Sa 10^e édition, le 18 octobre 2018, a été marquée par une affluence record, avec près de 2 500 personnes venues « jouer à l'architecte » sous la Grande Halle Renaissance. L'événement à destination du grand public offre également l'opportunité à des jeunes diplômés de conduire une première expérience de maîtrise complète d'un projet. Fabien Delépée, Ugo Elter, Alice Thomas et Eddy Tisserand (collectif Hobo) ont réalisé la scénographie de la trentaine d'ateliers ludiques et pédagogiques sur le thème « patrimoine et architecture » en écho à l'Année européenne du patrimoine. Les scolaires et collégiens étaient également associés à cette journée.

24 HEURES DE STAN

La course de chars des 24 Heures de Stan organisée place de la Carrière est un rendez-vous incontournable de la vie étudiante à Nancy. Plus de 40 000 personnes se sont rassemblées les 26 et 27 mai 2018 pour participer à cet événement festif initié en 1966 par les élèves de l'ENSAIA (École Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires).

BIENVENUE À « CAMPUS NANCY »

Aider les nouveaux étudiants à préparer leur rentrée dans les meilleures conditions demeure une des préoccupations de la Métropole. À ces fins, le Grand Nancy et son Conseil de la Vie Étudiante ont organisé le 7 juillet 2018 la 3^e édition de la Journée d'information post-bac « Campus Nancy » dans les Salons de l'Hôtel de Ville de Nancy. Son objectif : faire connaître aux nouveaux bacheliers et à leurs parents les services et offres existants : logement, mobilités, aides sociales, vie citoyenne et associative, emplois étudiants ou encore activités sportives et culturelles.



GRANDS PROJETS POUR L'ATTRACTIVITÉ ET LE RAYONNEMENT DE LA MÉTROPOLE

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN SE DÉCLINE AU TRAVERS DE GRANDS PROJETS PORTÉS PAR LE GRAND NANCY TELS QUE L'ÉCOQUARTIER NANCY GRAND CŒUR, LE CAMPUS ARTEM, LE TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ ET GRAND NANCY THERMAL.



Exposition sur le futur complexe aqua-ludique et sportif, mise en place dans le cadre de journées portes ouvertes.

GRAND NANCY THERMAL, UN ATOUT INCONTESTABLE POUR LA MÉTROPOLE

Grand Nancy Thermal témoigne de l'ambition métropolitaine de développer son attractivité et son rayonnement. Implanté sur le site historique de la piscine ronde, l'établissement accueillera en 2023 un complexe aqua-ludique et son centre thermal. Il proposera une large gamme de prestations accessibles à tous les publics et accueillera des curistes dans des bassins alimentés en eau thermale.

Lancée en mai 2016, la consultation relative au projet Grand Nancy Thermal a abouti en juillet 2018 au choix du délégataire de service public chargé de la conception, de la construction, de l'exploitation et du financement du projet. Il s'agit de la société Grand Nancy Thermal Développement qui regroupe notamment Bouygues Bâtiment Nord-Est, en charge de sa construction et la société Valvital qui assurera l'exploitation et l'entretien du futur site.

UNE ÉTAPE MAJEURE POUR LE TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ

Le Technopôle Henri-Poincaré (THP) a connu en 2018 une étape majeure de son déploiement. Composé du Plateau de Brabois, du Vélodrome-Val de Villers, du campus Artem, ce vaste ensemble de 550 hectares concentre une part importante de l'innovation et du développement économique de la Métropole. Le lancement officiel du Technopôle

Henri-Poincaré a eu lieu le 19 juin 2018, lors d'un séminaire. En parallèle la Société d'Économie Mixte Henri-Poincaré a été créée. Son rôle ? Prendre en charge le Développement de l'innovation pour l'ensemble du Grand Nancy. Autre fait marquant : la montée en puissance du CHRU et de l'Université de Lorraine, avec la construction d'un laboratoire de biologie commun au CHRU et à l'ICL, l'ouverture du campus Biologie-Santé et l'achèvement de l'Institut Jean-Lamour, inauguré officiellement en avril 2019 sur le campus Artem.

NANCY GRAND CŒUR POURSUIT SON AMÉNAGEMENT



En 2018, le quartier de la gare a poursuivi son aménagement urbain à travers la commercialisation de la ZAC Nancy Grand Cœur, la réalisation des voiries et réseaux et l'aménagement des nouveaux espaces publics : Quai vert, rue Edmonde-Charles Roux, restructuration du pont des Fusillés, prolongement de la rue Charles III, parking sous voirie... À ce jour, plus de 109 000 m², soit 72 % du programme immobilier de la ZAC, ont été livrés, engagés, ou sont en cours de construction. Par ailleurs, l'étude de réalisation de la dernière phase de la place Simone Veil, a été initiée en 2018 dans le cadre de l'aménagement de l'îlot urbain Thiers. Enfin, une première étude de faisabilité a été lancée courant 2018 en vue d'aménager à terme les terrains SNCF en contrebas du viaduc Kennedy.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

FOCUS

LA PLATEFORME SVS



La Plateforme SVS (Sciences de la Vie et de la Santé) de Brabois accueille des entreprises spécialisées qui contribuent directement au développement durable grâce aux produits qu'elles mettent au point :

- **BioLie** produit des ingrédients naturels par une technologie d'extraction enzymatique, alternative aux solvants d'origine chimique.
- **Natual** conçoit des produits alimentaires à base de curcuma et de gingembre, issus de l'agriculture biologique.
- **PAT** produit des actifs innovants à destination des marchés cosmétiques, pharmaceutiques et agrochimiques.
- **Etap** réalise des études précliniques notamment dans le domaine de la nutrition-santé, afin de prouver l'efficacité de certains produits naturels sur la santé.



La première tranche du Quai vert de Nancy Grand Cœur a été ouverte au public en novembre 2018.



AQUA PÔLE DES PISCINES POUR TOUS

LA MÉTROPOLE ASSURE LA GESTION DES NEUF PISCINES IMPLANTÉES SUR SON TERRITOIRE. GRÂCE À SES LARGES PLAGES D'OUVERTURE ET À SON OFFRE D'ANIMATIONS DIVERSIFIÉE, L'AQUA PÔLE ACCUEILLE TOUS LES PUBLICS, DES BÉBÉS JUSQU'AUX SENIORS.

2,39 M€ DE RECETTES : UN CHIFFRE STABLE

En 2018, l'Aqua Pôle a enregistré plus de 830 000 entrées et a généré 2,39 M€ de recettes, un chiffre stable par rapport à l'année précédente, malgré la fermeture de la piscine ronde Grand Nancy Thermal depuis juin 2018 et de la piscine Michel Bertrand, rouverte en mai 2018 suite à sa rénovation. La fréquentation estivale est en nette hausse (+ 34,5 % par rapport à 2017) grâce à l'amplitude horaire élargie, aux aménagements extérieurs proposant espaces pique-nique et détente, ainsi qu'à l'offre d'activités et d'animations comme « Crème Gentilly », soirée festive, sportive et musicale, organisée à la piscine Alfred-Nakache de Nancy-Gentilly ou les « Pool Parties » à la piscine de plein-air Grand Nancy Thermal.



La 2^e édition de Crème Gentilly à la piscine Alfred-Nakache de Nancy-Gentilly.

L'Aqua Pôle poursuit sa modernisation à travers le développement de son site Internet, premier portail en France permettant l'achat et la réservation de services en ligne pour six piscines. Depuis la rentrée 2018, les inscriptions pour les activités d'aquaforme se font en ligne. Cette dématérialisation permet d'éviter une attente trop longue. Un service après-vente a été mis en place afin de répondre aux besoins des usagers, ainsi qu'un tutoriel d'aide sur YouTube et sur le site de l'AquaPôle.

L'année 2018 a également été marquée par l'augmentation des activités aquatiques, portant à une centaine le nombre de créneaux Aquaforme et École de natation. Une offre diversifiée qui ne néglige pas l'accessibilité des personnes handicapées, l'Aqua Pôle étant labellisé « Tourisme et Handicap ».

DÉVELOPPEMENT
DURABLE

FOCUS

LE TRI À LA PISCINE



Les gestes de tri que nous faisons à la maison se font aussi à l'extérieur ! Par exemple, toutes les piscines de la Métropole sont équipées pour le tri des déchets, que ce soit dehors (dans le cas où la piscine a également un accès espace vert) ou à l'intérieur (à côté des distributeurs de boissons ou près des vestiaires).

Rappelons enfin qu'une campagne de communication autour des conditions d'hygiène a été diffusée et déclinée sous forme de jeu de cartes pour les plus jeunes. Des poubelles de tri sélectif ont également été installées afin de sensibiliser usagers comme agents au développement durable.

RÉOUVERTURE DE LA PISCINE MICHEL BERTRAND

Après un chantier de grande ampleur, pour un montant total de 850 000 €, la piscine Michel Bertrand à Vandœuvre-lès-Nancy a rouvert ses portes le 7 mai 2018. Le système de ventilation a été renouvelé afin d'améliorer la qualité de l'air, et la réfection des toitures a permis de réduire les consommations énergétiques du bâtiment. D'autres travaux ont été engagés, comme le traitement acoustique du hall bassin ou le remplacement de l'éclairage.

À l'échelle de l'ensemble de l'Aqua Pôle, c'est une enveloppe de 1,7 M€ qui a été consacrée en 2018 à des travaux de maintenance pour permettre l'exploitation des établissements. Ainsi, la piscine olympique Alfred-Nakache de Nancy-Gentilly a bénéficié de travaux de rénovation de sa toiture ou encore différents structurels au niveau du bassin. Du côté du Lido à Tomblaine, l'espace forme situé au 1^{er} étage du site a fait l'objet d'études de maîtrise d'œuvre. Elles ouvriront dès cette année sur un projet de rénovation et d'extension.



De nombreuses activités d'aquaforme sont proposées sur l'ensemble de l'Aqua Pôle.

SPORTS, CULTURE ET LOISIRS UNE MÉTROPOLE ACTIVE

GESTION DES GRANDS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, MAIS AUSSI DU ZÉNITH ET DU CONSERVATOIRE RÉGIONAL, SOUTIEN AUX CLUBS SPORTIFS PROFESSIONNELS ET DE HAUT NIVEAU, ACCUEIL ET PROMOTION D'ÉVÉNEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX : LE GRAND NANCY CONTRIBUE AU RAYONNEMENT DE SON TERRITOIRE.



L'Euro féminin de Handball a été un événement sportif marquant en 2018 pour la Métropole.

L'INVESTISSEMENT DANS LES GRANDS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

En 2018, la Métropole a poursuivi son programme d'investissement et de maintenance dans les grands équipements sportifs, en consacrant une enveloppe de 3,2 M€ à l'entretien courant de ces sites, mais aussi à la mise en œuvre de quelques opérations remarquables. Ainsi, à l'occasion de l'organisation de l'Euro féminin de Handball, le Palais des Sports Jean-Weille a bénéficié de la rénovation de sa sonorisation et de son éclairage, avec l'installation de projecteurs LED moins énergivores. Après la pose d'un terrain naturel hybride au stade Marcel-Picot à la place de la pelouse synthétique, de nouveaux travaux ont été menés : maintenance

de la sonorisation, remplacement des sols des buvettes et aménagements extérieurs d'accessibilité. Quant au Parc des Sports de Vandœuvre-lès-Nancy, il a été décidé de procéder à la restructuration du parquet, au renouvellement de l'éclairage de la grande tribune et à l'amélioration du système de vidéosurveillance. À noter également qu'une cage de lancer de marteau a été installée au stade Raymond-Petit à Tomblaine.

LE SOUTIEN AU SPORT PROFESSIONNEL ET DE HAUT NIVEAU

Les trois clubs de sport professionnel (AS Nancy Lorraine, SLUC Nancy Basket et Grand Nancy Métropole Handball) ainsi que les deux clubs de sport de haut niveau (Vandœuvre Nancy Volley-Ball et Grand Nancy Volley-Ball) de la Métropole s'engagent à promouvoir un projet sportif durable, visant des objectifs d'excellence et de promotion du sport en direction du plus grand nombre. Pour la saison 2018-2019, le Grand Nancy a consacré une enveloppe globale de 2,4 M€ au sport professionnel, ainsi que 290 000 € au sport de haut niveau.

Cette saison a été marquée par une hausse de la fréquentation des matchs du Grand Nancy Métropole Handball qui s'est qualifié en finale de la Coupe de France contre Dunkerque Handball. Le SLUC Nancy Basket a terminé à la 3^e place du classement, tandis que le club féminin du Vandœuvre Nancy Volley-Ball a évolué au plus haut niveau. Malgré un début de saison compliqué pour l'AS Nancy Lorraine, l'arrivée du nouveau président Jean-Michel Roussier et de l'entraîneur Alain Perrin a permis d'amorcer un nouveau souffle pour l'équipe qui se maintient en Ligue 2.

Suite à l'accueil de l'Euro féminin de Handball en 2018 au Palais des Sports Jean Weille, environ 150 acteurs du monde sportif ont participé à un colloque autour du sport féminin, axé sur trois défis : développer la pratique féminine, lutter contre les discriminations et promouvoir et valoriser le sport féminin.

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

De grands temps forts ont marqué l'année 2018. Le Palais des Sports Jean Weille a accueilli 43 000 spectateurs rassemblés pour l'Euro féminin de Handball, ainsi que le match de qualification à la Coupe du monde 2019 de basket France-Belgique. Parmi les autres manifestations, citons le Semi-marathon du Grand Nancy, le Meeting Stanislas-Nancy « Pro Athlé Tour 2018 », le tournoi international professionnel de tennis ITF « Future de Lorraine », le tournoi de rugby à 7 masculin et féminin Stanislas Sevens ou encore la Golden European League de volley-ball féminin et l'Open Fémina de volley-ball, confirmant l'engagement de la Métropole dans la promotion du sport féminin.

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

PHOTOVOLTAÏQUE AU CENTRE ÉQUESTRE



Avec la volonté d'augmenter la part des énergies renouvelables sur son patrimoine, la Métropole a installé des capteurs photovoltaïques sur la toiture du manège à poneys du Centre équestre de Nancy-Brabois (CENB). Cette installation d'une surface de 400 m² produit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de près de 30 foyers (hors chauffage et eau chaude sanitaire).

De plus, elle évite le rejet de plus de 6 tonnes de CO₂ par an, soit la pollution émise par 5 véhicules parcourant 10 000 km/an. Le temps de retour sur investissement pour cette installation est d'environ 15 ans.

La Métropole apporte son soutien aux clubs et associations sportives locales à travers de nombreux rendez-vous, comme Run'in Park à Heillecourt, marathon exclusivement féminin, le triathlon Alain Pierron à Laneuveville-devant-Nancy, les courses de Saint-Nicolas à Nancy (plus de 3 400 coureurs) ou encore Courir pour Octobre Rose (plus de 6 800 participantes).



Orelsan et Nekfeu ont réuni près de 23 000 spectateurs en plein air.

ZÉNITH DU GRAND NANCY

En 2018, le Zénith du Grand Nancy a accueilli plus de 132 000 spectateurs (une fréquentation en légère baisse) pour 35 événements, dont cinq manifestations privées. La venue de nombreux artistes a permis de renforcer la visibilité de l'établissement et le rayonnement du territoire. Les groupes Indochine et Imagine Dragons sont montés sur la scène de l'amphithéâtre de plein air, tout comme Orelsan et Nekfeu. D'autre part, l'année 2018 a été consacrée à la préparation du nouveau contrat de délégation de service public, sous la forme d'une concession de service public pour une durée de 25 ans, entre la Métropole et le groupement des sociétés S-Pass, Vinci Construction France, IDEX, la CDC et Newanglecapital. Le contrat prévoit des travaux d'envergure pour un montant de 10,4 M€, avec l'extension de la scène et le réaménagement de l'amphithéâtre extérieur (création d'une régie, d'une zone VIP et d'une plateforme pour les personnes à mobilité réduite).

GOLF GRAND NANCY PULNOY

Inauguré en 1993 sur le territoire des Plaines Rive Droite, le golf Grand Nancy Pulnoy se déploie sur un espace de 70 hectares. L'établissement est exploité dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif conclu entre le Grand Nancy et la SA Golf public de Nancy Pulnoy, qui intègre une enveloppe d'investissement de l'ordre de 3,8 M€. Ce contrat a vu un avenant en 2017 afin de permettre à la société de réaliser des forages pour optimiser son approvisionnement en eau. Un chantier qui s'est décliné en 2018 et qui est en voie d'achèvement. En parallèle, l'espace de restauration et de séminaire a été finalisé.

Golf de Pulnoy.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

FOCUS

ÉQUIPEMENT EN ÉCLAIRAGE LED



Le COSEC de Tomblaine accueille prioritairement des scolaires mais aussi des associations sportives. Cet équipement sportif de la Métropole se compose de deux grandes salles de gymnastique d'une superficie totale de 3 900 m². Pour obtenir l'éclairage de 500 lux nécessaire à l'homologation de l'établissement par la Fédération de basket, l'éclairage a été renouvelé par des luminaires led. Ceux-ci permettent à la fois de diminuer la puissance appelée et de réguler leur flux lumineux en fonction des activités : un détecteur de présence éteint les luminaires lors d'absences prolongées, et des sondes régulent le flux lumineux en fonction des apports solaires en mesurant la luminosité au sol. Grâce à ces dispositifs, une diminution de 33 % des consommations d'énergie a été enregistrée soit 33 MWh économisés et 6,2 t de CO₂ évitées chaque année, avec à la clé, des économies financières qui permettent d'amortir le dispositif sur 8 ans !

CAMPING INTERNATIONAL DU GRAND NANCY « LE BRABOIS »

Situé sur le territoire du Plateau de Brabois à Villers-lès-Nancy, le camping international du Grand Nancy « Le Brabois » a enregistré en 2018 plus de 29 800 nuitées, pour un chiffre d'affaires global de 335 000 € (baisse de 3 % par rapport à 2017).

Parmi les nouveautés de l'année 2018, signalons la mise en place d'un mobil-home accessible aux personnes à mobilité réduite et la nouvelle ouverture tardive du restaurant du camping, sans oublier l'investissement majeur du délégataire de service public : la construction d'une piscine couverte chauffée, de bains à remous et d'un espace solarium, pour un investissement de 0,6 M€ en 2018. Ces équipements seront fonctionnels pour la saison 2019. Le volume total des investissements à la charge du délégataire sur l'ensemble de la concession s'élève à 1,4 M€.

CONSERVATOIRE RÉGIONAL DU GRAND NANCY

Dispensant les enseignements spécialisés de la musique, de la danse et du théâtre, le Conservatoire régional du Grand Nancy compte une centaine de professeurs et environ 1500 élèves pour l'année 2018-2019. Le nouveau projet d'établissement, adopté pour la période 2017-2022, se décline autour de sept axes : poursuite de l'évolution de la formation musicale, renforcement de l'action culturelle, création de nouveaux dispositifs pédagogiques, mise en place d'un projet numérique...

En 2018, le Conservatoire a accueilli 15 000 spectateurs pour 130 manifestations : concerts exceptionnels de l'orchestre symphonique au Centre de congrès Prouvé à Nancy et à Karlsruhe avec le pianiste Romain Descharmes, Journées de la harpe, classes de maîtres avec des artistes renommés, en partenariat avec l'Opéra national de Lorraine et le CCN-Ballet de Lorraine, concert de remise des distinctions salle Poirel ou encore Porgy and Bess de Gershwin, interprété par le Big Band Jazz du Conservatoire et l'orchestre à cordes du Badisches Konservatorium de Karlsruhe.

En parallèle, l'établissement s'est doté d'un nouveau piano de concert pour son auditorium, permettant de poursuivre ses missions de diffusion de la culture en lien avec des concertistes de haut niveau.

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

LES SCIENCES EN PARTAGE

RICHESSSE PATRIMONIALE ET CULTURELLE, PROGRAMMATION RICHE ET VARIÉE : LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE LA MÉTROPOLE S'APPUIE SUR TROIS ÉTABLISSEMENTS, COGÉRÉS AVEC L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE, ET UN TISSU ASSOCIATIF DYNAMIQUE.



Dans le cadre des Défis du Bois 3.0, 10 microarchitectures ont été conçues par des étudiants de l'École nationale supérieure des technologies et industries du bois et de l'École d'architecture de Nancy, avec les Compagnons du Devoir. Ces installations durables ont attiré de nombreux visiteurs, tout comme l'exposition Playmobil et plantes cultivées, présentée pendant les Journées Européennes du Patrimoine.

En parallèle, le Jardin botanique a proposé au public d'assister à la fabrication ancestrale de charbon de bois, de participer à un week-end consacré à l'histoire des plantes cultivées ou encore de découvrir les expositions « Bébés nénuphars » et « Des arbres à la musique », organisée en partenariat avec le Musée de la Lutherie de Mirecourt. À partir de décembre 2018, « Vivez l'effet papillon » a offert aux visiteurs une immersion dans une serre d'une centaine de papillons.

MUSÉUM-AQUARIUM DE NANCY

Labellisé Patrimoine du XX^e siècle et classé monument historique, le Muséum-Aquarium de Nancy a enregistré en 2018 plus de 100 800 entrées, dont 6 800 dans l'amphithéâtre Lucien-Cuénot. L'art urbain de Teuthis et Runs, les illustrations naturalistes de Ji Young Demol Park ou encore l'exposition Nuit, en partenariat avec le parcours 6 week-ends d'art contemporain, ont permis de mêler art et science. La fête du morse a montré cet animal sous un nouveau jour, tandis que les soirées inopinées ont rassemblé un public adulte de plus de 1300 personnes. L'établissement participe également aux événements nationaux tels que les Journées Européennes du Patrimoine ou encore la Nuit Européenne des musées. Parmi les événements remarquables de l'année, le Muséum-Aquarium a inauguré une animation numérique mettant en valeur la façade du bâtiment : un projet réalisé en partenariat avec les étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Art et de Design de Nancy dans le cadre du programme de coopération transfrontalière Interreg « Pierres numériques ».

À noter enfin qu'en 2018, le Muséum-Aquarium s'est préparé à un chantier d'envergure : la restructuration complète de son hall d'accueil, avec l'aménagement d'une boutique, d'un vestiaire et d'une zone de convivialité, ainsi que la création d'un espace pédagogique. Les équipes profitent de la fermeture de l'établissement, de mars jusqu'à l'automne 2019, pour repenser entièrement le parcours de visite des galeries d'aquariums.

JARDIN BOTANIQUE DU GRAND NANCY

Au cœur du Technopôle Henri-Poincaré à Villers-lès-Nancy, le Jardin botanique du Grand Nancy a accueilli près de 103 000 visiteurs en 2018, un chiffre de fréquentation record (+ 10 % par rapport à 2017) dû aux nombreux événements qui ont ponctué l'année, ainsi qu'à l'élargissement des horaires d'ouverture. À noter que le site du Chitelet dans les Vosges a retenu l'attention de 11 500 personnes.

L'exposition consacrée à la conception et la construction de la Dame de fer à été un véritable succès.



MUSÉE DE L'HISTOIRE DU FER

Avec 19 700 visiteurs dont 2 700 scolaires en 2018, la fréquentation est en forte augmentation au Musée de l'Histoire du fer, labellisé Patrimoine du XX^e siècle et situé au cœur du domaine de Montaigu à Jarville-la-Malgrange et Laneuveville-devant-Nancy. Le château de Montaigu a quant à lui accueilli 1 900 visiteurs.

Grâce à la mutualisation des services avec le Muséum-Aquarium depuis novembre 2018, les animations à destination du jeune public ont été renforcées pendant les vacances scolaires. Les visiteurs ont également plébiscité l'exposition « Tour Eiffel, made in Lorraine », labellisée Année européenne du patrimoine culturel. En parallèle, le musée a produit deux films, réalisés par Arnaud Codazzi, sur les origines lorraines de la Dame de fer et sur la restauration de son tronçon d'escalier.

L'établissement a également participé à la Nuit des musées (jeu autour d'Eiffel avec une association d'étudiants européens), aux Journées nationales de l'archéologie (Viure l'histoire ! Les Gaulois) et le domaine de Montaigu à la manifestation 6 week-ends d'art contemporain.

En parallèle, le Laboratoire d'archéologie des métaux a réalisé des prestations de restauration pour un montant de 155 000 €. Parmi les biens remarquables qui lui ont été confiés, citons la statue du Poilu du monument aux morts de Létricourt ou encore des œuvres issues des musées de Reims, Saintes et Dax.

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

La Métropole a consacré une enveloppe de 62 000 € aux programmes de diffusion des sciences par l'image, de médiation des sciences et d'accès aux recherches, démarches et résultats des sciences.

Parmi les événements soutenus, citons la compétition de films de chercheurs Sciences en lumière, la Biennale internationale de l'image et les conférences et colloques de l'Académie lorraine des sciences. Sans oublier le centre pilote « La Main à la pâte » qui accueille chaque année 60 classes des écoles primaires et forme les élèves à l'investigation scientifique et les professeurs à la pédagogie des sciences et de la technologie.

Dans le cadre des Défis du Bois 3.0, 10 microarchitectures ont été conçues par des étudiants de l'École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois et de l'École d'Architecture de Nancy, avec les Compagnons du Devoir.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

FOCUS

LES DÉFIS DU BOIS 3.0

La Métropole était commanditaire des Défis du Bois 3.0 édition 2018. Ce concours a réuni 10 équipes composées d'étudiants de l'ENSTIB (École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois) et de l'École d'Architecture de Nancy, accompagnées d'un charpentier des Compagnons du Devoir.

Après la remise des prix qui a eu lieu le 26 mai 2018 à Épinal, les œuvres ont été acheminées au Jardin botanique Jean-Marie-Pelt pour être intégrées dans les différentes collections du parc.

Le Grand Prix de cette édition, a été décerné au pavillon de l'eau reine : dans le potager du Jardin botanique, ce pavillon récupère l'eau de pluie en créant un rideau pour une ambiance sonore, lumineuse et ludique.





UNE MÉTROPOLE DE PROXIMITÉ



03

AVEC PLUS DE 600 AGENTS
ŒUVRANT JOUR ET NUIT
POUR LA QUALITÉ DE VIE,
LA MÉTROPOLE S'EFFORCE
D'OPTIMISER L'ENSEMBLE
DE SES SERVICES URBAINS.

VOIRIE

LA CONCERTATION AU CŒUR DES TRAVAUX DE VOIRIE

En lien avec les communes, la Métropole mène chaque année des travaux de maintenance et d'aménagement sur 845 km de voirie, 2 783 500 m² de trottoirs parcourant le territoire.

- **24,34 M€** (dont 21,02 M€ en investissement et 3,32 M€ en fonctionnement) : c'est le budget global attribué aux opérations de voirie et d'ouvrage d'art en 2018 dans les communes.
- **5,21 M€** (dont 2,61 M€ en investissement et 2,60 M€ en fonctionnement) ont été utilisés pour la rénovation et l'entretien de l'éclairage urbain

ENTREtenir ET AMÉNAGER

- Aménagements de voirie : la part de ce budget s'est élevée à 6,69 M€.
- Dans le cadre de programmes élaborés en liaison avec les communes, environ 206 500 m² de chaussée, 12 200 m² de trottoirs, 3 000 m² de pistes cyclables ont été remis en état et 700 éléments de mobilier de protection (potelets ou barrières) ont été posés. Et, suite à des besoins identifiés, 944 demandes d'intervention ponctuelles ont été traitées.
- Les interventions d'entretien ont engendré une dépense totale de 13,40 M€ (dont 10,94 M€ d'investissement et 2,46 M€ de fonctionnement).
- Ouvrages d'art : 2,5 M€ ont été consacrés aux travaux (dont 1,7 M€ en investissement et 0,86 M€ en fonctionnement).

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE



ÉCLAIRAGE URBAIN

Le Grand Nancy travaille avec les communes pour réduire la consommation d'énergie de l'éclairage public. Ainsi, certaines communes sont allées au-delà de l'abaissement de l'éclairage de 30 % entre 22 h et 6 h, en opérant un abaissement supplémentaire atteignant 50 % de la puissance entre 0 h à 5 h. Un test d'extinction complète entre 0 h et 5 h est également en cours, sans retour négatif à ce jour.

Dans le cadre de cette opération, les travaux de remplacement de luminaires, de suivi de consommation d'énergie (réajustement des puissances souscrites), et les abaissements ou extinctions de l'éclairage ont permis de diminuer la consommation de 0,9 GWh en 2018 sur une consommation totale de l'ordre de 18,5 GWh soit près de 5 %.

GRANDES INFRASTRUCTURES DE VOIRIE

DÉVIATION DE MALZÉVILLE

L'opération a vu se poursuivre les travaux d'adaptation du réseau d'assainissement sur la section comprise entre la déchetterie et la rue Pasteur (1,22 M€). En parallèle, suite à la concertation menée en 2016 et 2017, le groupement de maîtrise d'œuvre URBICUS / SUEZ / GEODIS / ON a dessiné le projet d'aménagement de la section de voie nouvelle comprise entre la rue Pasteur et l'avenue Saint-Michel. L'année 2018 a également fait l'objet d'une étude d'impact qui a couvert les quatre saisons. Le dossier sera instruit en 2019.

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

BAISSE DE 4,6% DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE



L'utilisation systématique de matériels performants de type led pour le remplacement et les nouveaux équipements a permis une réduction de 4,6 % de la consommation énergétique (0,89 GWh). D'où un coût de l'énergie légèrement diminué à 2,57 M€ en 2018 pour 4 100 heures de fonctionnement de l'éclairage urbain.

VOIE DE LA MEURTHE

Engagée au sud voici plusieurs années dans le cadre des ZAC Stanislas-Meurthe et Austrasie, l'opération a été dotée, en 2012, d'une section nord fonctionnelle (franchissement du canal et nouvelle voirie jusqu'à la rue Lafayette). Ayant fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique, le projet a pu bénéficier d'une maîtrise foncière nécessaire à sa réalisation. Les derniers échanges de terrains entre le Grand Nancy et SNCF Réseau ont été formalisés fin 2016.

ÉCLAIRAGE URBAIN

Le Grand Nancy gère 43 650 points lumineux (900 de plus qu'en 2017). En 2018, pour son éclairage urbain, la Métropole a consacré 2,61 M€ aux travaux d'investissement et 2,60 M€ à ceux de fonctionnement. Ils ont principalement consisté à de l'entretien sur 6 711 lampes, au remplacement de 3 500 ballasts électroniques et de matériel obsolète (3 045 luminaires, 393 supports).

12 RÉFÉRENTS SUR LE TERRITOIRE

En vue d'assurer le bon état du domaine public et de prendre en compte les demandes d'informations et d'interventions des usagers et des communes, les équipes de la Métropole s'appuient sur 12 référents de territoire. En 2018, sur 21 515 requêtes enregistrées par le Grand Nancy (dont 23 % ont concerné la propreté, 18 % la voirie et 14 % les déchets), 35 % ont été directement recueillies par les référents de territoire. Leur action a notamment contribué à détecter rapidement le mobilier urbain dégradé ainsi que les nids-de-poule et à faire réaliser des opérations de réparation ponctuelle de voiries. Les référents ont suivi environ 2 000 chantiers réalisés par les gestionnaires de réseaux tels que GRDF et Enedis.

6 000 chantiers ont été ouverts dans la Métropole. Ils ont généré 13 000 documents traités par le Grand Nancy dans le cadre de la réglementation anti-endommagement, soit 500 de moins qu'en 2017. Cette baisse de 3,6 % intervient après une augmentation continue sur trois ans.

24,34 M€ ont été consacrés aux opérations de voirie et d'ouvrage d'art sur le territoire de la Métropole en 2018.



EAU ET ASSAINISSEMENT DES OPÉRATIONS MAJEURES POUR L'EAU

MAINTENIR LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE, SÉCURISER SON APPROVISIONNEMENT, OPTIMISER LE FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX ET LUTTER CONTRE LES INONDATIONS : AUTANT D'ENJEUX QUI ONT MOBILISÉ LA MÉTROPOLE EN 2018.

FOCUS

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS



2018 a marqué la finalisation des travaux de renaturation du Grémillon et de gestion des inondations sur le secteur Essey-Brigachta. En parallèle, les études concernant le futur ouvrage de rétention d'eaux pluviales des Plaines Rive Droite se poursuivent. Sur le sillon du Fonteno, les travaux visant à consolider la structure de l'ouvrage et à améliorer sa capacité hydraulique ont débuté.

UNE EAU D'EXCELLENTE QUALITÉ

L'eau potable distribuée dans le Grand Nancy est qualifiée d'« excellente » par l'Agence Régionale de Santé, sur la base de plus de 34 000 paramètres analysés en 2018. Quant au niveau de rendement du réseau de distribution, il se maintient à 84 %, excellence témoignant de la qualité du suivi et de la surveillance exercés par les agents d'exploitation.

FINALISATION DES TRAVAUX DU RÉSERVOIR DU PARC POUILLE

Après achèvement du gros œuvre en 2017, 2018 a été l'année de la finalisation des travaux de construction du réservoir d'eau potable de 30 000 m³ enterré sous le parc Richard-Pouille. La mise en service de l'installation, qui est intervenue en juin 2019, assurera la sécurisation de la distribution d'eau dans la métropole.

ÉTUDES POUR DIVERSIFIER ET FIABILISER LES RESSOURCES

Afin de pouvoir bénéficier, à l'avenir, d'une seconde ressource en eau, devenue indispensable, la Métropole a engagé un programme d'alimentation en eau brute depuis la Meurthe. Les études pré-opérationnelles sont en cours pour un démarrage des travaux courant 2020.

À l'usine Edouard-Imbeaux à Vandœuvre-lès-Nancy, les travaux de construction d'une bache de maturation visant à fiabiliser la reminéralisation de l'eau et sa désinfection ont débuté. La mise en service est prévue début 2020.

CHAUFFAGE URBAIN

LA DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SE POURSUIT

Dans le cadre de sa politique de développement du service public de chauffage urbain, la Métropole a confié à son délégataire, la société ESTIA Réseaux de chaleur, les travaux d'extension du réseau de chaleur de Vandœuvre-lès-Nancy vers les communes de Laxou et Villers-lès-Nancy. L'opération permettra aux usagers concernés de bénéficier d'une énergie à la fois compétitive et majoritairement issue de sources renouvelables.

Parallèlement, les travaux d'extension du réseau de chaleur de Nancy vers les quartiers Stanislas-Meurthe ont été étudiés en 2018. Les travaux, qui se déroulent en 2019, ouvriront la desserte à de nouveaux abonnés parmi lesquels l'Hôtel de Ville de Nancy, l'Opéra, la Préfecture, le Muséum-Aquarium, les lycées Loritz et Jeanne d'Arc et les écoles d'ingénieurs.

L'action du Grand Nancy a été une nouvelle fois saluée par l'association AMORCE, qui a labellisé Écoréseau de chaleur les réseaux de Nancy centre et de Vandœuvre-lès-Nancy au titre de leurs caractéristiques environnementales, économiques et sociales.

AMÉLIORER L'ÉTAT DES RUISSEAUX



Inspiré par les aménagements réalisés pour la renaturation et la lutte contre les inondations du ruisseau du Grémillon à Pulnoy et Essey-lès-Nancy, le Grand Nancy poursuit son action pour la biodiversité. Deux études menées actuellement visent à améliorer l'état des cours d'eau de l'agglomération, l'une concerne la renaturation du ruisseau de l'Urpoint à Ludres et Fléville et l'autre, l'amélioration de la qualité du ruisseau du Fonteno et de ses affluents à Jarville-la-Malgrange, Heillecourt et Houdemont.

« 4 329 ml de canalisations d'eau potable et 4 487 ml de réseau d'eaux usées et pluviales remplacés en 2018 pour un montant de 2,75 M€ »

LE TRI EN NETTE PROGRESSION

EN 2018, LA MÉTROPOLE A ACCENTUÉ SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS EN ADOPTANT, EN MAI, SON PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS POUR 2018-2020. LA PART DES DÉCHETS RECYCLÉS S'EST AMÉLIORÉE, AVEC UNE CROISSANCE SUPÉRIEURE À 3 % SUR LES EMBALLAGES ET LE VERRE.

NOUVEAU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION ADOPTÉ

Traduction du fort engagement de la Métropole en faveur de la prévention des déchets 2018-2020, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a été élaboré entre novembre 2016 et février 2018, puis adopté par le Conseil de la Métropole le 25 mai 2018.

Objectif : réduire de 10 % en 2020 le tonnage de déchets collecté par habitant, par rapport à l'année de référence 2010. Pour atteindre cette ambition, le plan d'action métropolitain compte 90 mesures ciblant trois priorités : lutter contre le gaspillage alimentaire, réduire les déchets dès l'acte d'achat et aller vers l'économie circulaire.



DÉVELOPPEMENT
DURABLE

FOCUS



LE RÉSEAU DES REPAIR CAFÉS EN PLEIN ESSOR

Ateliers de « co-réparation » où les particuliers apportent leurs appareils en panne et apprennent à les réparer auprès de bénévoles. Les Repair Cafés se développent sur le territoire métropolitain grâce à l'accompagnement de la MJC Lorraine et au soutien du Grand Nancy. Chaque mois, des ateliers se tiennent aux quatre coins de la métropole.

En 2018, les Repair Cafés c'est :

- plus de 1 000 objets pris en charge,
- 2 tonnes de déchets électriques et électroniques évitées.

Plus d'infos : www.repairgrandnancy.fr



L'ANNÉE 2018 EN CHIFFRES

EN 2018, LES COMPORTEMENTS DES GRANDS NANCÉIENS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE RECYCLAGE ONT DE NOUVEAU PROGRESSÉ.

La part des déchets recyclés s'est améliorée :

emballages + 3,01 % ; verre + 3,51 % ; déchetterie + 4,79 %.

Le tonnage d'ordures ménagères non recyclées a très peu augmenté : + 0,84 %.

Le tonnage d'ordures ménagères résiduelles a nettement moins augmenté, pour atteindre 71 019 tonnes cette année. Écartés des ordures ménagères depuis début 2016, les déchets verts sont broyés ou compostés dans les jardins, ou apportés en déchetteries. Pour encourager les bonnes pratiques, le 1er réseau des référents de sites de compostage partagé s'est mis en place fin 2018. Vingt référents de sites de compostage partagé, réunis pour échanger le 24 novembre, ont dressé le bilan des sites de compostage partagé métropolitains et proposé des améliorations pour que la pratique se développe.

2 637 TONNES DE MOBILIER

La mise en place des bennes meubles sur les déchetteries s'est poursuivie en 2018 et a permis de faire progresser la collecte. 2 637 tonnes (+ 9,88%) de mobilier ont été transportées et traitées par l'éco-organisme « éco-mobilier », sans aucun coût pour la Métropole du Grand Nancy.

Le tonnage total de déchets collectés sur le territoire métropolitain augmente légèrement (+ 2,1 %) par rapport à l'an dernier et atteint 132 451 tonnes.



NOUVELLE VIE POUR LES VÉLOS

La Métropole a mis en place une collecte de vélos sur deux déchetteries, dans le cadre d'un partenariat avec deux associations. L'accord, conclu à l'été 2018, a permis à l'Atelier Dynamo d'accéder à la déchetterie de Nancy et à l'Armée du Salut à celle de Vandœuvre-lès-Nancy. Par la réparation, le réemploi ou sous forme de pièces détachées, une quinzaine de vélos par mois ont ainsi trouvé une seconde vie.



PLATEFORME

***jedonnejetroque.grandnancy.eu* :** LE RÉEMPLOI CITOYEN

Site Internet collaboratif porté par la Métropole et lancé fin 2018, ***jedonnejetroque.grandnancy.eu*** permet aux Grands Nancéiens de donner ou vendre à petits prix des objets, par annonces géolocalisées, mais également de consulter un annuaire d'acteurs de la récupération et du réemploi. Les annonces de dons publiées sur la plateforme sont automatiquement envoyées d'abord aux associations de l'économie sociale et solidaire, puis deviennent visibles pour les habitants 24 h après. Un principe à la fois écologique et citoyen !



CONFÉRENCE DE LA FAMILLE ZÉRO DÉCHET

La Métropole, l'Association Catholique Familiale de Nancy et l'Université de Lorraine ont organisé conjointement une conférence de Jérémie Pichon, papa de la famille Zéro Déchet, le 3 octobre 2018 à Nancy. Cet événement a rassemblé plus de 800 personnes.



OPÉRATION TRI DE PAPIER À SAULXURES-LÈS-NANCY

Dans le cadre d'un partenariat avec la Métropole du Grand Nancy et Veolia, les élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) de Saulxures-lès-Nancy ont conduit une action pour développer le recyclage du papier. Les élèves de trois écoles de la commune ont endossé le rôle d'ambassadeurs du tri et sont allés à la rencontre de chaque foyer pour les sensibiliser. De plus, trois nouveaux points d'apport volontaire ont été déployés et toutes les bornes papier de la commune ont reçu un habillage spécifique. Résultat : un surplus de papier a été collecté en 2018, avec des bénéfices que le CMEJ de Saulxures-lès-Nancy a dédié intégralement à l'association AREMIG (Association pour la Recherche et les Études dans les Maladies Infantiles Graves).



Les matériaux déposés sont recyclés par de nombreuses entreprises régionales. Pour plus d'infos ou pour obtenir votre carte de déchetterie, rendez-vous sur dechets.grandnancy.eu.

POURSUITE DE LA SÉCURISATION DES POINTS NOIRS DE COLLECTE

Le travail engagé depuis plusieurs années par la Métropole et ses vingt communes, pour l'amélioration de la sécurité de tous lors de la collecte des déchets ménagers a progressé : en 2018, 39 points noirs ont trouvé une solution pérenne. Il reste ainsi 600 points noirs à traiter, sur 1000 initialement recensés dans tout le territoire.

EXTENSION DE LA DÉCHETTERIE DE LUDRES

La Métropole a décidé de lancer des travaux de rénovation et d'extension de la déchetterie de Ludres, parmi les plus anciennes du Grand Nancy et aujourd'hui sous-dimensionnée. En 2018, le recrutement du bureau d'études pour la maîtrise d'œuvre et la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme ont été lancés. L'objectif est de débiter les travaux courant 2019 et de les achever au printemps 2020. Sur un terrain agrandi (nouvelle surface de 5 400 m²), la déchetterie réaménagée permettra un meilleur accueil du public.



CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL « STRATÉGIE DÉCHETS »

En 2018, la Métropole a créé un groupe de travail composé d'élus de chaque commune, pour répondre aux objectifs environnementaux, économiques et sociaux actuels en matière de gestion des déchets. Ce groupe a élaboré cette année une véritable stratégie déchets à court, moyen et long terme. Ses principales conclusions concernent l'adaptation de la fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles, l'évolution de la gestion des encombrants, l'amélioration de la gestion des déchets des professionnels en hyper-centre de Nancy, et l'information et la réflexion sur la tarification incitative et la gestion des biodéchets.

ESPACES VERTS



VERS UNE VILLE PLUS VERTE ET RÉSILIENTE

LE GRAND NANCY GÈRE 727 HECTARES D'ESPACES VERTS, CONSTITUÉS POUR PLUS DE LA MOITIÉ D'ESPACES NATURELS ET POUR UN TIERS D'ESPACES VERTS DE VOIRIE, AINSI QUE DES PARCS MÉTROPOLITAINS.

UN NOUVEAU PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE



Afin d'entretenir et de développer le patrimoine arboré, les services métropolitains ont planté 211 arbres dans la Métropole et en ont élagué 2 871. Le plan de gestion différenciée des espaces verts est en cours de refonte, pour permettre une vision cohérente de la végétalisation du territoire. Le nouveau zonage comporte cinq critères de gestion (horticole, courant, extensif, naturaliste, écologique), et s'adressera aussi bien aux espaces verts existants qu'aux projets d'aménagements et au patrimoine arboré, en adaptant la nature et la fréquence des interventions et en mettant en cohérence l'entretien et le renouvellement des espaces.

PARMI LES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2018

AMÉNAGEMENT DU BOIS DE LIBREMONT

Cet espace boisé, ancienne réserve foncière située entre les communes de Saint-Max et Malzéville, fait l'objet d'un réaménagement complet avec la participation d'une maîtrise d'œuvre externe.

Une piste cyclable a été créée, qui s'étendra à terme jusqu'au rond-point de Pixérécourt. Les boisements ont été expertisés, sécurisés et rajeunis. Une aire de jeux et des constructions viendront enrichir le site courant 2019. L'ensemble des travaux est réalisé dans une démarche participative et collaborative qui implique des paysagistes, les habitants riverains, l'École du Bois d'Épinal, les personnels des espaces verts et les élus.

REQUALIFICATION DU MIROIR D'EAU AU PARC DE MONTAIGU

Dans le cadre d'un plan d'aménagement et de mise en valeur du parc, le miroir d'eau a été entièrement retravaillé, en vue de lui redonner un aspect proche de celui qu'il présentait au XVIII^e siècle. Les travaux d'étanchéité et de reprise des glacis ont été complétés par un aménagement des abords. Un mail arboré, composé d'ormes résistants à la graphiose, a été planté. L'hémicycle et les murs d'enceinte ont été dégagés, et des mobiliers viendront agrémenter la promenade qui entoure le plan d'eau.

ACTIONS POUR LES TRAMES VERTES ET BLEUES



Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'agence de l'eau, un ensemble d'actions a été déployé sur le territoire métropolitain pour rétablir et compléter la trame verte et bleue. Ce sont, en particulier, des actions de replantation le long des cours d'eau et des infrastructures routières (par exemple à Laxou, le long de l'avenue du bois Gronée) ; la remise à ciel ouvert de cours d'eau (parc de Remicourt), la création de mares (Plateau de Haye), la valorisation pédagogique des zones humides (actions de formation, création d'un observatoire pour la faune dans le parc des Étangs).

727 HECTARES D'ESPACES VERTS

364 hectares d'espaces naturels

220 hectares d'espaces verts de voirie

97 hectares de parcs métropolitains

46 hectares d'espaces verts des sites et équipements de la Métropole

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE



DES TECHNIQUES POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

La Métropole a co-organisé, avec l'association CEPAL, deux journées de formation des personnels aux techniques permettant de favoriser la biodiversité et de former des espaces publics résilients : paillage, valorisation de plantes autochtones, sélection de variétés économes en eau... Les services métropolitains recyclent déjà l'ensemble de leurs déchets ligneux. Ils transforment les arbres abattus et les résidus de taille en plaquettes réemployées en paillage des massifs et pieds d'arbres, et en bois raméal fragmenté (BRF) valorisé notamment en permaculture (potager de Montaigu). Les résidus de coupes de bois et branches en espaces naturels et parcs peuvent également être revalorisés sur place, pour réaliser des mobiliers rustiques (bancs, tables) ou des délimitations (clôtures, ramées). Cette mise en forme paysagère est appelée à s'étendre sur l'espace urbain.

« **En 2018,**
211 arbres ont été
plantés et 2 871
ont été élagués »

A woman in a dark blue coat and scarf is walking on a paved path, looking out over a city valley. The background shows a hazy cityscape with buildings and green hills under a bright sky. A tree with green leaves is on the left side of the frame.

**UNE
MÉTROPOLE
QUI SE
PROJETTE
DANS
L'AVENIR**



04

AVEC L'ÉLABORATION
DU PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL (PLUI)
ET LE NOUVEAU TRAMWAY,
LA MÉTROPOLE EST
ENGAGÉE DANS UNE
DÉMARCHE AMBITIEUSE
ET EXIGEANTE
D'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE.

FAVORISER L'ACTION COLLECTIVE POUR L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT

CADASTRE SOLAIRE, SITE DE CALCUL DES PRIMES ÉNERGIE, ACCORD AVEC L'ADEME, BÂTIMENTS ALIMENTÉS EN ÉNERGIE 100 % RENOUELVABLE, NOUVEAU CYCLE CIT'ERGIE : LA MÉTROPOLE MULTIPLIE LES ACTIONS POUR IMPLIQUER TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LA PROTECTION DU CLIMAT.



ÉNERGIES THERMIQUE ET PHOTOVOLTAÏQUE

UN CADASTRE POUR ENCOURAGER LE SOLAIRE

Le Grand Nancy a mis en ligne son cadastre solaire*, nouvel outil de promotion de cette énergie. Cette plateforme permet à tout Grand Nancéien, qu'il soit particulier, collectivité ou entreprise, de déterminer l'intérêt de développer un projet d'installation solaire thermique. Objectif : chauffer son eau chaude, ou photovoltaïque de production d'électricité vendue ou auto-consommée. Sélectionner un bâtiment sur le cadastre suffit pour connaître le potentiel solaire de sa toiture. Et un simulateur détermine les conditions (surface de capteurs, investissement...) et les bénéfices (économies d'énergie, rentabilité...) d'une installation. Très simple d'utilisation, le cadastre solaire métropolitain ne se substitue pas à l'étude approfondie précédant un projet. Il suscite l'intérêt et l'envie d'investir dans l'énergie solaire, aujourd'hui valorisée par seulement un millier d'installations sur le Grand Nancy.

* Accessible via le lien <http://grand-nancy.cadastre-solaire.fr> ou le site de la Métropole.

LE SOLAIRE MÉTROPOLITAIN :

+ de 1 000 installations, dont 440 photovoltaïques (PV) et 600 thermiques (TH)

19 000 m² de capteurs

4 500 MWh/an produits, dont Photovoltaïque : 2 070 MWh et Thermique : 2 530 MWh

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

LE CALCUL DES PRIMES ÉNERGIE EN LIGNE

Le Grand Nancy accompagne les particuliers, bailleurs sociaux, entreprises, associations, dans leurs travaux de rénovation énergétique, au travers du dispositif national des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Adossées aux CEE, les primes énergie de La Métropole aident directement ces acteurs à financer des travaux de ventilation, d'isolation ou de chauffage. En 2018, le Grand Nancy a mis en place un portail internet, sur primes-energie.grandnancy.eu, qui permet aux porteurs de projets d'estimer leurs primes énergie en ligne.

EN 2018 :

461 primes énergie versées

252 000 € d'aides financières attribués

71 GWh d'énergie économisés

475 tonnes de CO₂ évitées



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

ACCORD PARTENARIAL AVEC L'ADEME

Le Grand Nancy fait partie des Métropoles pionnières à signer un partenariat spécifique avec l'Ademe. Après celles de Strasbourg et Metz dans le Grand Est, la Métropole s'est engagée en 2018 avec l'Ademe autour de six domaines de coopération : engagement territorial dans la Transition Écologique et Solidaire (TES), économie circulaire sobre en ressources, ville durable et ville de demain, qualité de vie et changement de comportements, innovation, recherche et développement, et déploiement financier de la TES.



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

AIDE À L'ACHAT DE POÊLES À BOIS PERFORMANTS

Labellisée Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) en 2017, la Métropole s'est engagée à œuvrer pour améliorer la qualité de l'air de son territoire. Elle accompagne, à hauteur de 500 € à 750 €, les ménages qui remplacent des cheminées à foyer ouvert ou d'anciens appareils de chauffage au bois par des appareils au bois performants. En 2018, ce dispositif d'aide a permis à 164 particuliers de changer leur poêle à bois.





La Métropole s'est engagée dans une démarche d'amélioration de la qualité de l'air et de sa politique énergétique et climatique.

LABEL CIT'ERGIE



PROGRÈS CONTINUS DE LA POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

Le Grand Nancy a obtenu le label européen Cit'ergie en 2016, en vertu de son engagement dans cette démarche d'évaluation et d'amélioration continue du management de sa politique énergétique et climatique. Cette reconnaissance des qualités de la stratégie énergie-climat métropolitaine a enclenché un processus de progression pluriannuel. Évaluée dans six domaines impactant les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre, la Métropole est passée d'une note d'efficacité de 60,9 % en 2016 à une note de 63,3 % en 2018. La démarche s'est terminée cette année, et entre dans un nouveau cycle de quatre ans sur 2019-2022.



ACHAT GROUPÉ D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

Depuis 2015, face à l'obligation de mettre en concurrence les fournisseurs de gaz et d'électricité, le Grand Nancy avait pris l'initiative d'organiser sur la Lorraine deux groupements de commandes gages de tarifs compétitifs. La participation est très importante, avec 206 partenaires impliqués dans ces marchés groupés représentant plus de 18,6 millions € d'achats par an (marchés conclus à prix fermes pour deux ans, puis renouvelés). Le Grand Nancy a introduit la possibilité d'opter pour de l'électricité d'origine 100 % renouvelable dans le cadre de cette mutualisation. Depuis début 2018, plus de 150 sites, dont les services de la Métropole, consomment cette électricité verte, à hauteur de 41 GWh par an.

GAZ NATUREL :

450 points de livraison

134 GWh achetés par an

8,7 M€ dépensés par an pour ces achats

ÉLECTRICITÉ :

1 100 points de livraison

77 GWh achetés par an

9,9 M€ dépensés par an pour ces achats

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES « VISITES-CONSEILS » : UN NOUVEAU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT



Dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat, un dispositif de « visites-conseils » est

expérimenté par l'ALEC Nancy Grands Territoires pour permettre aux propriétaires ayant des projets de rénovation ambitieux de bénéficier de conseils renforcés avant d'engager leur démarche de travaux (visite sur place, remise d'un rapport synthétique et restitution en rendez-vous).

Les personnes concernées sont repérées par les conseillers FAIRE de l'Espace INFO->ENERGIE et l'animateur de la plateforme sollicite un réseau d'experts compétents (architectes ou thermiciens) pour apporter une réponse adaptée à chaque typologie de projets (maison de lotissement, bâti ancien, copropriété...).



URBANISME UNE VISION COLLECTIVE ET AMBITIEUSE

QU'IL S'AGISSE DE L'ÉLABORATION DE SON PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL HABITAT-DÉPLACEMENTS (PLUi-HD) OU DE LA RÉVISION DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE SON CŒUR D'AGGLOMÉRATION, LE GRAND NANCY S'ENGAGE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE POUR DEVENIR UNE MÉTROPOLE NATURE.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : RESTITUTION ET CONCERTATION



Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat-Déplacements (PLUi-HD), un premier cycle de concertation avec les habitants, les acteurs locaux et l'ensemble des partenaires a abouti à la co-production du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). La restitution de ces orientations générales d'urbanisme et

d'aménagement a fait l'objet en 2018 d'une nouvelle phase de concertation, avant les débats en conseils municipaux, puis en Conseil métropolitain, prévus en 2019.

Outre l'attractivité, le PADD doit relever le défi de la transition écologique : valoriser le patrimoine tout en améliorant la qualité de vie des habitants, favoriser l'agriculture périurbaine, aménager une Métropole Nature (préservation de la biodiversité au sein de la trame verte et bleue, renforcement de la nature en ville), encourager la sobriété foncière et énergétique et bien gérer les déchets.



La concertation a été au cœur de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat-Déplacements (PLUi-HD).



SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE : L'AVENIR DU CŒUR D'AGGLOMÉRATION

Les orientations du nouveau Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) du cœur d'agglomération permettront d'introduire plus de nature en ville (végétalisation des espaces publics, dédensification des cœurs d'îlots, désimperméabilisation des sols, protection des puits et fontaines), d'améliorer le cadre bâti (préservation et valorisation du patrimoine tout en améliorant les performances énergétiques, le confort et les normes de sécurité) et d'apporter plus de convivialité (mixité sociale et fonctionnelle, création de grands logements pour accueillir des familles).

L'année 2018 a été marquée par de nombreux rendez-vous d'information et de concertation autour du site patrimonial remarquable : exposition avec la représentation au sol du PSMV, balades urbaines et réunions publiques associées à l'élaboration du PLUi-HD.

C3D BULLE D'EXPRESSION

PLACER L'EXPÉRIMENTATION AU CŒUR DES NOUVELLES PRATIQUES EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES.



Anticiper et s'adapter aux changements à amorcer pour adhérer à la transition écologique, au travers du concept de « parc naturel urbain » où la ville s'aménage au sein de la nature, où besoins et ressources sont liés...

Une inventivité en matière d'urbanisme est à trouver, un concept de zones à usages différés (ZUD) à développer pour laisser dans les années à venir des espaces modulables et convertibles dans la ville. Faire que le Grand Nancy devienne une « Métropole qui marche ».

Au-delà de la définition de nos principes généraux pour les aménagements piétons, cette ambition s'inscrit dans notre vision globale des mobilités sur le Grand Nancy et l'approche systémique de la Métropole que nous proposons et défendons dans l'ensemble de nos contributions et notamment le PLUi, la nature en ville, le renouvellement et l'extension du tracé du Nouveau Tramway, le Projet métropolitain...



La Ville Vieille de Nancy est au cœur des enjeux du programme de Sauvegarde et de Mise en Valeur de la Métropole.

ZAC MÉTROPOLITAINES : UN AMÉNAGEMENT DURABLE



L'ensemble des opérations d'aménagement métropolitaines intègrent des objectifs ambitieux dans le domaine de la transition écologique. La gestion alternative des eaux pluviales et la promotion de la biodiversité sont ainsi mises en œuvre dans le parc Georges-Brassens à Bois-La-Dame (Tomblaine) ou encore dans le parc Prouvé de l'Écoquartier Biancamaria (Vandœuvre-lès-Nancy). Dans ce même quartier, de nouvelles formes urbaines sont implantées pour lutter contre les îlots de chaleur, tout comme le dispositif de la cour verte à la Haie Cerlin (Seichamps), une ZAC qui favorise également l'architecture bioclimatique grâce à une clause d'éco-conditionnalité pour les lots encore libres.

Comme les autres ZAC, l'Écoquartier Biancamaria intègre les enjeux en matière de transition écologique.



GROS PLAN SUR BIANCAMARIA



En décembre 2018, l'Écoquartier Biancamaria a obtenu l'étape 3 du label Écoquartier, décerné par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités, pour l'aménagement de ses deux premières phases.

La Métropole, Solorem et l'agence Intensités, en lien avec la commune de Vandœuvre-lès-Nancy, ont mené les études urbaines pour le lancement de la 4^e phase, de part et d'autre du boulevard Barthou. Intégrant des objectifs de haute performance énergétique, le programme prévoit des logements, des commerces et des bureaux, ainsi qu'un parking silo. Cette tranche accueillera des immeubles en bois dans le cadre du projet « Des Hommes et des Arbres, les racines de demain ».

SITES NATURELS, ÉCOLOGIE URBAINE PROMOUVOIR LA MÉTROPOLE NATURE



DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, LA MÉTROPOLE S'ENGAGE EN FAVEUR DE LA VALORISATION DE LA NATURE EN VILLE ET DE LA BIODIVERSITÉ, LA PROTECTION ET LA GESTION DES MILIEUX NATURELS REMARQUABLES, LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES. UN ENGAGEMENT RÉCOMPENSÉ PAR LE LABEL NATIONAL « MÉTROPOLE NATURE », CONFIRMÉ EN 2018 AVEC 4 LIBELLULES.

PLATEAU DE MALZÉVILLE : PROTECTION ET VALORISATION

Situé sur les communes de Lay-Saint-Christophe, Eulmont, Agincourt, Malzéville, Saint-Max et Dommartemont, le Plateau de Malzéville est classé Natura 2000 au niveau européen et Espace Naturel Sensible (ENS) au titre de ses richesses végétales et animales. Afin de préserver sa biodiversité, il fait l'objet de nombreuses mesures de protection et de valorisation. Sa pelouse calcaire d'une

superficie exceptionnelle est gérée durablement par la fauche et le pâturage de moutons. Des coupes d'arbres, arasement des souches et débroussaillage sont également nécessaires pour maintenir les espèces et habitats protégés.

Au cours de l'hiver 2018-2019, des coupes d'arbres ont été réalisées, tandis que certains feuillus et bosquets ont été maintenus pour conserver l'ambiance paysagère. En parallèle, des aménagements rustiques ont été réalisés, en lien avec l'école d'horticulture et de paysage de Rouille-aux-Chênes et le lycée agricole de Pixérécourt : une fuste, une grande table de pique-nique et un banc octogonal.





Mieux comprendre les problématiques de l'agriculture périurbaine pour mieux anticiper les enjeux de demain.

AGRICULTURE PÉRIURBAINE : DES ACTIONS CONCRÈTES



Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, un diagnostic agricole et forestier a été élaboré par la Métropole, en lien avec la Chambre d'agriculture et l'Office National des Forêts. L'objectif étant de disposer d'un état des lieux précis du territoire, de comprendre les problématiques d'aujourd'hui pour mieux anticiper les enjeux de demain. Au-delà du diagnostic, il s'agit de structurer les partenariats futurs pour construire une stratégie capable de relever les défis alimentaire, environnemental et territorial.

En parallèle, la Métropole participe activement au Plan Alimentaire Territorial (PAT), initié par le Département, afin de favoriser les circuits courts et la vente de produits locaux et bio. Le Grand Nancy est chef de file du groupe de travail Communication qui prévoit une campagne de promotion du PAT et de sensibilisation autour de l'importance de

consommer local, du respect de la saisonnalité des produits et de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

ÉTUDE ÉCO-PÂTURAGE : UNE RÉPONSE GLOBALE



De nombreuses communes disposent de pelouses calcaires, de vergers thermophiles ou de coteaux qu'elles ne sont plus en mesure d'entretenir, alors que le maintien de la sous-trame thermophile est indispensable pour éviter que ces milieux ne se referment et que les espèces rares ne régressent.

Afin de garantir une réponse globale à l'échelle du territoire, la Métropole a mené, en lien avec la démarche trame verte et bleue, une étude complète sur la mise en place de pâturage. Les premières conclusions montrent qu'un exploitant à la tête d'un cheptel de 250 à 300 moutons pourrait gérer 76 ha des surfaces aujourd'hui menacées d'enfrichement.

LA POLITIQUE VÉLO DU GRAND NANCY



*DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE EN FAVEUR DES MOBILITÉS DOUCES, LA MÉTROPOLE
DU GRAND NANCY ACCOMPAGNE LE DÉVELOPPEMENT DE L'USAGE DU VÉLO.*





PLAN VÉLO

En lien avec le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal et en concertation avec les communes et les associations dédiées à la mobilité, le Grand Nancy élabore un Plan Vélo.

En cours d'actualisation, ce document stratégique se concentre sur les besoins essentiels du cycliste (sécurité, stationnement, entretien...).

AMÉNAGEMENTS EN HAUSSE

Le réseau cyclable du Grand Nancy comptabilise 224 km (+ 1,4 km par rapport à 2017). Ces aménagements réalisés en 2018 concernent les communes d'Art-sur-Meurthe, Laneuveville-devant-Nancy, Tomblaine, Malzéville, Nancy, Seichamps, Pulnoy et Essey-lès-Nancy.

Le maillage des itinéraires cyclables s'appuie sur 441 km de voies apaisées (zones 30, zones de rencontre et aires piétonnes).

Pour fluidifier la circulation, réduire le temps de parcours des cyclistes et éviter certains conflits entre cyclistes et véhicules arrêtés au feu, la Métropole poursuit le déploiement des « Tourne à droite cycliste ». Le Grand Nancy comptait, fin 2018, 240 panneaux de ce type.

Par ailleurs, la Métropole a fait l'acquisition d'une nouvelle station de gonflage d'un montant de 12 000 €.

DU NOUVEAU CÔTÉ STATIONNEMENT

quant à l'offre de stationnement vélo, elle comprend 10 300 places. Un nouveau mode de stationnement vélo a vu le jour en 2018 : le Grand Nancy a fait l'acquisition de six équipements de box sécurisés résidentiels qui vont être testés suite aux réflexions autour des mobilités actives menées dans le cadre de groupes intercommunaux.

De plus, la Métropole a installé un vélOstan'Park sur le site des Rives de Meurthe à la demande de la zone ATP et en soutien du Plan de déplacements interentreprises (PDIE).

MAISON DU VÉLO

Plateforme d'activités et d'informations dédiée au vélo, la Maison du Vélo du Grand Nancy propose des parcours cyclotouristiques dans l'agglomération, organise divers événements comme la Fête du vélo ou le Festival du voyage à vélo, mais aussi des sorties (balades nocturnes, parcours à vélo à assistance électrique...) et des animations.

Elle œuvre également pour favoriser l'accessibilité des personnes handicapées au vélo et promouvoir la petite reine auprès de tous : des modules d'apprentissage et de perfectionnement sous forme de vélo-école enfants et adultes sont organisés toute l'année.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

FOCUS



RÉEMPLOI DE VÉLO SOLIDAIRE

190 vélos de location datant de 2009 ont été réformés durant l'année 2018 et cédés gracieusement à l'Association Alwaha Taksbite (ASWAT), qui œuvre pour le développement durable de la province des Chtouka Ait Baha au sud-ouest Marocain. Cette association va donner une seconde vie à ces vélos en les fournissant à des élèves du monde rural pour faciliter leurs trajets vers leurs établissements scolaires.



DEUX SYSTÈMES DE LOCATION

Destiné à la location de vélos de moyenne et de longue durée, le service VélOstan'boutic se compose d'un parc de 1200 vélos dont 900 « classiques » (vélos de ville, vélos pliants) disponibles de la demi-journée ou à l'année et 300 vélos (vélos à assistance électrique, VTT, tandems, vélos cargos, BMX...) en location à la semaine maximum. En 2018, 1750 contrats ont été conclus pour la première catégorie (soit l'équivalent de 178 649 journées de location) et 522 contrats pour la deuxième catégorie (l'équivalent de 809 journées de location) avec une nette préférence pour les vélos à assistance électrique.

Pour un usage occasionnel et non planifié, les Grands Nancéiens disposent de vélos en libre-service grâce à VélOstan'lib, un dispositif géré par JC Decaux, avec 250 vélos répartis sur 29 stations. En 2018, VélOstan'lib a comptabilisé 1236 abonnés « longue durée » et 14 032 abonnés « courte durée » ainsi que 145 926 prises de vélos.

FOCUS

DÉVELOPPEMENT DURABLE



À L'ÉCOLE DU VÉLO

Dans le cadre de sa mission de promotion du vélo en tant que mode de déplacement doux, la Maison du Vélo propose un service de vélo-école à destinations des enfants et adultes, débutants ou souhaitant se perfectionner à la pratique du vélo en ville et ce à un tarif très abordable 25 € les 5 séances d'1 heure (forfait). En 2018, 587 enfants et 211 adultes en ont bénéficié.

TRANSPORTS EN COMMUN : LES GRANDS NANCÉIENS MOBILISÉS POUR L'AVENIR DU TRAM



APRÈS LA PHASE DE CONCERTATION PRÉALABLE À LAQUELLE LES GRANDS NANCÉIENS ONT LARGEMENT PARTICIPÉ, LE PROJET DU NOUVEAU TRAMWAY S'EST POURSUIVI EN 2018 AVEC L'APPROBATION DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE.



Transportant 45 000 voyageurs par jour, la ligne 1 fait l'objet depuis 2014 de plusieurs études concernant son avenir. Le projet de renouvellement et d'extension vise à offrir un système de transport performant, robuste et fiable, qui corresponde aux besoins des usagers d'aujourd'hui et de demain. À terme, ce seront plus de 65 000 personnes qui utiliseront le futur tramway, au travers d'une ligne de 15 km qui reliera La Porte Verte à Brabois et Vandœuvre Nations.

BILAN DE LA CONCERTATION

Du 27 novembre 2017 au 27 janvier 2018 s'est déroulée la concertation préalable. Deux mois de rencontres et d'échanges fructueux qui ont réuni de très nombreux Grands Nancéiens : plus de 1 000 d'entre eux ont participé à des rencontres

publiques, 12 000 sont allés visiter la plateforme Internet dédiée et 600 d'entre eux ont rédigé des contributions.

Au départ, simple projet de renouvellement et d'extension de la ligne 1, le projet de Nouveau Tramway du Grand Nancy a évolué grâce à la forte participation citoyenne. Le choix d'un tramway sur rails a largement été plébiscité. Parmi les principales demandes formulées : la desserte du Plateau de Brabois sans correspondance, celle des Nations, de La Porte Verte, du quartier de Mouzimpré et la prise en compte du vélo sur tout le tracé.

RÉSEAU STAN : TOUJOURS EN HAUSSE

Après la fréquentation record enregistrée en 2017, le réseau Stan a continué sa progression en 2018 avec plus de 28 millions de validations, soit un million de plus qu'en 2017. La ligne 1 concentre à elle seule 10 millions de validations (un record également), les lignes structurantes 2, 3 et 4 totalisent à elles trois 10 millions de validations.

La progression du trafic a été constante tout au long de l'année. En 2018, 8,4 millions de kilomètres ont été parcourus, soit un peu moins qu'en 2017 (8,5 millions), alors que la fréquentation a augmenté.

Cette performance est le résultat des ajustements continus réalisés pour que l'offre de transport corresponde au plus près aux besoins des usagers. Par exemple, la mise en place de la navette CHU depuis le centre-ville de Nancy, en septembre 2018, permettant de se rendre à Brabois en 25 minutes, répond à une vraie demande. Autre exemple : la modification d'itinéraire des lignes 2 et 5 sur le Plateau de Haye a permis d'augmenter la fréquentation.

À noter que l'offre ferroviaire s'intègre bien au réseau Stan : le nombre de validations dans les gares de la Métropole et du bassin de vie, est lui aussi en progression.

UN NOUVEAU DÉLÉGATAIRE

En novembre 2018, Le Conseil métropolitain a approuvé le choix de l'entreprise Keolis en qualité de délégataire de service public du réseau de transports en commun du Grand Nancy. Desserte améliorée entre le cœur et les différentes communes de la Métropole, amplitude horaire étendue (jusqu'à 0 h 30 tous les soirs, transport de nuit les week-ends, maintien de l'offre forte lors des vacances de la Toussaint et de février...) feront partie des nouveautés proposées par l'entreprise, qui a pris l'exploitation et la gestion du réseau le 1^{er} janvier 2019.

BULLE
D'EXPRESSION **CVE**

LA NAVETTE BRABOIS

Pour permettre aux nombreux étudiantes et étudiants de mieux accéder au Technopôle Henri-Poincaré, le Conseil de la Vie étudiante a formulé des propositions concrètes pour la rentrée 2018. Parmi ces mesures, la mise en place de la « navette Brabois »;

MOBILITÉS DES STRATÉGIES ADAPTÉES AUX NOUVEAUX BESOINS

ÉLABORATION D'UN PLAN PIÉTON, HAUSSE DU NOMBRE DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES, PLANS DE DÉPLACEMENTS INTER-ENTREPRISES... LA MÉTROPOLE S'ADAPTE À L'ÉVOLUTION DES BESOINS DES USAGERS.

LA MARCHÉ À PIED ENCOURAGÉE



Pour développer la marche en ville et construire une stratégie « piéton » au cœur des politiques de mobilité, de santé publique et de développement durable, l'élaboration d'un plan piéton a été lancée en 2017 et s'est poursuivie en 2018. Objectif : contribuer à faire émerger des modes de vie vertueux en lien avec le Plan de Déplacements Urbains et le Projet métropolitain.

L'ÉLECTROMOBILITÉ CONTINUE À SE DÉPLOYER



Vecteur de mobilité durable, l'électromobilité est soutenue par la Métropole depuis 2015 grâce à l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et des places de stationnement exclusivement dédiées aux voitures électriques et hybrides dans les parkings du territoire. En 2018, les 37 bornes ont comptabilisé 1856 recharges, un chiffre en forte hausse par rapport à l'an passé (1137 recharges en 2017). La Métropole s'est fixé comme objectif d'être équipée de 40 bornes d'ici la fin 2019.

LES ENTREPRISES S'ENGAGENT EN FAVEUR DES MOBILITÉS



Les Plans de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) visent à trouver des solutions pour rendre les déplacements plus faciles et moins polluants pour toutes les personnes qui travaillent, étudient ou vivent sur un site d'activités. Sur le territoire métropolitain, les deux PDIE du Technopôle Henri-Poincaré



En 2018, les 37 bornes de la Métropole ont comptabilisé 1 856 recharges.

et de Rives de Meurthe sont coordonnés par l'agence Scalen, en lien avec le Grand Nancy et l'Ademe.

RIVES DE MEURTHE : initié en 2015, le PDIE s'est concrétisé en 2018 par de nombreuses actions telles que La Fête de la mobilité, des subventions pour l'acquisition ou la location d'un vélo, d'une trottinette ou d'un gyropode, l'installation d'un local vélos sécurisé, la mutualisation de parkings, la mise en place d'un cheminement piéton et cycliste ou encore des expérimentations de véhicules partagés.

À noter que quatre autres zones d'activités du Grand Nancy (**PORTE SUD, PORTE VERTE, LA GRANDE SAPINIÈRE et SAINT-JACQUES II**) mènent une réflexion pour créer leur propre PDIE.

PARKINGS : UN LÉGER FLÉCHISSEMENT

La Métropole offre un large choix de places de stationnement et de parking à tous les automobilistes. Sur les 27 parkings accessibles au centre-ville de Nancy, les quatre du quartier gare sont gérés en régie directe par le Grand Nancy et proposent plus de 1400 places. Leur fréquentation a connu un léger fléchissement par rapport à 2017 (-2,5 %) avec 680 105 entrées enregistrées (fréquentation horaire hors abonnés).

Concernant les 10 parkings-relais implantés sur le territoire, ils offrent un total de 1230 places. C'est 30 places de moins qu'en 2017, car le parking du terminus Seichamps Haie Cerlina cédé du terrain pour le développement immobilier de la ZAC. En 2018, la fréquentation des trois parkings-relais liés à la ligne 1 s'est élevée à 172 708 validations, un chiffre en très légère baisse par rapport à 2017 qui s'explique en partie par l'évolution des Pass P+R.

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE



TECHNOPÔLE NANCY HENRI-POINCARÉ

Le plus ancien PDIE, créé en 2011, a été mis en place par l'association Nancy Brabois Technopôle (NBTech). Réunissant 26 membres signataires et 15 780 usagers, le PDIE a permis en six ans une augmentation de 300 % de l'utilisation du vélo

et de 33 % des transports en commun pour venir sur le site, ainsi qu'une diminution de 9 % de l'usage de la voiture. Bornes de recharge pour véhicules électriques, dépose minute réservée au covoiturage, flotte de vélos mis à la disposition des membres du PDIE, subventions pour l'achat de vélos et trottinettes, plan de cheminement piétons...

Sont quelques exemples d'actions mises en place en 2018 sur le Plateau de Brabois. En juin 2018, NBTech a également lancé une conciergerie connectée qui propose 21 services.

CAHIER D'ÉVALUATION





LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ, UN OUTIL AU SERVICE DE LA PROMOTION D'UNE SANTÉ DE TERRITOIRE

Adhérente au réseau des villes-santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) depuis 2011, la Métropole s'investit dans le champ de la santé pour favoriser l'accès des populations à la prévention, au dépistage ou encore aux soins. Définie par l'OMS comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité », la santé constitue un droit fondamental pour les citoyens.

En 2013, la Métropole a élaboré un premier Contrat Local de Santé. Objectifs : mobiliser et coordonner les acteurs du territoire, proposer des parcours de santé plus cohérents et mieux adaptés à l'échelon local. Cet outil a fait l'objet d'un bilan et trouve une continuité dans la signature d'un Contrat Local de Santé 2^e génération élaboré en 2018, dont l'évolution marquante est l'attention particulière portée à la santé environnementale afin d'offrir aux Grands Nancéiens un environnement favorable à leur santé.

ÉVALUATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 2013-2017

UNE POLITIQUE AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES TERRITOIRES

INTRODUIT PAR LA LOI « HÔPITAL, PATIENT, SANTÉ ET TERRITOIRE » (HPST) DE 2009 ET RÉAFFIRMÉ PAR LA LOI DE MODERNISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ DE JANVIER 2016, LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS) A POUR BUT DE METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE SANTÉ AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES TERRITOIRES.

Pour la Métropole du Grand Nancy, les enjeux sont multiples :

- **Améliorer la santé des habitants.**
- **Lutter contre les inégalités de santé et d'accès aux soins.**
- **Favoriser une démarche collaborative entre acteurs du territoire.**
- **Accroître la qualité des services à l'usager, fluidifier les parcours ville-hôpital.**
- **Développer des synergies entre la Métropole, l'ARS et la Préfecture.**

En 2013, la Métropole du Grand Nancy a signé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est et la Préfecture de Meurthe-et-Moselle un premier Contrat Local de Santé.

UNE ACTION CONSTRUITE AUTOUR DE 4 GRANDES PRIORITÉS

- Mobiliser les citoyens et les acteurs pour améliorer le bien-être et la qualité de vie des habitants.
- Améliorer l'accès à l'offre de santé pour tous les habitants du Grand Nancy.
- Améliorer la coordination des acteurs sanitaires et médico-sociaux et la continuité des prises en charge.
- Favoriser la convergence entre politiques publiques et territoriales.

Ces priorités se sont déclinées au sein de 3 thématiques d'actions : promouvoir l'activité physique, prévenir et lutter contre les addictions, agir en faveur de la santé mentale.

EN CHIFFRES

Le Contrat Local de Santé 1^{ère} génération s'est traduit par la mise en œuvre de 44 actions, dont 38 réalisées ou en cours. 3 actions non réalisées (création de la *PASS dentaire*, le projet *Desing'air* et la mallette *Papa, maman, bougeons ensemble*). Ces actions seront revisitées et proposées dans le cadre du CLS 2^e génération.



POLLIN'AIR

Aujourd'hui, 25 % de la population est allergique aux pollens, et on prévoit, d'ici 2050, que cette proportion passera à 50 %. Pollin'air est un réseau citoyen participatif de surveillance de la pollinisation des espèces à risque allergique. Il met en relation des patients sentinelles et des botanistes bénévoles qui fournissent des informations sur la pollinisation de ces espèces.

Ces informations sont publiées sur le site www.pollinair.fr pour aider les personnes allergiques à s'adapter à leur environnement et à prévenir les effets des périodes de pollinisation. Ce réseau participe ainsi au développement des compétences en santé des patients sentinelles. Aujourd'hui, 464 sentinelles sont engagées dans l'action dans la Métropole.



PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Les bénéfices pour la santé d'une pratique régulière d'une activité physique sont avérés. C'est pourquoi le Contrat Local de Santé 2013-2017 a contribué à mettre en place différentes actions dans ce domaine. Par exemple, le Comité départemental olympique et sportif de Meurthe-et-Moselle (CDOS 54) organise depuis 2016 des « Tremplins sport » à destination des publics en grande précarité. L'opération s'est déjà déroulée au sein des centres sociaux de Nancy, Jarville-la-Malgrange ou Malzéville. Elle vise à encourager la pratique des activités physiques et sportives en famille tout en favorisant la démarche de soins vers les professionnels de la santé et ainsi contribuer à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Autre exemple : le Dynapôle, qui regroupe 350 entreprises (soit plus de 8 500 salariés) à Ludres et Fléville-devant-Nancy, a mis en place l'action « Dynaforme ». Renforcement musculaire, yoga, marche nordique, self-défense... le personnel est encouragé à pratiquer une activité physique et sportive qui contribue à améliorer la santé et le bien-être en entreprise.

FOCUS SUR DES ACTIONS

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES ADDICTIONS

Pour prévenir les dommages en matière d'addictions, des stages ont été réalisés auprès des consommateurs de produits psycho actifs et de leurs parents notamment au sein de la mission locale ou de jeunes suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse.

Par ailleurs, plusieurs professionnels et bénévoles en contact avec les jeunes sur le territoire du Grand Nancy ont bénéficié d'une formation intitulée « Jeunes et addictions : repérer, aborder et prévenir un comportement addictif chez un adolescent ».

AGIR EN FAVEUR DE LA SANTÉ MENTALE

Pour mieux prendre soin des personnes en situation de handicap ou de souffrance psychique et lutter contre la

stigmatisation dont elles peuvent faire l'objet, un Conseil Local de Santé Mentale a été créé en 2015. Objectifs : améliorer la coordination entre les différents acteurs intervenant sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy, développer des projets communs, optimiser l'information et la sensibilisation. De même, un numéro unique a été instauré en 2017 afin de mieux gérer les situations complexes liées à la souffrance psychique : il permet de joindre directement une équipe de professionnels rattachés au Centre psychothérapeutique de Nancy-Laxou (CPN).

Côté logement, les dix bailleurs sociaux du Grand Nancy, avec Union et Solidarité, ont signé une charte destinée à favoriser le maintien et l'accès au logement, qu'elles soient autonomes ou accompagnées, des personnes rencontrant des difficultés psychiatriques.



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 2^e GÉNÉRATION 2019-2023

DE NOUVEAUX ENGAGEMENTS : UN TERRITOIRE À SANTÉ POSITIVE



L'AXE « SANTÉ ET BIEN-ÊTRE » EST UN AXE FORT DU PROJET MÉTROPOLITAIN. C'EST POURQUOI LE GRAND NANCY POURSUIT SON ACTION EN MATIÈRE DE PROMOTION DE LA SANTÉ AVEC LA SIGNATURE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 2^e GÉNÉRATION ENRICHÉ D'UN VOLET AUTOUR DUQUEL ONT ÉTÉ MOBILISÉS LES ACTEURS DE CE NOUVEAU CONTRAT : METTRE EN PLACE DES ACTIONS VISANT À GÉNÉRER DES CONDITIONS DE SANTÉ POSITIVE.



UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE

Les soins curatifs ne représentent que 20 à 25 % des soins de santé. En effet, la santé intègre, en plus des soins curatifs, d'autres champs disciplinaires tels que l'éducation à la santé, la prévention, le social, l'environnement, la promotion de la santé...

Ce nouveau contrat a pour objectif de mettre en œuvre localement une approche transversale de la santé en rapprochant les secteurs des soins, de la promotion, de la prévention, de l'accompagnement médico-social et de la santé environnementale. L'attention particulière portée à la « santé environnementale » afin d'offrir aux Grands Nancéiens un environnement favorable à leur santé constitue une évolution marquante de ce nouveau contrat.

Il a également pour ambition de créer des synergies, de mobiliser et de coordonner les différents acteurs du territoire pour lutter, de manière plus efficace, contre les inégalités de santé, et ce, en optimisant notamment le parcours de santé des citoyens métropolitains.

UNE LARGE CONCERTATION

Pour connaître les attentes et les besoins des habitants en matière de santé, le Grand Nancy a organisé une vaste

concertation en organisant différents temps de rencontre en sollicitant notamment les Conseils citoyens, le Conseil de la Vie Étudiante ou encore le Conseil de Développement Durable. quant aux orientations retenues pour la construction de ce deuxième contrat et leur priorisation, elles sont issues de la consultation des Grands Nancéiens via une enquête qui s'est déroulée d'octobre à décembre 2018.

LES 5 ORIENTATIONS ISSUES DE LA CONSULTATION CITOYENNE

- Développer un environnement favorable à la santé.
- Développer l'accès aux soins et à l'offre de santé notamment pour les populations fragiles.
- Améliorer la santé et le bien-être dans une vision globale de la santé tant physique que sociale ou psychique.
- Renforcer la pratique de l'activité physique et l'adoption de comportements alimentaires favorables à la santé et adaptés selon l'âge.
- Favoriser la prévention des risques et la réduction des dommages en matière d'addictions.

Ces orientations ont donné lieu à la formalisation des objectifs et de 52 actions du CLS.

LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE, C'EST CAPITAL !

POUR 58 % DES HABITANTS QUI ONT RÉPONDU À L'ENQUÊTE DE LA MÉTROPOLE, ÊTRE EN BONNE SANTÉ PASSE D'ABORD PAR UN ENVIRONNEMENT SAIN. QUALITÉ DE L'AIR, DE L'EAU, DES SOLS, CHANGEMENT CLIMATIQUE, NUISANCES SONORES, HABITAT... AUTANT DE FACTEURS QUI ONT DES IMPACTS DIRECTS SUR NOTRE BIEN-ÊTRE. QUELQUES EXEMPLES DE L'ACTION MÉTROPOLITAINE SUR CES SUJETS...



LA QUALITÉ DES MILIEUX

Pour l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la pollution de l'air constitue le principal risque environnemental pour la santé dans le monde. Dans la Métropole, trois polluants sont ciblés : les oxydes d'azote (NOx), les particules fines et l'ozone (O₃).

Auparavant majoritairement émis par l'industrie, les deux premiers ont aujourd'hui pour origine principale le transport (NOx) et le chauffage (particules fines). L'ozone (O₃) survient lorsque les températures sont hautes et l'ensoleillement maximal.

La qualité de l'air dans la Métropole s'est améliorée depuis 20 ans. Mais si, en 2018, les concentrations en particules ont été globalement à la baisse et en dessous du seuil de l'OMS, le nombre de pics de pollution journaliers est resté néanmoins supérieur à la valeur guide de l'OMS. Lors des pics de pollution, le trafic est toujours impliqué.

| 2018 / NB DE JOURS | PARTICULES FINES | OZONE |
|--|------------------|-------|
| Procédure d'information et de recommandation | 2 | 3 |
| Procédures d'alerte | 2 | 4 |



La moitié des actions du CLS 2^e génération sur **L'AXE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE SERA CONSACRÉE À LA QUALITÉ DE L'AIR.**



L'EAU POTABLE est le **PRODUIT** d'alimentation **LE PLUS CONTRÔLÉ.**

LES CONDITIONS DE VIE

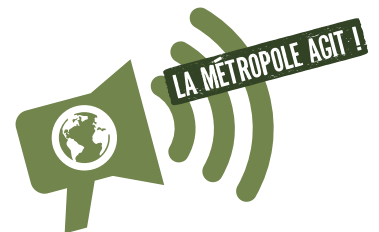
L'amélioration des conditions de vie consiste à œuvrer dans des domaines aussi variés que le bruit, l'insalubrité, l'accès à des espaces de nature.



Les Grands Nancéiens ont tous accès à un **ESPACE DE NATURE SITUÉ À MOINS DE 5 MINUTES À PIED** de chez eux.



Le Programme d'intérêt général « Améliorer l'habitat dans le Grand Nancy » a permis **L'AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES, LA LUTTE CONTRE LE LOGEMENT INDIGNE OU TRÈS DÉGRADÉ ET L'ADAPTATION AU HANDICAP ET AU VIEILLISSEMENT.**



La cartographie du bruit additionne toutes les sources importantes qui génèrent régulièrement des niveaux acoustiques notables. Cette **RADIOGRAPHIE DE L'ÉTAT SONORE DE NOTRE ENVIRONNEMENT EST UN OUTIL DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION.**

L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Selon Météo France, l'été 2018 a été le 2^e été le plus chaud après 2003. 30 jours de dépassement du seuil de canicule ont été enregistrés entre les étés de 2012 et 2016 dans la Métropole du Grand Nancy.



L'OAP (orientation d'aménagement et de programmation) spécifique à l'adaptation au changement climatique dans le **PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DU CŒUR D'AGGLOMÉRATION.**



Convention avec le Cerema pour disposer d'un outil d'évaluation des services écosystémiques des trames vertes et bleues, **NOUVELLES FORMES URBAINES POUR LUTTER CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR...**



UNE MÉTROPOLÉ SOLIDAIRE



05

LA MÉTROPOLE SOUHAITE
CONSTRUIRE UN TERRITOIRE
HARMONIEUX ET UN MEILLEUR
VIVRE ENSEMBLE, EN PHASE
AVEC LES ENJEUX DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE.

HABITAT : UNE POLITIQUE CONCERTÉE



PIONNIER DANS LE DOMAINE DE L'HABITAT, LE GRAND NANCY S'AFFIRME ENCORE DAVANTAGE DANS SON RÔLE DE CHEF DE FILE, APRÈS LES RÉCENTES RÉFORMES PLAÇANT LES INTERCOMMUNALITÉS AU CŒUR DES STRATÉGIES DE MIXITÉ SOCIALE.

3^e CONVENTION DE DÉLÉGATION DES AIDES À LA PIERRE

Le 6^e Programme local de l'habitat durable actualisé a servi de base au renouvellement de la convention de délégation de compétence des aides à la pierre par l'État. Cette 3^e convention, établie pour la période 2018-2023, prévoit la réalisation de 1860 logements locatifs sociaux et la réhabilitation d'environ 3000 logements privés.

Outre les enveloppes déléguées, la Métropole accompagnera la réalisation de ces objectifs en consacrant un montant global de plus de 10 M€ sur ses ressources propres. De plus, la collectivité poursuivra ses actions d'assistance, de conseil et d'information, via notamment la Maison de l'Habitat et du Développement Durable et la SAPL Grand Nancy Habitat.

D'autre part, une nouvelle compétence est déléguée à la Métropole. Il s'agit des autorisations d'aliénation des logements appartenant aux organismes HLM. La politique de vente HLM constitue un levier de mixité sociale, facilitant les parcours résidentiels et favorisant l'accession sociale à la propriété.

BILAN DE LA CONVENTION DE DÉLÉGATION DES AIDES À LA PIERRE 2011-2016

Entre 2011 et 2016, le taux de logements sociaux est resté stable, passant de 26 % à 26 %. Dans une logique de mixité sociale et résidentielle partagée par l'ensemble des communes, le rééquilibrage territorial s'est poursuivi en parallèle de l'ambitieux projet de rénovation urbaine.

Au sein du parc HLM, 2 224 logements ont été financés, ainsi que 483 logements en structures (EHPAD, pension de famille, foyer pour personnes handicapées, résidence sociale), représentant plus de 6 M€ de subventions déléguées par l'État. Quant au parc privé, 1666 logements ont été réhabilités pour un montant de subventions de près de 14 M€, générant plus de 33 M€ de travaux.

2,3 M€ D'ABATTEMENT DE TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES

Dans les quartiers politique de la ville, les bailleurs sociaux bénéficient d'un abattement de 30 % de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), en échange de programmes d'actions annuels élaborés dans les domaines du patrimoine et du lien social. En 2018, pour une enveloppe globale de 2,3 M€ d'abattement de TFPB, le montant des actions menées par les bailleurs s'est élevée à 3,1 M€.

DEUX AIRES D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE

Avec l'aire Manitas de Plata à Maxéville (60 places et un taux d'occupation de 78 %) et l'aire de Tomblaine (8 places et un taux d'occupation de 48 %), la Métropole peut proposer un accueil de qualité aux gens du voyage. Quant à l'aire de grand passage prescrite par le schéma départemental, un terrain a été mis provisoirement à disposition, ce qui a permis l'accueil de 6 missions.

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

MAISON DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN GUICHET UNIQUE POUR TOUS LES PROJETS



En dix ans, la Maison de l'Habitat et du Développement Durable est devenue le lieu incontournable pour toutes les démarches liées à la rénovation énergétique des logements.

En lien avec ses partenaires, ce guichet unique propose des conseils techniques et financiers, personnalisés, neutres et gratuits ; étudie les devis des entreprises ; présente les différents dispositifs d'aides ; accompagne dans le montage de dossiers de demandes de subventions.

À noter que la Maison de l'Habitat et du Développement Durable est reconnue « Point Rénovation Info Service » et fait partie du réseau FAIRE qui rassemble tous les acteurs de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables.

INFOS ET CONSEILS :

Maison de l'Habitat et du Développement Durable de la Métropole du Grand Nancy, 22-24, viaduc Kennedy, NANCY • Tél. : 03 54 50 20 40 • www.mhdd.grandnancy.eu



BILAN ET CHIFFRES CLÉS

5 000 €

ACCESSION ABORDABLE À LA PROPRIÉTÉ

En 2018, 6 ménages modestes primo-accédants ont bénéficié d'une subvention de 5 000 € pour acquérir un logement neuf (sous conditions).



PARC PRIVÉ

Dans le cadre du Programme d'intérêt général « Améliorer l'habitat dans le Grand Nancy », plus de 2,6 M€ ont été accordés par l'Anah, la Métropole et certaines communes pour la rénovation de 272 logements. Ces travaux ont permis l'amélioration des performances énergétiques, la lutte contre le logement indigne ou très dégradé et l'adaptation au handicap et au vieillissement.

En 2018, 4,2 M€ de travaux ont été générés grâce à ces subventions. Depuis la première délégation de compétence, ce sont au total 96 M€ de travaux qui ont bénéficié à l'économie locale.

2,6

5

LE FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT TRANSFÉRÉ À LA MÉTROPOLE

Le Conseil métropolitain du 14 décembre 2018 a acté le transfert au Grand Nancy de la compétence du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

Ce dispositif est l'une des quatre compétences transférées par le Département à la suite de la transformation du Grand Nancy en Métropole le 1^{er} juillet 2016. Le Fonds de Solidarité pour le Logement permet d'aider les populations en situation précaire à accéder à un logement digne ou de s'y maintenir (aides à l'installation ou au maintien dans un logement, aides au maintien de fournitures d'énergie, tarification sociale de l'eau). Cinq agents titulaires du Département ont été intégrés à la Métropole.

632 100 €

AIDES À LA PIERRE

C'est la dotation allouée par l'État au titre de la délégation de compétence pour l'attribution des aides à la pierre qui a permis de financer 266 logements en Prêts Locatifs à usage social (PLUS) et Prêts Locatifs aidés d'intégration (PLAI), pour un objectif de 285 logements. Pour favoriser la mixité, 26 logements ont également été financés en Prêts Locatifs sociaux (PLS).



COPROPRIÉTÉS

Suite à la fin de l'expérimentation Copro-Actif, ayant permis à une dizaine de copropriétés d'économiser un tiers de leurs consommations d'énergie initiales,

La Métropole met en œuvre le dispositif national « Habiter Mieux Copropriété ». Deux copropriétés bénéficient ainsi d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, cofinancée par l'Anah et le Grand Nancy, et d'une aide aux travaux permettant un gain énergétique minimum de 35 %.

35

AIDE À LA SURCHARGE FONCIÈRE

La Métropole met en œuvre ses dispositifs propres en engageant 1 M€ au titre de la surcharge foncière, permettant la production de 364 logements HLM.

Les emprunts des bailleurs sociaux ont également été garantis à hauteur de 43 M€.

SECTEURS PAVILLONNAIRES

Les secteurs pavillonnaires du Grand Nancy, particulièrement éneiguiroes, font l'objet d'une étude menée par la Métropole et la SAPL Grand Nancy Habitat. Grâce à cette démarche d'accompagnement, une association de propriétaires du quartier de l'Orée du Bois à Fléville-devant-Nancy (288 pavillons) a été créée en 2018 : « l'OREE de Fléville » (Objectif Rénovation Environnement Ensemble) entend améliorer les performances énergétiques des pavillons et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.



288

La Maison du Projet des Provinces à Laxou a été inaugurée en juin 2018.



RÉNOVATION URBAINE : DE NOUVELLES RÉALISATIONS EN 2018

DÉPLOYÉ SUR 7 SITES, LE PROJET DE RÉNOVATION URBAINE DU GRAND NANCY A NÉCESSITÉ UN INVESTISSEMENT GLOBAL DE 530 M€, DONT 85 M€ APPORTÉS PAR LA MÉTROPOLE. LES OPÉRATIONS SONT AUJOURD'HUI QUASIMENT ACHEVÉES. L'AMBITIEUSE DÉMARCHÉ SE POURSUIT AVEC LE NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN 2017-2025.

UN PROJET DURABLE ET SOLIDAIRE



AU CŒUR DE TOMBLAINE

La construction de 24 logements en cœur d'ilot par l'association Foncière Logement est à l'étude.

LA CALIFORNIE À JARVILLE-LA-MALGRANGE

Une nouvelle voirie a été créée entre la rue Marie Marvingt et la rue Gabriel Fauré, facilitant l'implantation de nouveaux logements. Un promoteur privé construit un nouveau programme.

SAINT-MICHEL/JÉRICHO À SAINT-MAX ET MALZÉVILLE

L'espace commercial Les Embruns, accueillant un Carrefour Express, une pizzeria, une auto-école et une laverie automatique, a été inauguré en mars 2018. La construction de 95 logements par Batigère renforcera la mixité du quartier.

LES NATIONS À VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

Les travaux sur l'esplanade du Cœur de Ville se sont poursuivis, tout comme ceux engagés sur la place du marché et la nouvelle place publique. La restructuration du tronçon du boulevard de l'Europe devant le Cœur de Ville s'est achevée.

ÉCOQUARTIER PLATEAU DE HAYE À LAXOU, MAXÉVILLE ET NANCY



Les secteurs Laverny/Seringats et la rue Gustave Eiffel sont en cours d'aménagement. Secteur Champ-Le-Bœuf, la 1^{ère} tranche du centre commercial La Cascade a été livrée par l'Epareca, tandis que la Métropole finalisait les espaces extérieurs, avant l'installation progressive des commerces.

CAP SUR LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Le Plateau de Haye (Laxou, Maxéville et Nancy) ainsi que les Provinces (Laxou) ont été retenus au titre des quartiers d'intérêt national dans le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain 2017-2025, tandis que le quartier Nations (Vandœuvre-lès-Nancy) / Haussonville (Nancy) était sélectionné au titre des quartiers d'intérêt régional.

L'année 2018 a été consacrée à la poursuite des études liées aux projets de renouvellement urbain inscrits dans le protocole de préfiguration, signé en 2017. En parallèle, le dossier de présentation du projet a été constitué. Ce dernier a été examiné par l'ANRU et ses partenaires lors du comité d'engagement le 17 avril 2019.

GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ : GARANTIR LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

La gestion urbaine de proximité coordonne les interventions des différents acteurs dans la gestion des espaces publics et de l'habitat, la lutte contre les incivilités, le développement du lien social et l'insertion professionnelle. Une nouvelle convention-cadre a été signée pour couvrir la période du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, et de nouvelles conventions territorialisées ont été élaborées, comme celle de Vandœuvre-lès-Nancy.

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE



CLAUDE D'INSERTION : 365 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

538 901 heures d'insertion ont été effectuées dans les différents chantiers de rénovation urbaine jusqu'à la fin de l'année 2018, soit un taux de réalisation de 126 % représentant 365 équivalents temps plein. 7 % des heures travaillées ont ainsi été réservées aux habitants des quartiers politique de la ville.

À noter que 65 % des personnes concernées par ce dispositif ont bénéficié de propositions d'emplois ou de formations qualifiantes.

COHÉSION SOCIALE ET INSERTION : GARANTIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

OFFRIR LES MÊMES CHANCES À TOUS LES HABITANTS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET PROMOUVOIR LE VIVRE ENSEMBLE, TELS SONT LES OBJECTIFS PRINCIPAUX QUE POURSUIT LA MÉTROPOLÉ À TRAVERS SON CONTRAT DE VILLE, ÉTABLI POUR LA PÉRIODE 2015-2020.



HUIT QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE

Au sein des huit quartiers politique de la ville que compte la Métropole, de nombreuses actions sont menées dans les domaines de l'emploi et de l'insertion, de la sécurité et de la prévention, de la santé ou encore des loisirs, de la culture, du sport et du lien social. En 2018, la collectivité a soutenu 251 projets pour une enveloppe globale de près de 900 000 €. 114 associations, 12 communes, deux CCAS, un syndicat et deux Groupements d'intérêt public ont bénéficié de l'aide de la Métropole.

D'autre part, parallèlement à l'adoption du Plan territorial de prévention et de lutte contre les discriminations, annexé au Contrat de ville, la sensibilisation à la lutte contre les discriminations a été développée lors de la 3^e rencontre annuelle des Conseils Citoyens. Le théâtre interactif a été privilégié afin d'encourager le dialogue.

Une concertation a également été menée avec les conseils citoyens pour effectuer le bilan des actions menées en 2017 par la Métropole et les villes lors de l'élaboration du rapport annuel Contrat de ville.

LOISIRS, SPORT, CULTURE, ÉCO CITOYENNETÉ ET LIEN SOCIAL

En 2018, le Grand Nancy a soutenu 144 actions, pour un montant de plus de 300 000 €, dans les domaines de l'éducation, des loisirs, du sport, de la culture et du lien social.

L'accompagnement proposé dans la mise en œuvre de ces projets témoigne de l'engagement de la Métropole au plus près du terrain.

Permettant de faire découvrir aux habitants des formes d'expression artistique et culturelle, les actions délocalisées du Livre sur la Place et du festival Nancy Jazz Pulsations ont investi les quartiers de Laxou, Saint-Michel Jéricho - Grands Moulins à Malzéville, Nancy, Vandœuvre-lès-Nancy et le Plateau de Haye. Dans le cadre de l'opération « Le cinéma, un outil au service de l'éducation », 8 000 enfants sont allés au cinéma Royal Saint-Max.

Le Grand Nancy a également apporté son concours financier au festival « Aux actes citoyens » à Tomblaine, ainsi qu'aux représentations théâtrales de l'Académie internationale des arts du spectacle à Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant-Nancy, Vandœuvre-lès-Nancy et Villers-lès-Nancy.

La Métropole a soutenu des ateliers sociolinguistiques pour développer la maîtrise de la langue française. Quant aux activités sportives, elles ont mêlé la découverte de différentes disciplines à des journées thématiques autour de la lutte contre le racisme, du vivre-ensemble ou bien encore du respect.



EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Métropole apporte son soutien (485 000 € de subvention et la mise à disposition de locaux pour une valeur de 20 000 € par an) à la Maison de l'Emploi qui est chargée de mettre en œuvre sa politique emploi, insertion et développement économique.

Parmi les actions engagées en 2018, citons le Mois de l'économie sociale et solidaire (ESS), mené en partenariat avec la Maison de l'Emploi du Grand Nancy, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, la Chambre Régionale de l'ESS (CRESS) du Grand Est et l'association Rives de Meurthe. Au programme : rendez-vous facilitant les partenariats inter-professionnels, entretiens entre jeunes demandeurs d'emploi et potentiels employeurs, ainsi qu'une sensibilisation aux métiers de l'ESS d'élèves des collèges Jean Moulin à Tomblaine et Jean Lamour à Maxéville.

Autre implication dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes : le Fonds d'aide aux jeunes.

Le nombre des 18-25 ans bénéficiant de ce dispositif de secours a largement augmenté en 2018 (+ 83 % par rapport à 2017) grâce aux 13 actions collectives impliquant 1 440 jeunes. D'autre part, 207 jeunes ont pu profiter d'une aide individuelle. Les financements alloués par la Métropole sont stables (121 000 €).

SÉCURITÉ & PRÉVENTION DES RISQUES : GARANTIR LA PROTECTION DE TOUS

LA COORDINATION DES INFORMATIONS RELATIVES À LA SÛRETÉ-SÉCURITÉ, AINSI QUE LA MISE EN PLACE D'OUTILS ET DE PLANS D'ACTION AU SERVICE DE LA PROTECTION DES AGENTS, DES BIENS MÉTROPOLITAINS ET DE L'ENSEMBLE DES GRANDS NANCÉIENS, SONT LES MISSIONS DE LA DIRECTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES.

CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ : UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE

Placé sous la coordination du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), le Contrat Local de Sécurité (CLS) entend amplifier les synergies entre les différents acteurs concernés, afin d'améliorer l'efficacité de la réponse publique face à la délinquance et faire baisser le sentiment d'insécurité. La préservation du cadre de vie et la protection des espaces, la prévention des comportements à risques dans l'espace public ou encore la cohérence d'intervention dans le domaine de la prévention sociale font partie des axes du CLS.

QUARTIERS PRIORITAIRES : DES ACTIONS CIBLÉES

De nombreuses actions de prévention sont développées dans les quartiers prioritaires du Contrat de ville. Les trois maisons de la justice et du droit à Nancy, Tomblaine et Vandœuvre-lès-Nancy, ainsi que le dispositif d'aide aux victimes 24 h/24 constituent des outils de proximité précieux pour les habitants. En parallèle, la Mission locale du Grand Nancy encourage l'engagement citoyen auprès des jeunes. Une exposition artistique a notamment été organisée dans ce cadre sur le site de la Manufacture à Nancy. D'autre part, une étude a été engagée avec l'ARS et l'Université de Lorraine autour de l'errance urbaine afin de mieux accompagner les personnes touchées.

RADICALISATION : UN PLAN D'ACTION DE PRÉVENTION

Annexé au Contrat de ville, en lien avec le Comité prévention sécurité des maires, le Plan d'action de prévention de la radicalisation contribue à la formation des acteurs de terrain et à la diffusion des valeurs de la République, tout en favorisant les signalements de personnes en voie ou en situation de radicalisation.

GESTION DES RISQUES : UNE VIGILANCE ACCRUE

La gestion des risques couvre un large champ d'interventions : accompagnement des organisateurs de manifestations, gestion des situations d'urgence ou de crise, continuité d'activité.

Intégrant les préconisations du plan gouvernemental Vigipirate, elle s'appuie sur un dispositif d'astreinte dans les domaines de l'eau, de la voirie, des transports, de la cybersécurité... Sans oublier la protection des données à caractère personnel instaurée par le règlement européen depuis mai 2018.

VIDÉOPROTECTION : VERS UN CENTRE DE SUPERVISION URBAIN

La vidéoprotection constitue l'un des principaux outils dans la lutte contre la délinquance. Comptant actuellement environ 200 caméras, le dispositif évolue vers la mise en place d'un centre de supervision urbain, permettant de mutualiser les initiatives territoriales, d'impulser de nouvelles extensions et de rationaliser la gestion et l'exploitation de la vidéoprotection.

FOURRIÈRE AUTOMOBILE

La fourrière automobile métropolitaine intervient dans le prolongement de l'action des forces de l'ordre en matière de sécurité. 2 422 véhicules ayant commis des infractions au code de la route ont été enlevés par ce service et mis en fourrière en 2018. Dans le cadre de manifestations culturelles, sportives et festives à forte affluence (Fête de la musique, braderie, 14 juillet, Saint-Nicolas...), la fourrière est particulièrement mobilisée aux côtés des forces de l'ordre.

La Mission locale du Grand Nancy sensibilise les jeunes à l'engagement citoyen.



A large group of people, mostly men, are seated in a meeting room or conference hall. They are holding up small, rectangular cards in various colors (purple, yellow, pink, blue). The room has wooden desks and microphones. The overall atmosphere is one of active participation and discussion.

DES RESSOURCES POUR LA MÉTROPOLE



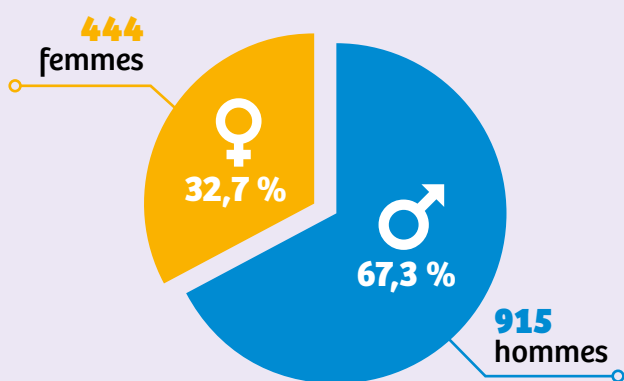
06

POUR AMÉLIORER SES
RESSOURCES INTERNES,
LA MÉTROPOLE DÉVELOPPE
DES OUTILS PERFORMANTS
ET ADAPTÉS AU SERVICE
DE SES AGENTS.

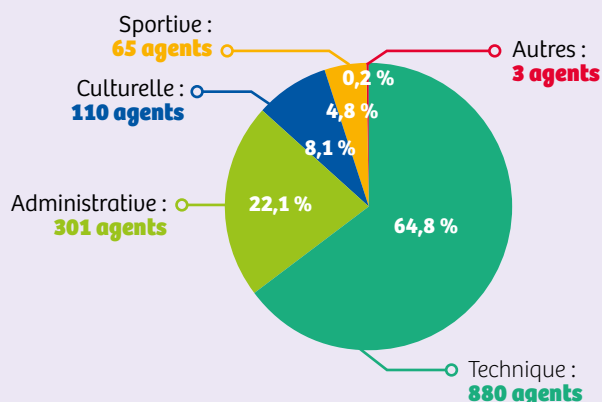
DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE DE LA MÉTROPOLE

VÉRITABLE RICHESSE HUMAINE, 1 359 AGENTS ŒUVRENT AU QUOTIDIEN AU SEIN DE LA MÉTROPOLE.

1359 agents sur emplois permanents



Répartition des agents par filière



LA DIVERSITÉ AU CŒUR

Signataire depuis 2009 de la Charte de la Diversité, la Métropole s'engage activement à garantir au sein de ses effectifs, la diversité de notre société. Grâce à une convention avec Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), Le Grand Nancy développe un projet d'intégration et d'accompagnement des travailleurs handicapés.

Plus largement, les principes de non-discrimination guident toutes les démarches concernant le recrutement, la rémunération, la formation, l'avancement ou la promotion professionnelle. Un plan d'actions pluriannuel a été adopté dans un rapport présenté fin 2018.

DÉSIGNATION D'UNE RÉFÉRENTE DÉONTOLOGUE ET ALERTES

Depuis avril 2018, une référente déontologue informe les agents sur le respect des obligations et principes déontologiques. Le respect des obligations de dignité, d'impartialité, d'intégrité et de probité, de neutralité et de laïcité, la prévention des situations de conflits d'intérêts, le cumul d'activités, le secret professionnel ou encore l'information du public font partie de son champ de compétences. D'autre part, elle est chargée de recueillir tout signalement émis par les lanceurs d'alerte, selon une procédure créée au sein de la Métropole à destination du personnel et des collaborateurs extérieurs.

CHIFFRES CLÉS

45 ans et 11 mois > âge moyen
6,77 % > taux de travailleurs handicapés
149 métiers



PROGRESSION DE LA DÉMATÉRIALISATION

Dans la continuité d'un processus engagé depuis plusieurs années, la totalité des flux d'information entre le service de gestion des paies et le payeur est dématérialisée depuis début 2018.

À noter également que lors des dernières élections professionnelles des représentants du personnel, le vote était entièrement électronique. Des formations présentant la plateforme Internet ont été destinées à l'attention de tous les agents qui ont pu voter depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette. Un nouveau pas vers la réduction de la fracture numérique.

LE BIEN-ÊTRE DES AGENTS

Plus de 200 agents participent aux activités de détente et bien-être au travail (chorale, gym douce, jeux de société, sophrologie, secourisme...) proposées par la Métropole pendant la pause méridienne. Ces ateliers sont animés par des agents bénévoles et volontaires.

De nouvelles activités ont été mises en place, en partenariat avec le Comité départemental de la Fédération Française du Sport d'Entreprise (FFSE). Chaque jour de la semaine, des coaches sportifs dispensent des cours de yoga, renforcement musculaire, circuit training, pilates et gym douce, à une soixantaine d'agents inscrits.

55 apprentis
202 stagiaires scolaires
27 contrats aidés
3 services civiques



COMMANDE PUBLIQUE NUMÉRIQUE

Depuis le 1^{er} octobre 2018, la Métropole, comme l'ensemble des acheteurs publics, a dématérialisé la totalité de son processus de commande publique. Désormais, tous les échanges intervenant dans le cadre d'une procédure de marché public se font par voie électronique, par le biais de la plateforme dédiée du Grand Nancy (<https://marchespublics.grand-nancy.org>) sur laquelle plus de 8 600 entreprises sont déjà enregistrées.

Cette dématérialisation s'inscrit également dans une démarche environnementale en réduisant drastiquement l'utilisation de papier. Ainsi, sur les trois derniers mois de 2018, ce sont déjà 511 dossiers qui ont été téléchargés sur la plateforme du Grand Nancy, et 122 offres ont été déposées par voie électronique.



COMMANDE PUBLIQUE DURABLE

Depuis la charte d'engagement pour l'emploi et l'insertion professionnelle dans le Grand Nancy signée en juin 2006, la Métropole a souhaité faire de sa commande publique un levier pour l'emploi des personnes en difficulté. Elle a ainsi mis en place dans ses marchés publics, avec l'appui technique de la Maison de l'Emploi, un volet social structuré et efficace, sous forme notamment de clauses d'insertion par l'emploi. Objectif : exiger des entreprises attributaires de marchés qu'elles réservent un certain nombre d'heures travaillées aux personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi.

En 2018, 36 059 heures d'insertion ont été réalisées par la Métropole du Grand Nancy sur 34 de ses marchés publics, soit un quart des heures réalisées sur le territoire de l'agglomération par les différents donneurs d'ordres (56 au total).

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE



LA CONSOMMATION DE CARBURANT EN BAISSÉ

Tendance forte, sur ces 4 dernières années, la consommation de carburant des services de la Métropole diminue en volume : - 17 % pour le gazole (GO), -17 % pour le GPL, - 19,6% pour le sans plomb (SP 95). Ces résultats s'expliquent notamment par une nouvelle génération de moteurs plus économes, l'ajout d'additif dans les cuves pour une meilleure combustion et l'achat de véhicules « zéro émission moteur ».

La Métropole dispose aujourd'hui de 20 véhicules électriques et le plan de renouvellement de 2019 programme l'achat de 12 véhicules supplémentaires.

101

PERSONNES ONT AINSI
PU RETROUVER UN EMPLOI
EN 2018

36 059

HEURES D'INSERTION EN 2018

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE



PRIX RÉGIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS POUR LE CRÉMATORIUM

Le nouveau crématorium de la Métropole au cimetière du Sud à Vandœuvre-lès-Nancy a été inauguré en 2018. L'architecte, l'atelier Bagard et Luron de Nancy, a été lauréat en juillet 2018 du Prix Régional de la Construction Bois, catégorie Bâtiments Publics et Tertiaires Grands Publics, prix décerné par l'interprofession forêt bois en Lorraine GIPEBLOR.

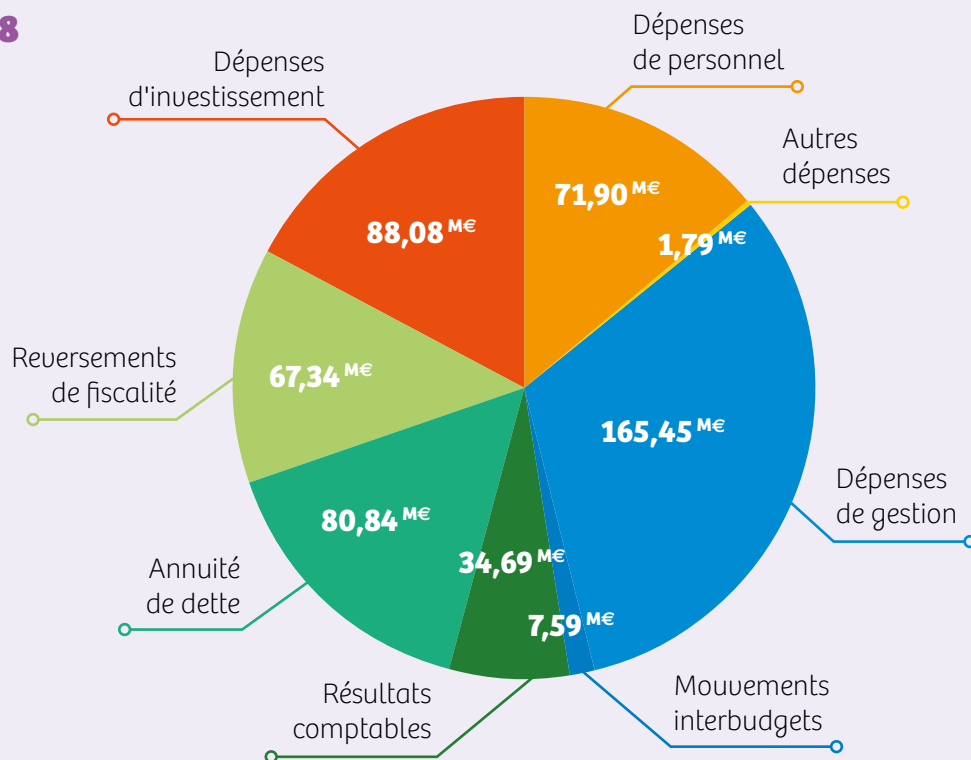
Par ailleurs, la pierre de taille utilisée pour la construction des 4 piles totems qui rythment la façade publique est locale, elle est issue de la carrière d'Euville dans la Meuse.



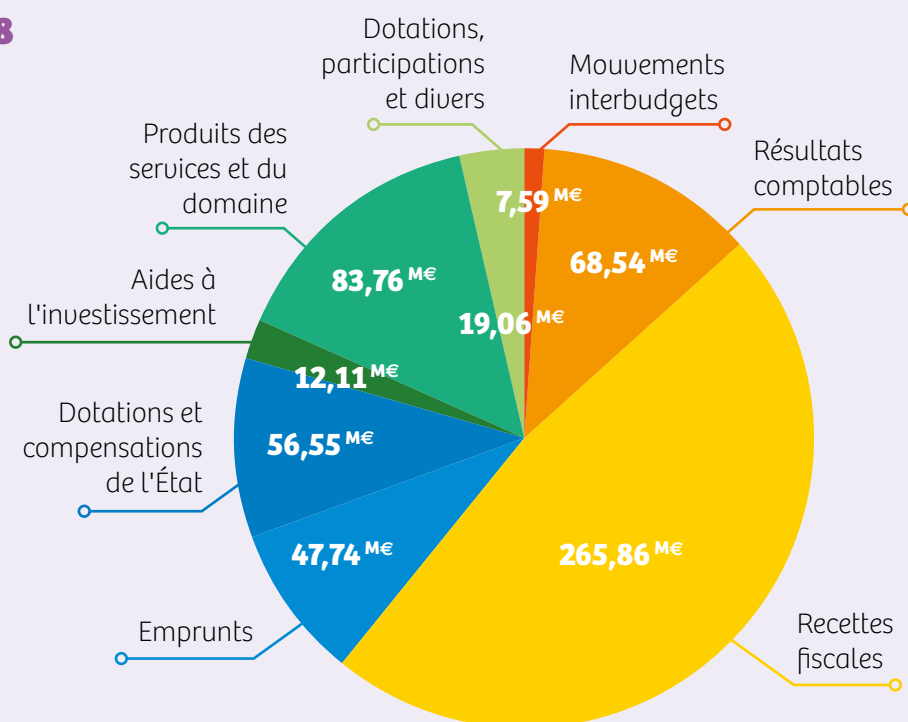
FINANCES

EN 2018, LA MÉTROPOLE A RÉALISÉ UN BUDGET GLOBAL DE 518,68 MILLIONS D'EUROS DE DÉPENSES RÉELLES ET 561,21 MILLIONS D'EUROS DE RECETTES RÉELLES. 87,40 MILLIONS D'EUROS ONT ÉTÉ INVESTIS SANS AVOIR RECOURS À L'AUGMENTATION DE LA PRESSION FISCALE.

LES DÉPENSES 2018



LES RECETTES 2018



UN BUDGET RESPONSABLE AU SERVICE DES GRANDS NANCÉIENS

POUR SON DEUXIÈME BUDGET, LA MÉTROPOLE A MIS L'ACCENT SUR L'INVESTISSEMENT, SANS AUGMENTER LA FISCALITÉ DES MÉNAGES ET DES ENTREPRISES.

Dans un contexte marqué par l'effort demandé aux collectivités pour participer à la réduction des déficits publics, au travers d'une contractualisation financière limitant la progression des dépenses de fonctionnement à 1,2 %, la Métropole a voté un budget 2018 empreint de responsabilité et de prudence

Le budget principal et ses huit budgets annexes (eau, assainissement, assainissement non collectif, réseau métropolitain de télécommunications, Centre de congrès Prouvé, transports, parc de stationnement et locations immobilières) ont représenté un montant de 518,68 millions d'euros de dépenses réelles et 561,21 millions d'euros de recettes réelles, en investissement et en fonctionnement.

Pour développer l'activité économique et la qualité de vie, le cap sur l'investissement a été maintenu. Ainsi, quelque 87,4 millions d'euros ont été investis, en conformité avec les politiques publiques du Grand Nancy. Ce choix s'inscrit dans une continuité puisque, depuis 2008, ce sont quasiment 1,5 milliard d'euros qui ont été investis dans le Grand Nancy.

SERVICES PUBLICS OPTIMISÉS

Une équation difficile à réaliser alors que le budget du Grand Nancy a été marqué par une baisse de dotation de l'État d'un montant cumulé de 50 millions d'euros entre 2014 et 2017.

Comme en 2017, le Grand Nancy confirme son choix en 2018 de ne pas augmenter la fiscalité des ménages et des entreprises, en réduisant ses dépenses de fonctionnement de l'ordre de 1 % et en privilégiant les pistes de mutualisation. La maîtrise de l'endettement permet de préparer aux grands projets d'avenir tels que le Nouveau Tramway, le projet Grand Nancy Thermal ou le nouveau Programme de rénovation urbaine (NPRU).

Représentant 20 % des dépenses de fonctionnement, les frais de personnel sont restés stables en 2018. Les 1359 agents du Grand Nancy se mobilisent au quotidien pour un meilleur vivre ensemble et pour construire un territoire attractif et solidaire.



COMMENT SE RÉPARTISSENT LES INVEST

| | |
|---|----------|
| • Voirie, Éclairage public, Chauffage urbain, Incendie et secours | 24,07 M€ |
| • Circulation | 0,76 M€ |
| • Urbanisme, Stratégie foncière, Écologie urbaine | 2,42 M€ |
| • Développement durable, Énergie et climat | 0,36 M€ |
| • Espaces verts naturels, Propreté urbaine | 1,51 M€ |
| • Gestion des déchets | 1,17 M€ |
| • Lutte contre les inondations (eaux pluviales) | 2,92 M€ |
| • Eau potable | 8,99 M€ |
| • Assainissement des eaux usées | 5,46 M€ |

GÉNÉRALISER LA QUALITÉ
DE VIE DANS LA VILLE

47,66 M€

TOTAL
GÉNÉRAL 87,

| | |
|--|---------|
| • Habitat, Rénovation urbaine, Gens du voyage | 6,50 M€ |
| • Cohésion sociale, Sécurité et prévention des risques | 0,18 M€ |

LA COHÉSION SOCIALE, VALEUR PARTAGÉE
ENTRE LES HABITANTS ET LES TERRITOIRES

6,69 M€



ISSEMENTS DE LA MÉTROPOLE EN 2018 ?

| | |
|--|----------------|
| • Équipements et gestion des services métropolitains | 1,19 M€ |
| • Centres techniques | 2,33 M€ |
| • Informatique mutualisée | 1,79 M€ |
| • Développement du haut débit et du très haut débit | 0,57 M€ |



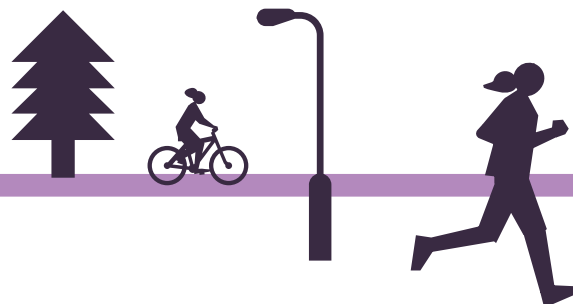
**FONCTIONNEMENT
DE L'INSTITUTION
5,88 M€**

40 M€

| | |
|---|----------------|
| • Développement des pratiques sportives et de loisirs | 3,18 M€ |
| • Attractivité culturelle scientifique et technique | 1,38 M€ |
| • Grands projets urbains, Centre de congrès, Parc des Expositions | 6,77 M€ |
| • Valorisation du site de Nancy Thermal | 0,04 M€ |
| • Transports urbains, suburbains et scolaires | 6,94 M€ |
| • Plan de déplacements urbains, mobilités | 0,92 M€ |
| • Stationnement | 0,36 M€ |
| • Développement universitaire, Artem | 6,83 M€ |
| • Développement économique, Aménagement des ZAC | 0,75 M€ |

**RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ
ET LA COMPÉTITIVITÉ**

27,17 M€



ANNEXES



ART-SUR-MEURTHE

1 147 HECTARES / 1 403 HABITANTS

MOBILITÉ ET VOIRIE

- Aménagements de voirie : **15 963 €**
- Entretien des chaussées (1 098 m²) et trottoirs (105 m²) : **62 250 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **16 521 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT

- 4 branchements neufs (dont 3 eau potable et 1 assainissement)

ESPACES VERTS

- 13 arbres remplacés, 23 élagués
- 7,34 hectares d'espaces verts entretenus

DOMMARTEMONT

132 HECTARES / 594 HABITANTS

MOBILITÉ ET VOIRIE

- Aménagements de voirie : **14 688 €**
- Entretien des chaussées (570 m²) et trottoirs (140 m²) : **38 000 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **8 478 €**

ESPACES VERTS

- 5 arbres remplacés, 32 élagués
- 1,64 hectare d'espaces verts entretenu

ESSEY-LÈS-NANCY

575 HECTARES / 8 704 HABITANTS

MOBILITÉ ET VOIRIE

- Aménagements de voirie : **396 399 €**
- Entretien des chaussées (5 750 m²) et trottoirs (650 m²) : **332 600 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **53 151 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT

- 14 branchements neufs (dont 8 eau potable et 6 assainissement)
- 1,12 km de réseau renouvelé (dont 0,419 d'eau potable et 0,705 d'assainissement)

ESPACES VERTS

- 29 arbres remplacés
- 23,25 hectares d'espaces verts entretenus

FLÉVILLE-DEVANT-NANCY

740 HECTARES / 2 288 HABITANTS

MOBILITÉ ET VOIRIE

- Aménagements de voirie : **88 106 €**
- Entretien des chaussées (13 150 m²) et trottoirs (400 m²) : **685 000 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **30 769 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT

- 6 branchements neufs (dont 4 eau potable et 2 assainissement)

ESPACES VERTS

- 35 arbres remplacés, 86 élagués
- 11,57 hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS

- 35 tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ

- 168 demandes d'intervention traitées par Le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT

- 5 CEE avec **1 580 €** délivrés

HABITAT

- 10 000 € pour l'accession à la propriété
- 109 200 € mobilisés pour les logements sociaux (État)

FIBRE OPTIQUE

- 22 abonnés actifs

DÉCHETS

- 33 tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ

- 56 demandes d'intervention traitées par Le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

HABITAT

- 250 € d'écoprimes

DÉCHETS

- 32 tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ

- 723 demandes d'intervention traitées par Le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT

- 18 CEE avec **11 805 €** délivrés

HABITAT

- 1 750 € d'écoprimes
- 1 549 € PIG
- 48 000 € de surcharge foncière
- 26 634 € mobilisés pour les logements sociaux (État)

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

- 2 sites

DÉCHETS

- 39 tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ

- 326 demandes d'intervention traitées par Le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT

- 6 CEE avec **2 586 €** délivrés

HABITAT

- 500 € d'écoprimes
- 759 € PIG

FIBRE OPTIQUE

- 156 abonnés actifs

HEILLECOURT

365 HECTARES / 5 569 HABITANTS

MOBILITÉ ET VOIRIE

- Aménagements de voirie : **4 738 €**
- Entretien des chaussées (10 800 m²) et trottoirs (100 m²) : **547 200 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **57 060 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT

- **5** branchements neufs (dont 2 eau potable et 3 assainissement)
- **0,3** km de réseau renouvelé (dont 0,12 d'eau potable et 0,17 d'assainissement)

ESPACES VERTS

- **47** arbres remplacés, **463** élagués

- **9,33** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS

- **96** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ

- **442** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT

- **28** CEE avec **21 464 €** déliurés

HABITAT

- **250 €** d'écoprimes
- **1 231 €** PIG

HOUEMONT

362 HECTARES / 2 144 HABITANTS

MOBILITÉ ET VOIRIE

- Aménagements de voirie : **214 307 €**
- Entretien des chaussées (6 900 m²) et trottoirs (50 m²) : **346 000 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **27 962 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT

- **3** branchements neufs (2 eau potable, 1 assainissement)
- **0,3** km de réseau renouvelé (dont 0,12 d'eau potable et 0,17 d'assainissement)

ESPACES VERTS

- **5** arbres remplacés, **17** élagués

- **7,17** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS

- **37** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ

- **218** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT

- **14** CEE avec **6 295 €** déliurés

HABITAT

- **1 000 €** d'écoprimes

JARVILLE-LA-MALGRANGE

242 HECTARES / 9 233 HABITANTS

MOBILITÉ ET VOIRIE

- Aménagements de voirie : **55 766 €**
- Entretien des chaussées (5 200 m²) et trottoirs (80 m²) : **267 330 €**
- Éclairage public : remplacement de **1** luminaire ; coût maintenance préventive et curative : **44 410 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT

- **2** branchements neufs (dont 1 eau potable et 1 assainissement)
- **0,21** km de réseau d'eau potable renouvelé

ESPACES VERTS

- **7** arbres remplacés, **347** élagués
- **2,97** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS

- **20** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ

- **523** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT

- **21** CEE avec **16 427 €** déliurés

HABITAT

- **2 000 €** d'écoprimes
- **1 415 €** PIG
- **8 265 €** mobilisés pour les logements sociaux (État)

FIBRE OPTIQUE

- **146** abonnés actifs

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

- **3** sites

LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY

1 247 HECTARES / 6 544 HABITANTS

MOBILITÉ ET VOIRIE

- Aménagements de voirie : **2 256 €**
- Entretien des chaussées (9 300 m²) et trottoirs (200 m²) : **480 800 €**
- Éclairage public : remplacement de **471** luminaires ; coût maintenance préventive et curative : **224 101 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT

- **4** branchements neufs (dont 3 eau potable et 1 assainissement)

ESPACES VERTS

- **17** arbres remplacés, **13** élagués
- **8,42** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS

- **3** conteneurs de surface installés
- **69** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ

- **520** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT

- **14** CEE avec **12 681 €** déliurés

HABITAT

- **2 750 €** d'écoprimes
- **2 918 €** PIG

FIBRE OPTIQUE

- **766** abonnés actifs

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

- **2** sites

LAXOU

1 594 HECTARES / 14 321 HABITANTS

MOBILITÉ ET VOIRIE

- Aménagements de voirie : **59 774 €**
- Entretien des chaussées (12 300 m²) et trottoirs (190 m²) : **627 700 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **92 390 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT

- **24** branchements neufs (dont 14 eau potable et 10 assainissement)

ESPACES VERTS

- **52** arbres remplacés, **226** élagués
- **12,72** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS

- **10** conteneurs de surface installés

- **44** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ

- **891** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT

- **15** CEE avec **11 370 €** déliurés

HABITAT

- **3 500 €** d'écoprimes
- **854 €** PIG
- **3 007 €** mobilisés pour les logements sociaux (État)

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

- **3** sites

LUDRES

818 HECTARES / 6 298 HABITANTS

MOBILITÉ ET VOIRIE

- Aménagements de voirie : **225 744 €**
- Entretien des chaussées (8 800 m²) et trottoirs (1 200 m²) : **522 600 €**
- Éclairage public : remplacement de **711** luminaires et **42** supports ; coût maintenance préventive et curative : **180 296 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT

- **12** branchements neufs (dont 6 eau potable et 6 assainissement)

ESPACES VERTS

- **15** arbres remplacés, **79** élagués
- **18,7** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS

- **52** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ

- **536** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT

- **24** CEE avec **14 795 €** déliurés

HABITAT

- **1 500 €** d'écoprimes
- **687 €** PIG
- **39 853 €** mobilisés pour les logements sociaux (État)

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

- **2** sites

MALZÉVILLE

753 HECTARES / 7 969 HABITANTS

MOBILITÉ ET VOIRIE

- Aménagements de voirie : **1 490 724 €**
- Entretien des chaussées (2 400 m²) et trottoirs (300 m²) : **138 900 €**
- Éclairage public : remplacement de **304** luminaires et **4** supports ; coût maintenance préventive et curative : **59 802 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT

- **7** branchements neufs (dont 4 eau potable et 3 assainissement)
- **0,056** km de réseau renouvelé (dont 0,028 d'eau potable et 0,028 d'assainissement)

ESPACES VERTS

- **19** arbres remplacés, **71** élagués
- **16,05** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS

- **36** tonnes de compost restituées
- **2** conteneurs semi-enterrés et **3** conteneurs enterrés installés

PROXIMITÉ

- **602** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT

- **24** CEE avec **12 536 €** déliurés

HABITAT

- **130 450 €** mobilisés pour les logements sociaux (État)
- **2 250 €** d'écoprimes
- **400 €** PIG
- **84 000 €** de surcharges foncières

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

- **1** site

MAXÉVILLE

563 HECTARES / 9 889 HABITANTS

MOBILITÉ ET VOIRIE

- Aménagements de voirie : **64 971 €**
- Entretien des chaussées (8 100 m²) et trottoirs (1 300 m²) : **493 700 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **149 168 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT

- **17** branchements neufs (dont 10 eau potable et 7 assainissement)
- **0,202** km de réseau renouvelé (dont 0,145 d'eau potable et 0,057 d'assainissement)

ESPACES VERTS

- **6** arbres remplacés, **81** élagués
- **13,78** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS

- **45** tonnes de compost restituées

NANCY

1 501 HECTARES / 104 592 HABITANTS

MOBILITÉ ET VOIRIE

- Aménagements de voirie : **3 877 338 €**
- Entretien des chaussées (42 400 m²) et trottoirs (3 200 m²) : **2 345 900 €**
- Éclairage public : remplacement de **979** luminaires et **278** supports ; coût maintenance préventive et curative : **921 353 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT

- **55** branchements neufs (dont 31 eau potable et 24 assainissement)
- **1,913** km de réseau d'eau potable renouvelé

ESPACES VERTS

- **44** arbres remplacés, **436** élagués
- **17,78** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS

- **31** tonnes de compost restituées
- **9** conteneurs semi-enterrés et **6** conteneurs enterrés installés

PULNOY

375 HECTARES / 4 712 HABITANTS

MOBILITÉ ET VOIRIE

- Aménagements de voirie : **75 809 €**
- Entretien des chaussées (3 500 m²) et trottoirs (100 m²) : **182 600 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **47 151 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT

- **6** branchements neufs (dont 4 eau potable et 2 assainissement)

ESPACES VERTS

- **10** arbres élagués
- **4,36** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS

- **42** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ

- **671** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT

- **6** CEE avec **1 180 €** déliurés

HABITAT

- **100 385 €** mobilisés pour les logements sociaux (État)
- **1 250 €** d'écoprimes
- **493 €** PIG
- **5 000 €** pour l'accession à la propriété

FIBRE OPTIQUE

- **305** abonnés actifs

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

- **3** sites

PROXIMITÉ

- **10 537** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT

- **132** CEE avec **241 295 €** déliurés

HABITAT

- **314 724 €** mobilisés pour les logements sociaux (État)
- **10 873 €** d'écoprimes
- **1 500 €** pour le dispositif Écogaç
- **29 447 €** PIG
- **192 828 €** de surcharges foncières
- **19 324 €** d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH)

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

- **57** sites

PROXIMITÉ

- **331** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT

- **21** CEE avec **12 391 €** déliurés

HABITAT

- **107 400 €** mobilisés pour les logements sociaux (État)
- **1 500 €** d'écoprimes
- **661 €** PIG
- **46 000 €** de surcharges foncières

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

- **1** site

SAINT-MAX

185 HECTARES / 9 872 HABITANTS

MOBILITÉ ET VOIRIE

- Aménagements de voirie : **233 182 €**
- Entretien des chaussées (6 400 m²) et trottoirs (500 m²) : **355 700 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **44 729 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT

- **2** branchements d'eau potable neufs
- **0,042** km de réseau d'assainissement renouvelé

ESPACES VERTS

- **16** arbres remplacés, **33** élagués
- **1,33** hectare d'espaces verts entretenu

DÉCHETS

- **34** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ

- **439** demandes d'intervention traitées par Le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT

- **30** CEE avec **14 192 €** déliurés

HABITAT

- **2 250 €** d'écoprimes
- **3 874 €** PIG
- **12 473 €** mobilisés pour les logements sociaux (État)

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

- **4** sites

SAULXURES-LÈS-NANCY

750 HECTARES / 4 070 HABITANTS

MOBILITÉ ET VOIRIE

- Aménagements de voirie : **2 346 €**
- Entretien des chaussées (9 700 m²) et trottoirs (850 m²) : **545 100 €**
- Éclairage public : remplacement de **210** luminaires et **5** supports ; coût maintenance préventive et curative : **104 134 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT

- **3** branchements neufs (dont 2 eau potable et 1 assainissement)

ESPACES VERTS

- **20** arbres remplacés
- **8,88** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS

- **7** conteneurs semi-enterrés et **3** conteneurs de surface installés
- **57** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ

- **290** demandes d'intervention traitées par Le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT

- **13** CEE avec **10 288 €** déliurés

HABITAT

- **750 €** d'écoprimes
- **142 725 €** mobilisés pour les logements sociaux (État)
- **314 €** PIG
- **36 822 €** de surcharge foncière

FIBRE OPTIQUE

- **438** abonnés actifs

SEICHAMPS

430 HECTARES / 4 873 HABITANTS

MOBILITÉ ET VOIRIE

- Aménagements de voirie : **34 570 €**
- Entretien des chaussées (3 400 m²) et trottoirs (340 m²) : **194 100 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **38 368 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT

- **4** branchements neufs (dont 2 eau potable et 2 assainissement)

- **0,212** km de réseau d'eau potable renouvelé

ESPACES VERTS

- **28** arbres remplacés
- **3,12** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS

- **47** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ

- **394** demandes d'intervention traitées

- par Le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT

- **21** CEE avec **9 444 €** déliurés

HABITAT

- **1 250 €** d'écoprimes
- **5 000 €** pour l'accession à la propriété

FIBRE OPTIQUE

- **425** abonnés actifs

TOMBLAINE

550 HECTARES / 8 898 HABITANTS

MOBILITÉ ET VOIRIE

- Aménagements de voirie : **442 914 €**
- Entretien des chaussées (8 800 m²) et trottoirs (570 m²) : **482 100 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **59 502 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT

- **4** branchements neufs (dont 3 eau potable et 1 assainissement)
- **0,802** km de réseau renouvelé (dont 0,476 d'eau potable et 0,326 d'assainissement)

ESPACES VERTS

- **16** arbres remplacés, **394** élagués
- **24,57** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS

- **36** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ

- **616** demandes d'intervention traitées par Le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT

- **9** CEE avec **10 325 €** déliurés

HABITAT

- **6 000 €** d'écoprimes
- **1 507 €** PIG
- **5 000 €** pour l'accession à la propriété
- **750 €** d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- **5 246 €** mobilisés pour les logements sociaux (État)

FIBRE OPTIQUE

- **110** abonnés actifs

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

- **1** site

VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

946 HECTARES / 30 182 HABITANTS

MOBILITÉ ET VOIRIE

- Aménagements de voirie : **574 340 €**
- Entretien des chaussées (18 700 m²) et trottoirs (1 700 m²) : **1 052 000 €**
- Éclairage public : remplacement de **383** luminaires et **60** supports ; coût maintenance préventive et curative : **375 781 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT

- **16** branchements neufs (dont 11 eau potable et 5 assainissement)
- **1,091** km de réseau d'eau renouvelé (dont 0,915 d'eau potable et 0,176 d'assainissement)

ESPACES VERTS

- **64** arbres remplacés, **274** élagués
- **20,15** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS

- **3** conteneurs semi-enterrés installés
- **64** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ

- **1 782** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT

- **43** CEE avec **70 643 €** déliivrés

HABITAT

- **134 916 €** mobilisés pour les logements sociaux (État)
- **6 250 €** d'écoprimes
- **1 719 €** PIG
- **19 500 €** de surcharge foncière
- **10 000 €** pour l'accèsion à la propriété

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

- **7** sites

VILLERS-LÈS-NANCY

995 HECTARES | 14 455 HABITANTS

MOBILITÉ ET VOIRIE

- Aménagements de voirie : **867 913 €**
- Entretien des chaussées (29 100 m²) et trottoirs (360 m²) : **1 477 100 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **120 837 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT

- **15** branchements neufs (dont 8 eau potable et 7 assainissement)

ESPACES VERTS

- **33** arbres remplacés, **319** élagués
- **12,23** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS

- **6** conteneurs semi-enterrés installés
- **89** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ

- **1 078** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT

- **71** CEE avec **54 529 €** déliivrés

HABITAT

- **1 300 €** mobilisés pour les logements sociaux (État)
- **5 750 €** d'écoprimes
- **542 €** PIG

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

- **2** sites

ANNEXES

DOTATION DE SOLIDARITÉ PAR COMMUNE

| | | | |
|--------------------------------|-----------|--------------------------|--------------------|
| ART-SUR-MEURTHE..... | 15 110 € | MAXÉVILLE..... | 402 381 € |
| DOMMARTEMONT..... | 3 118 € | NANCY..... | 3 384 343 € |
| ESSEY-LÈS-NANCY..... | 172 332 € | PULNOY..... | 133 361 € |
| FLÉVILLE-DEVANT-NANCY..... | 107 566 € | SAINT-MAX..... | 136 118 € |
| HEILLECOURT..... | 98 271 € | SAULXURES-LÈS-NANCY..... | 52 265 € |
| HOUEMONT..... | 104 457 € | SEICHAMPS..... | 160 310 € |
| JARVILLE-LA-MALGRANGE..... | 164 639 € | TOMBLAINE..... | 301 373 € |
| LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY..... | 382 728 € | VANDŒUVRE-LÈS-NANCY..... | 1 171 592 € |
| LAXOU..... | 271 211 € | VILLERS-LÈS-NANCY..... | 380 730 € |
| LUDRES..... | 463 267 € | | |
| MALZÉVILLE..... | 167 976 € | TOTAL..... | 8 073 150 € |



**CE RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2018
A ÉTÉ ÉLABORÉ AVEC L'AIMABLE CONCOURS DES SERVICES ET DES PARTENAIRES**

Directeur de la publication : **André Rossinot**

Conception éditoriale et coordination : **Véronique Escoffier et Jean-Christophe Erbstein**

Rédaction : **Margaux Stourm, Chloé Marchal, Philippe Bohlinger, Cécile Mouton, Catherine Régnard, Sabrina Tenace et Aurélie Vion**

Crédits photographiques : **Bertrand Jamot, Mathieu Cugnot, Christopher Courtois, Jean-François Livet, L'œil Créatif, L'Europe vue du Ciel, Pierre-François Valck, Frédéric Mercenier, Khaled Frikha, ALEC**

Conception graphique - réalisation : **Fresh Garden Design - Nancy**

Impression : **Métropole du Grand Nancy**

métropole GrandNancy

Eurocité humaine 

ART-SUR-MEURTHE
DOMMARTEMONT
ESSEY-LÈS-NANCY
FLÉVILLE-DEVANT-NANCY
HEILLECOURT
HOUEMONT
JARVILLE-LA-MALGRANGE
LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY
LAXOU
LUDRES
MALZÉVILLE
MAXÉVILLE
NANCY
PULNOY
SAINT-MAX
SAULXURES-LÈS-NANCY
SEICHAMPS
TOMBLAINE
VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
VILLERS-LÈS-NANCY

Plus d'informations :
www.grandnancy.eu

